

**ACTES du
2^{ème} Forum MNTV**

Paris 7 Mars 2015



52/53

**Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION**

Sommaire

Editorial : Un nouveau Forum, Pour qui ? Pourquoi ? <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 1
Les fondamentaux du Linceul <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 5
Hypothèses de transfert du Linceul en France <i>par Antoine Macquet</i>	Page 16
Nouvelle hypothèse de transfert du linceul en France <i>par Laurent Bouzoud</i>	Page 20
Écritures autour du Visage <i>par Jean Dartigues</i>	Page 31
Apport des nouvelles images en 3D <i>par Thierry Castex</i>	Page 38
Reconstitution en 3D du Visage <i>par Patrice Majou</i>	Page 44
Le test au C14 de 1988 <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 50
Nouvelle datation du tissu <i>par Patrice Majou</i>	Page 57
L'étude du tissu <i>par Olivier Cabart</i>	Page 64
La réalité humaine de la Passion <i>par le Dr François Giraud</i>	Page 70
Analyse anatomique de l'Image <i>par le Dr Jacques Jaume</i>	Page 79
Le Linceul nous fait signe, comme il a fait signe à L'Évangéliste Jean <i>par le Père Martin Pochon</i>	Page 85
Le Linceul vu par les orthodoxes <i>par le Père Jean-François Gautier</i>	Page 95
Pèlerinage à Turin <i>par Odile de Loynes</i>	Page 98
Impact du Linceul auprès des jeunes <i>par Pierre-Yves Guillaume</i>	Page 102
Expositions du Linceul à travers le monde <i>par Chantal Gardé et Béatrice Guespereau</i>	Page 105
Le voile s'ouvre sur l'Invisible <i>par Mgr de Dinechin</i>	Page 112
Table ronde du Forum.....	Page 115
Bulletin d'abonnement.....	Page 123

*Page de couverture : Forum organisé par MNTV à ND de Grâce de Passy à Paris.
Le pape François à Turin le 21 juin 2015.*

Un nouveau Forum, pour qui ? pour quoi ?



Comme lors de notre premier Forum¹, MNTV n'a pas voulu tenir un congrès de spécialistes, mais d'abord **faire connaître le Linceul** au public le plus large possible.

Certes, grâce aux expositions et conférences, cet *objet mystérieux* commence à être mieux connu et vénéré, même au-delà de nos frontières (Russie, Canada, Brésil, Cameroun, Australie ..., voir l'exposé de Chantal Garde et Béatrice Guespereau, p.105). Mais nous souhaitons faire connaître encore plus largement cette Image, dont "*le Visage parle silencieusement au cœur des hommes, en les invitant à y reconnaître le Visage de Dieu*"².

Quels autres objectifs poursuivait MNTV lors ce deuxième Forum ?

1 - Présenter les dernières **avancées** depuis notre Forum de 2010, notamment :

- * la **nouvelle hypothèse de transfert du Linceul** en France (voir l'exposé de Laurent Bouzoud, p. 20) ; ce qui ne signifie pas que les autres hypothèses (voir l'exposé d'Antoine Macquet, p. 16) soient toutes à abandonner ;
- * la **nouvelle datation du tissu**, qui aboutit à une date de **fabrication proche de l'époque du Christ**, même si cette datation est encore à prendre avec prudence (voir l'exposé de Patrice Majou sur les travaux du Professeur Fantì, p. 57) ;
- * l'affinement des recherches médicales, qui montrent la violence presque insoutenable des sévices subis par l'Homme du Linceul (voir l'exposé du Dr. Giraud, p. 70), ainsi que de nouveaux détails anatomiques (voir l'exposé du Dr. Jaume, p. 79) ;
- * et l'apport des nouvelles techniques de traitement d'image, utilisées en particulier pour les reconstitutions du Visage en 3D (voir l'exposé de Patrice Majou, p. 44), mais aussi pour nous donner de nouvelles images, saisissantes, de l'Homme du Linceul (voir l'exposé de Thierry Castex, p. 38) ;

2 - Montrer, à travers divers **témoignages** (voir les exposés d'Odile de Loynes et de Pierre-Yves Guillaume, pp. 98 et 102), comment le Linceul n'est pas seulement un objet de recherches historiques ou

¹ le 6 février 2010, à ND de Grâce de Passy - Paris.

² Benoît XVI – Ostension de 2010.

scientifiques, mais aussi un formidable **moyen d'évangélisation**.
Merci à Mgr de Dinechin³ pour sa méditation sur *l'Invisible* (p. 112)
et pour son appui pour cette mission d'évangélisation.

3 - Enfin, ouvrir le **dialogue avec nos frères orthodoxes**, qui "*vivent la Résurrection tous les jours*", dialogue que Mgr Thomas⁴ appelait déjà de ses vœux. Merci au Père J. F. Gautier (voir son exposé p. 95), venu spécialement de Marseille⁵ pour nous faire comprendre que la Résurrection est *l'irruption de l'Eternité dans le temps* !

En dehors des "*Fondamentaux du Linceul*" (p. 5), d'autres thèmes ont été rappelés, avec parfois des apports nouveaux : pour le test au C14 (voir p. 50), une étude textile a montré que le morceau prélevé en 1988 est homogène avec le reste du tissu (voir l'exposé sur le carbone 14, p. 50) ; pour les traces d'écritures autour du Visage, l'analyse de l'historienne Barbara Frale a montré que l'Homme du Linceul est bien un dénommé Jésus, nazaréen, condamné à mort en Palestine, sans doute en avril (voir l'exposé de Jean Dartigues, p. 31).

Enfin, l'essentiel des réponses aux questions des auditeurs pendant la "*Table Ronde*" est également présenté dans ce Cahier (p. 115).

Le volume total de toutes ces interventions nous conduit à publier ces Actes du Forum dans un numéro double (52/53), unique pour l'année 2015. [Le compte rendu de l'Assemblée générale MNTV du 8 avril (conférence du Père Plouvin) sera publié dans le n° 54⁶].

Je veux dire ici un grand merci à tous ceux qui ont donné leur temps et leur énergie pour la préparation et le succès de cette journée, à laquelle sans doute plus de 400 personnes ont participé ; ainsi qu'à la Paroisse N. D. de Grâce de Passy de nous avoir accueillis. Merci également à Mgr Thomas qui a célébré la messe de clôture (l'homélie en sera présentée dans le n° 54).

Merci enfin à l'hebdomadaire "*Famille Chrétienne*", dont un journaliste a assisté à tout le Forum et a publié, pour la Semaine Sainte, un très long article sur le Saint Suaire⁷.

³ évêque auxiliaire de Paris, au moment du Forum.

⁴ l'un des fondateurs de MNTV, en 1981.

⁵ paroisse de l'Icone de la Mère de Dieu de Kazan.

⁶ à paraître en juin 2016.

⁷ cf. "*Enquête : Le Saint Suaire, Signe de la Résurrection*" - Luc Adrian - FC n° 1942 du 4 avril 2015.

Au moment où s'ouvre l'année de la miséricorde⁸, le Linceul nous montre que "*Jésus-Christ est le Visage de la Miséricorde du Père. Le mystère de la Foi chrétienne est là tout entier*", nous dit le pape François⁹.

Dans l'esprit évoqué plus haut, d'étendre largement les informations du public sur le Linceul, nos conférences et nos expositions se multiplient : ainsi, notre grande exposition, traduite en cinq langues¹⁰, qui venait de passer plus de deux ans dans la basilique de Saint-Maximin la Sainte Baume (Var), a traversé la France pendant l'été, pour aller en Belgique, au Sanctuaire de Beauraing¹¹ (voir les photos en p. 3 de couverture). Merci à Sœur Tamara¹² qui nous l'a apportée à mi-chemin, pour permettre sa rénovation et la remise en place des traductions en néerlandais. Une autre exposition, en français seulement, a également été envoyée cet été au Sanctuaire de N. D. de la Salette, pour une longue durée. Par ailleurs, à la demande de la Communauté des Béatitudes, trois jours (24 au 26 avril 2015) ont été consacrés à une information du public, autour d'une exposition aux Sables d'Olonne ; des expositions ont aussi séjourné ailleurs en France en 2015 (Toulon, St-Raphaël, Guérande,...). Et de nombreux appels nous sont adressés pour d'autres expositions et conférences en 2016 (Nantes, Epernay, région parisienne..., voir p. 97).

Cette année 2015 a été marquée aussi par une nouvelle Ostension du Linceul, qui a duré plus de deux mois (du 19 avril au 24 juin), et a permis à plus de deux millions de visiteurs de venir le vénérer à Turin¹³. Le pape François, qui disait en 2013 que "*cette image parle à notre cœur, et nous pousse à regarder le bois de la Croix,...*", est venu à Turin le 21 juin. De nombreuses personnes se sont alors étonnées de voir que, contrairement à ses prédécesseurs, il ne s'est pas mis à genoux. Peut-on attribuer cette attitude aux deux raisons ci-dessous ?

* Une polémique s'est ouverte sur les travaux du Professeur Fanti concernant la nouvelle datation du tissu ; en effet, les membres du Centre de Sindonologie de Turin (le *Centro*), s'appuyant sur le nouveau

⁸ le 8 décembre 2015.

⁹ cf. bulle d'indiction du 11 avril 2015.

¹⁰ Conçue d'abord pour Lourdes, où elle est restée cinq ans (2004-2009), cette exposition était traduite en six langues ; elle a passé ensuite près de trois ans à la cathédrale de Bayonne (2010-2012).

¹¹ où la Vierge est apparue en 1932.

¹² vierge consacrée qui parcourt fréquemment la Russie pour montrer le Linceul ; auteur de "*Comment Thérèse visita la Russie et le Kazakhstan*" - Ed. du Carmel - 2014.

¹³ cf. communiqué du site officiel www.sindone.org du 7 juillet 2015. A noter que la plupart des médias ont indiqué seulement le nombre de pèlerins attendus, soit plus d'un million.

cardinal-custode (Mgr Cesare Nosiglia), n'ont pas voulu reconnaître l'authenticité des fils examinés (voir l'article de Patrice Majou, p. 57) ;

- * L'essayiste Arnaud Upinsky a procédé à une mise en demeure impérative de l'Eglise, "*au nom de la Science*", pour exiger que le Pape François reconnaisse *enfin* officiellement l'authenticité du Saint Suaire : "*Cette pièce archéologique unique administre la preuve scientifique de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. Tout le monde le sait. Le vicaire du Christ doit le dire solennellement*", a-t-il martelé à plusieurs reprises (radios, chaînes TV). Dans sa très longue "*Lettre ouverte*"¹⁴, A. Upinsky affirmait en effet, notamment, que la "*Communauté Scientifique Internationale avait reconnu officiellement*" cette authenticité, lors d'un Congrès en 1993. Et il a renouvelé cette injonction dans une conférence à Turin, deux jours avant la venue du Pape. [Déçu, après l'Ostension, il a dénoncé, dans une très longue émission¹⁵, "*le reniement du Pape qui désarme la chrétienté*" !]

Faut-il rappeler :

- qu'à l'inverse de tous les domaines de recherches scientifiques, où des autorités supérieures commandent (financièrement) les études à poursuivre et exigent des résultats, les études sur le Linceul sont toutes conduites à titre personnel et sur les propres deniers du chercheur, sans aucune autorité supérieure pour sanctionner ou orienter ses travaux. Il n'y a donc jamais eu et il n'y aura sans doute jamais de *Communauté Scientifique Internationale* sur ce sujet ;
- que le Linceul de Turin ne peut pas prouver la Résurrection du Christ, même s'il en est un Signe extraordinaire (voir l'exposé du Père Pochon, p. 85). Ce serait contraire à la Foi Chrétienne. Car le Christ ne se prouve pas, Il se trouve !

Pierre de Riedmatten
Président de MNTV

¹⁴ cf. "*Lettre ouverte à S.S. le pape François sur le Linceul de Turin*" – A. Upinsky - 30 mars 2015 - traduite dans toutes les langues (y compris le russe) et publiée par de nombreux médias.

¹⁵ le 15 juillet 2015 sur "*Medias-Presse-Info*".

Les fondamentaux du Linceul

par Pierre de Riedmatten

Au début du Forum, le Président de MNTV a présenté succinctement, pour ceux qui découvrent le Linceul de Turin (ou rappelé pour les autres), les principaux aspects de ce tissu et de cette image, qui reste encore et toujours "provocation à l'intelligence" (saint J. P. II - 1998). Cet exposé renvoie donc, naturellement, aux interventions des autres conférenciers. Pour plus de détails, le lecteur pourra se reporter aussi à un petit livre de synthèse¹, ou aux différents livres sur ce sujet, dont les ouvrages de l'historien Ian Wilson².

La grande taille du Linceul conservé à Turin (4,37 m de long sur 1,11m de large)³ est compatible avec la dépose d'un corps humain sur un long drap que l'on rabattait ensuite sur la partie supérieure du corps, comme le montre la figure 1⁴. Ce tissu contient l'image, très ténue, d'un supplicié, de face et de dos. On l'appelle le "*positif*". A l'inverse de toute peinture, bien visible de près, on ne distingue la silhouette du supplicié qu'à une distance d'environ 3 mètres.

Ce tissu pose trois grandes questions. D'où vient-il sur les plans historique et géographique ? Comment cette étonnante image a-t-elle pu se former ? Qui est l'Homme du Linceul ?

Les rapports du Linceul avec la Vie de l'Eglise sont également brièvement abordés.

1 - D'où vient cet objet ?

1 - 1 Histoire dite "récente"

L'histoire du Linceul est bien connue depuis le milieu du XIV^{ème} siècle :

- vers la fin de 1356, il est présenté pour la première fois au public à Lirey, un petit village près de Troyes ; un insigne de pèlerinage de cette époque montre les armoiries de son premier possesseur, Geoffroy de Charny, et de sa femme, Jeanne de Vergy (voir la figure 2, p. 19). Contrairement à ce qui a été prétendu bien plus tard (1389), et repris

¹ cf. "*Le Saint Suaire*" - Pierre de Riedmatten - Ed. Fidélité – 2^{ème} édition 2015.

² cf. notamment "*L'énigme du Suaire de Turin*" - Albin Michel - 2010.

³ avant sa restauration en 2002.

⁴ peinture de Giovanni Battista della Rovere - XVII^{ème} siècle.

au début du XX^{ème} siècle⁵, puis dans beaucoup d'ouvrages, le pape Clément VII (en Avignon) n'a jamais suivi les conclusions de l'évêque Pierre d'Arcis sur un éventuel faussaire, et a barré tous les mots pouvant y faire allusion dans la bulle définitive du 1^{er} juin 1390 (fig. 2)⁶. Il n'y a donc **jamais eu de faussaire identifié** ;

- en 1453, il est cédé à la famille de Savoie qui fait construire une Sainte Chapelle à Chambéry, où il subit un grave incendie en décembre 1532 ; les grandes traces de brûlures sont toujours visibles, mais les pièces cousues alors pour boucher les trous ont été supprimées en 2002 : la figure 3 montre un trou avant et après cette opération ;
- en 1578, il est transféré à Turin, où il est installé plus tard (1694) dans le grand autel-reliquaire du sculpteur Bertola ;
- en 1983, il est légué au Pape, à la mort du dernier roi d'Italie, Umberto II (en exil) ;
- en 1997, le violent incendie de la cathédrale de Turin n'entraîne aucun dommage du tissu, grâce à l'intervention très rapide d'un pompier.

1 - 2 Histoire ancienne

Le manuscrit appelé "*Codex Pray*", daté de 1195 au plus tard⁷, contient plusieurs détails significatifs qui existent également sur le Linceul : les linges vides au tombeau ont quatre trous en forme de L au niveau des hanches (fig. 4 : gravure du manuscrit ; fig. 4 bis : Linceul) ; et le Christ (fig. 5) a quatre doigts seulement à chaque main (voir l'explication ci-dessous), ainsi qu'un linge absorbant sous le fessier (voir l'exposé de Thierry Castex, p. 38).

Cela permet d'affirmer que **le Linceul conservé à Turin était déjà profondément vénéré à Constantinople avant 1195**. On peut alors remonter dans son histoire ancienne :

- juste après la mort du Christ, selon la tradition⁸, il aurait guéri Abgar V, roi d'Edesse (à l'Est de la Turquie actuelle) ; certains textes apocryphes du II^{ème} siècle laissent également penser que le linceul dont Joseph d'Arimathie avait entouré le Christ à la descente

⁵ par le chanoine Ulysse Chevalier, sur la base d'un mémoire de l'évêque Pierre d'Arcis de 1389, dont seul un exemplaire existe, non signé - cf. MNTV n° 37.

⁶ cf. travaux du Professeur Emmanuel Poulle en 2007 (voir MNTV n° 37).

⁷ Les gravures de ce manuscrit, conservé à Budapest, ont été dessinées à Constantinople, peut-être vers 1148.

⁸ cf. notamment : a) "*Histoire ecclésiastique*", Livre I - Eusèbe de Césarée (IV^{ème} siècle) ;
b) "*Doctrines d'Addaï*" (VI^{ème} siècle).

de croix a pu être conservé. A noter que la légende du linge de Véronique (fin du XIII^{ème} siècle) semble être une simple transposition de la tradition concernant le roi Abgar : en effet, il n'y a aucune allusion à une femme appelée Véronique dans les quatre évangiles ;

- il est découvert en 525 dans un rempart de la ville d'Edesse (d'où l'appellation *d'Image d'Edesse*) ; peu après, cette image est dite "*acheiropoïète* " = *non faite par une main humaine* ; elle est gardée dans *la maison de l'icône du Seigneur* ;
- après un long siège de la ville d'Edesse, il est transféré solennellement à Constantinople en 944 (fig. 6)⁹, où il est alors appelé le *Saint Mandylion* ; sur cette image, on voyait non seulement le Visage mais également le corps entier avec les taches de sang¹⁰ ;
- il disparaît en 1204 lors du sac de Constantinople pendant la IV^{ème} croisade (voir l'exposé d'Antoine Macquet, p.16) ;
- en 1205, le *Sydoine de Notre Seigneur* est signalé à Athènes, où Othon de la Roche l'a emmené.

1 - 3 Transfert en France

Plusieurs hypothèses ont été émises pour tenter de comprendre comment le Linceul a pu arriver entre les mains de Geoffroy de Charny, à Lirey, au XIV^{ème} siècle. Elles sont présentées dans l'exposé d'A. Macquet (p. 16).

Une toute nouvelle hypothèse, dite *des Achaïens*, est également présentée par Laurent Bouzoud (voir p. 20).

1 - 4 Etudes du tissu

- Les études textiles (tissage de lin en chevrons) sont présentées dans l'exposé d'Olivier Cahart (p. 64). A ce jour, tous les spécialistes des tissus anciens considèrent que le Linceul a pu être tissé dans les premiers siècles, au Moyen-Orient (Syrie ou Palestine).
- La couture longitudinale, très spéciale, qui relie les deux bandes du tissu (respectivement 8 cm et 103 cm) n'existe sur aucun tissu ancien

⁹ gravure du manuscrit de Jean Skylitzès - XIII^{ème} siècle - BN de Madrid.

¹⁰ cf. manuscrits du X^{ème} siècle découverts au Mont Athos par Mark Guscin (voir MNTV n° 42 et 45).

venant d'Europe. Mais elle existe sur des tissus du I^{er} siècle trouvés en Egypte ou à Massada (au sud de Qûmran)¹¹.

- Les grandes taches d'eau visibles sur le tissu ne sont pas dues à l'incendie de Chambéry (1532), mais à un pliage beaucoup plus ancien, selon trois axes, puis en accordéon (fig. 7), avec un stockage sans doute dans une jarre comme il en existait en Palestine¹².
- Des traces de parfums (myrrhe, aloès)¹³, et d'aragonite, minéral cristallin semblable à celui que l'on trouve à Jérusalem, ont été mises en évidence.
- Les datations scientifiques de la fabrication du tissu sont présentées dans le présent Cahier : par Pierre de Riedmatten, pour le test au C14 de 1988 (p. 50) ; et par Patrice Majou, pour les travaux récents du Professeur Giulio Fanti (p. 57). Ces derniers aboutissent à une **fabrication possible à l'époque du Christ**.
- L'existence même de ce tissu est paradoxale : en effet, en Palestine, un an après l'ensevelissement, seuls les ossements étaient conservés, le reste étant brûlé. Aucun linceul juif de cette époque n'est d'ailleurs parvenu jusqu'à nous¹⁴.

1 - 5 Autres études scientifiques

- En 1898, Secondo Pia découvre que l'image **s'apparente à un négatif** photographique. Les photos diffusées partout actuellement sont en général celles du "*négatif*", notamment pour le Visage de l'Homme du Linceul. Le négatif est parfaitement lisible, tandis que le positif est difficile à interpréter.
- En 1932, les recherches commencent (sur la base des photos reprises par Giuseppe Enrie), par le Dr. Pierre Barbet¹⁵ qui reste la référence dans le domaine anatomique. Il a montré notamment : que l'enclouage n'a pas eu lieu dans la paume des mains (comme représenté sur nos crucifix), mais dans le carpe du poignet, seul endroit capable de soutenir le corps ; et que l'absence du pouce sur l'image (également visible sur le Codex Pray cité plus haut - 1195),

¹¹ cf. travaux de Mme Flury Lemberg (voir MNTV n° 32 et 49).

¹² cf. travaux d'Aldo Guerreschi (voir MNTV n° 28).

¹³ cf. Jn 19, 39.

¹⁴ sauf celui d'un homme atteint de lèpre et de tuberculose, voir MNTV n° 43.

¹⁵ cf. "*La Passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien*" - Médiaspaul - 14^{ème} édition en 2003.

est due à la blessure du nerf médian par le frottement des clous, qui entraîne cette rétraction.

- L'essentiel des autres aspects médicaux est présenté dans le présent Cahier : par le Dr. François Giraud (p.70) pour les conséquences de l'extrême violence des supplices subis ; et par le Dr. Jacques Jaume (p. 79) pour les détails anatomiques de la position des mains.
- Max Frei¹⁶ a étudié les pollens prélevés sur le tissu dès 1973 : certains proviennent de plantes qui ne poussent qu'au printemps et que l'on trouve dans les vieux murs de Jérusalem ; d'autres de Constantinople ; d'autres de régions semi-désertiques (près d'Edesse en Turquie) ; d'autres de la Mer morte (fig. 8)¹⁷ ; et d'autres, bien sûr, d'Europe. Suite à certaines réserves, les résultats de ces études doivent cependant être réexaminés attentivement.
- En 1974, Paul Gastineau met en évidence la tridimensionnalité du Visage, **propriété qu'aucune autre image ne possède** : il réalise le premier bas-relief du Visage de l'Homme du Linceul tel qu'il est inscrit dans les fibres même du tissu¹⁸ (voir fig. 1, p. 42). Cette propriété unique est ensuite mise en évidence : par la Nasa pour le corps entier (fig. 9), à l'aide du VP8 (en 1976) ; puis par Aldo Guerreschi, à la fin des années 1990, suivant un autre procédé, dit "*photo-relief*" (fig. 10)¹⁹.
- En 1978, les travaux du STURP²⁰ (fig. 11) mettent notamment en évidence la présence de sang humain, et confirment que l'image ne provient pas d'une peinture mais d'une oxydation acide déshydratante des fibres du tissu.
- Les traitements d'image en 3D ont permis, plus récemment : à l'américain Petrus Soons de réaliser en 2005 un hologramme du Visage²¹ ; à l'américain Ray Downing de réaliser en 2008 un relief complet du Visage²² (voir l'exposé de Patrice Majou, p. 44) ; et à Thierry Castex de découvrir (à partir de 2009) de nombreux détails non visibles en 2D (voir son exposé, p. 38), certains détails

¹⁶ criminologue suisse, attaché au laboratoire de la police de Zürich.

¹⁷ Propositis farcta Macbr.

¹⁸ cf. MNTV n° 36.

¹⁹ cf. MNTV n° 24.

²⁰ groupe de 31 scientifiques rassemblés à Turin pendant 120 heures continues, avec 7 tonnes d'équipements.

²¹ cf. MNTV n° 45.

²² cf. MNTV n° 47.

anatomiques ayant pu alors être étudiés par le Dr. Jacques Jaume, comme indiqué plus haut.

- D'autres études sont mentionnées ci-dessous.

2 - Comment l'image a-t-elle pu se former ?

Il faut distinguer deux images très différentes :

- l'image dite "*sanguine*" (taches de sang), qui est normale (en *positif*), et traverse le tissu ; elle comporte différentes natures de sang (veineux, artériel), ayant coulé avant et après la mort. Le recouvrement du tissu sur le supplicié explique parfaitement l'inversion de droite à gauche ;
- et l'image dite "*corporelle*", semblable à un négatif, qui ne traverse pas le tissu²³, et n'existe pas sous les taches de sang (elle a donc été formée **après** l'image sanguine). Elle a des caractéristiques très particulières : non effaçable et n'ayant pas changé de couleur malgré l'incendie de Chambéry, elle ne présente aucun contour, aucune trace de pinceau, aucune trace significative de pigments ; comme indiqué plus haut, elle est **tridimensionnelle**. Elle a été également **formée par le corps du supplicié**, car elle est très étroitement associée à l'image sanguine.

Malgré de nombreuses tentatives, **elle n'a jamais pu être reproduite avec toutes ses caractéristiques**.

Deux familles d'hypothèses sont seulement possibles pour la formation de l'image corporelle :

- des émanations chimiques du corps du supplicié (hypothèse de la "*vaporographie*", abandonnée en 1978 lorsqu'on a découvert que l'image ne traversait pas le tissu) ;
- un rayonnement de particules. Parmi les hypothèses avancées, celle du Père J. B. Rinaudo (rupture des noyaux de deutérium²⁴ de la surface du corps) répond à la fois :
 - * à la formation de l'image tridimensionnelle, par une oxydation acide déshydratante du tissu, due à l'impact des protons (fig. 12)²⁵ ; dans les zones de contact entre le corps et le tissu, il en

²³ Elle est présente sur une trentaine de microns seulement.

²⁴ Le deutérium, en proportion extrêmement faible dans l'hydrogène du corps humain, comporte deux particules élémentaires : un proton, et un neutron.

²⁵ Le libre parcours moyen des protons n'est que de quelques microns dans un tissu.

résulte une forte intensité de fibres colorées ; tandis que, dans les zones éloignées, les fibres sont blanches ;

- * et à une possible datation moyenâgeuse, par un apport de C14 supplémentaire dû à l'impact des neutrons sur les atomes d'azote du tissu²⁶.

3 - Qui est l'Homme du Linceul ?

- Pour les ethnologues, c'est un homme de type syro-palestinien, d'environ 1,78 m et 75 kg. Il semble avoir une trentaine d'années ; or saint Luc (3, 23) précise que "*Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans*".
- Il pourrait avoir appartenu à un groupe religieux juif (assez longue natte dans le dos).
- Sur ses yeux, des traces de pièces de monnaie ont été mises en évidence²⁷ ; elles ont été émises par le préfet Pilate dans les années 29 à 32 ; or le Christ est sans doute mort en l'an 30. La figure 13 montre l'image découverte sur l'œil droit, avec des traces de lettres se rapportant à l'empereur Tibère César ; et la figure 14 montre une pièce réelle, identique, trouvée chez un numismate.
- Des fantômes d'écritures autour du Visage indiquent notamment qu'il s'agit d'un certain Jésus, Nazaréen, condamné à mort²⁸. (Voir l'exposé de Jean Dartigues, p.31).
- L'iconographie du Christ change totalement vers la fin du IV^{ème} siècle : le portrait d'un jeune homme bouclé et sans barbe est alors abandonné pour un portrait se rapprochant de l'Homme du Linceul, comme dans la catacombe de Commodilla (fig. 15). Plusieurs détails caractéristiques, présents sur le Linceul, appelés les "*signes de Vignon*"²⁹, sont visibles sur des fresques, des mosaïques et de nombreuses icônes anciennes de style byzantin ; certaines précisent qu'il s'agit du "*Saint Mandyllion*", comme à Chypre (fresques de plusieurs chapelles du XII^{ème} siècle). Quant à la tache de sang en forme de 3, au niveau de la veine frontale, très souvent représentée, elle

²⁶ Selon le Père Rinaudo, un enrichissement en C14 dès la formation de l'image, associé à l'incendie ultérieur de Chambéry, pourrait expliquer l'écart de 13 siècles trouvé lors du test de 1988.

²⁷ cf. travaux du Père Filas, à partir de 1979. Les pièces de monnaie servaient à fermer les yeux du défunt. Voir MNTV n° 44.

²⁸ cf. MNTV n°36, article sur les travaux d'André Marion.

²⁹ Paul Vignon, botaniste, a fait au XX^{ème} siècle des études détaillées du Linceul.

semble avoir été interprétée comme une mèche de cheveux³⁰, par exemple sur le Christ Pantocrator du monastère de Daphni (près d'Athènes - XII^{ème} siècle).

- La comparaison des sévices subis avec ceux qu'on lit dans les Evangiles de la Passion permet aussi d'identifier l'Homme du Linceul (voir l'exposé du Dr. François Giraud, p. 70, pour les violences dues à la flagellation et à la crucifixion) :
 - * il a reçu des coups au visage et a eu le cartilage du nez cassé (Mt, ch. 26 et 27) ;
 - * il a été blessé, au front et à la nuque, par une couronne d'épines³¹ (Mt, 27, 29) ; il s'agit peut-être d'une sorte de casque, comme le "*pileus*" romain, qui a pu arrêter le sang provenant de la veine frontale ;
 - * il a subi une flagellation très sévère (Jn, 19, 1), avec un début de traumatisme cardiaque ayant accéléré sa mort ;
 - * il a porté une lourde poutre sur les épaules (Jn, 19, 17), après la flagellation ;
 - * il a été crucifié (Jn, 19, 18). L'enclouage dans les poignets a entraîné la rétraction du pouce vers l'intérieur (voir ci-dessus, § 1.2 et 1.5) ;
 - * il est mort prématurément (Marc, 15, 44), et il n'a pas eu les jambes brisées (Jn, 19, 33). La rigidité cadavérique des jambes semble avoir entraîné, chez les byzantins qui ont vu le Linceul, l'idée de l'*abaissement* du Christ (*la Kénose*) : une pièce d'or, datée de 869, représente en effet le Christ trônant, avec un pied difforme et à 90° de l'autre (fig. 16)³² ;
 - * il a reçu au côté droit une blessure *post mortem* (car béante), d'où ont coulé du sang et du sérum (Jn, 19, 34) ; cette blessure, visible donc à gauche sur le Linceul, a été parfois représentée à gauche (notamment sur une mosaïque du VI^{ème} siècle, à Ravenne) ;
 - * il n'a pas été lavé (Luc, 23, 55) ;
 - * enfin, selon les anatomistes, **il est sorti du Linceul entre 30 et 40 heures** après y avoir été déposé (donc sans atteindre le début de la putréfaction), et **sans arracher aucun caillot de sang**.

³⁰ Les connaissances sur la circulation sanguine ne datent que du XVII^{ème} siècle.

³¹ La Sainte Couronne d'épines, rachetée par saint Louis en 1238, est conservée à Notre Dame de Paris.

³² Cette anomalie se retrouve également sur des icônes byzantines du Christ enfant.

4 - Le Linceul et l'Eglise

Depuis l'arrivée du Linceul en Europe, les attitudes de l'Eglise ont varié entre :

- certaines réserves, notamment en 1389, avec un accord prudent du pape Clément VII pour la poursuite des expositions à Lirey (voir plus haut) ; ou en 1988, lors du test au C14 (voir l'exposé p. 50) ;
- et des reconnaissances officielles : en 1506, le pape Jules II institue un office particulier pour le Saint Suaire³³, et parle de "*l'unique Linceul dans lequel N.S. J.-C. lui-même fut enveloppé au tombeau*" ; et, en 1934, Pie XI parle du "*vénérable linge qui a servi à la sépulture du Christ*".

De nombreuses ostensions ont eu lieu³⁴, et des indulgences ont été accordées par les papes.

A titre personnel, la plupart des papes ont manifesté leur piété envers cette "*authentique relique... la plus splendide relique de la Passion et de la Résurrection*", comme l'a dit saint Jean-Paul II. Pour saint Jean XXIII, "*il y a ici le doigt de Dieu*". Pour Benoît XVI, "*ce visage mystérieux parle silencieusement au cœur des hommes, en les invitant à y reconnaître le Visage de Dieu... c'est l'icône du mystère du samedi saint... une icône écrite avec le sang*". Et, pour le pape François, "*cette image parle à notre cœur, et nous pousse à regarder le bois de la Croix, à nous immerger dans le silence éloquent de l'amour*".

La dévotion à la Sainte Face, très ancienne, s'est fortement renouvelée au XIX^{ème} siècle : d'abord grâce à l'image du Visage blessé et aux yeux fermés (très proche de celle du Linceul de Turin), diffusée dans le monde entier dès 1851 par M. Dupont, le "*saint homme de Tours*" ; puis grâce à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, avant même la révélation du négatif de Secondo Pia (voir la méditation de Mgr de Dinechin, p. 112).

Cependant, si le Linceul est un signe très fort de la Résurrection, il n'en est pas une preuve formelle.

Pierre de Riedmatten

³³ le 4 mai.

³⁴ Plus de deux millions de pèlerins sont venus à Turin en 1998 et en 2010.



Fig. 1

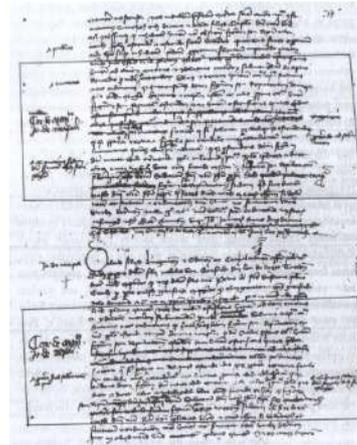


Fig. 2

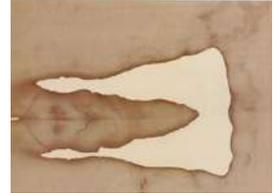
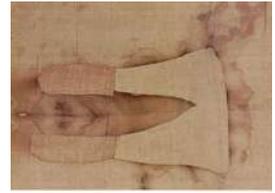


Fig. 3



Fig. 4



Fig. 4 bis



Fig. 5



Fig. 6

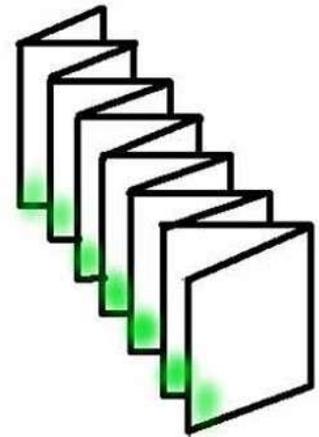


Fig. 7



Fig. 8

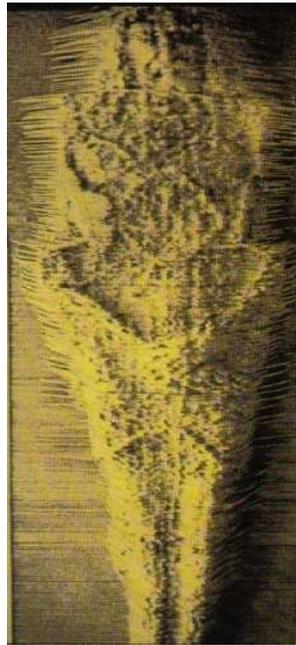


Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11

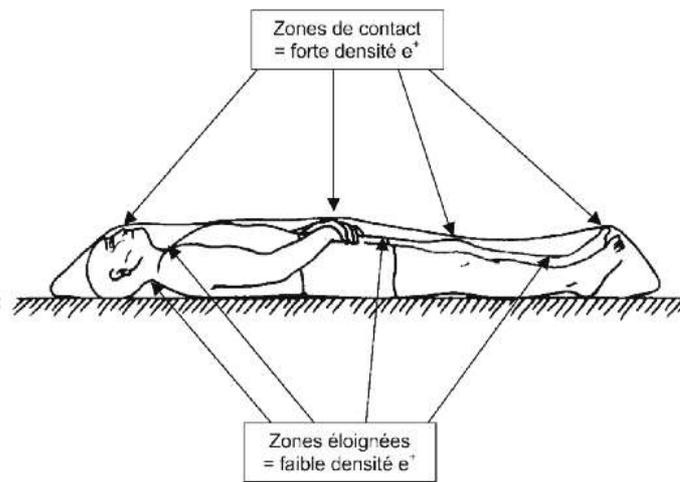


Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15

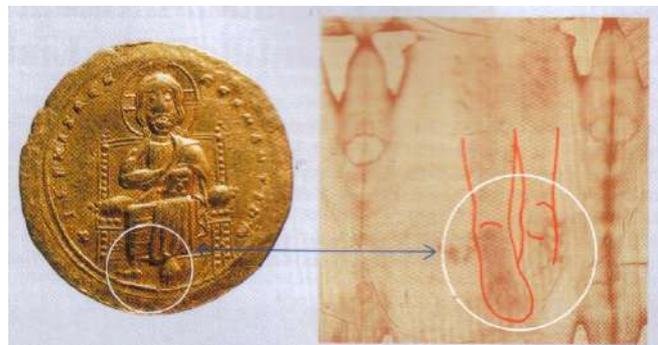


Fig. 16

Hypothèses du transfert du Linceul en France



par Antoine Macquet

Antoine Macquet, directeur d'une Société de Conseil en Finances, présente ici les quatre hypothèses principales du transfert en France du Linceul au XIV^{ème} siècle. Lire par ailleurs, la nouvelle hypothèse émise par Laurent Bouzoud, page 20.

Il ne fait maintenant pratiquement plus aucun doute que le Linceul conservé à Turin est bien celui qui était vénéré à Constantinople avant le XIII^{ème} siècle. Même s'il ne s'agit pas de preuves irréfutables, comme un texte officiel, les gravures du Codex Pray, daté de 1195, montrent plusieurs détails qui permettent cette affirmation, car ils existent aussi sur le Linceul de Turin : trous en forme d'équerre au niveau des reins, pli sous le fessier, quatre doigts à chaque main... (voir les exposés de Pierre de Riedmatten et de Thierry Castex pp. 5 et 38). On peut ainsi remonter dans l'histoire ancienne de l'Image d'Edesse/Linceul :

- elle est arrivée solennellement à Constantinople en 944. Dans son homélie du 16 août, Grégoire le Référendaire précise alors qu'il ne s'agit pas d'une peinture ; il distingue l'image sanguine et l'image corporelle du Christ, laquelle a été "*embellie par les gouttes de sang jaillies de son propre côté*" ;
- elle a été vénérée en 1147 par le roi Louis VII, lors de la deuxième croisade ;
- elle a été vue par le pèlerin Robert de Clari (ou Cléry) en 1203, lors de la quatrième croisade, dans l'église des Blachernes (en haut à gauche dans la gravure de la fig. 1) : "*le Sydoine (sindon en grec = linceul) où Notre Sire fut enveloppé y était, qui chaque vendredi se dressait tout droit, si bien qu'on pouvait y voir la figure de notre Seigneur*" ;
- elle a disparu lors du sac de la ville par les croisés, en avril 1204 : "*personne ne sut, ni Grecs, ni Français, ce que le Sydoine devint quand la ville fut prise*" ;
- celui-ci a été signalé à Athènes en 1205, par une lettre de Théodore Ange Comnène au pape Innocent III.

La première présentation publique en France a eu lieu en 1357 à Lirey, au sud de Troyes ; un méreau de pèlerinage (fig. 2¹) montre les armoiries de

¹ retrouvé à Paris en 1850, et conservé au musée de Cluny.

Geoffroy de Charny (à gauche) et celles de sa veuve, Jeanne de Vergy (à droite).

Parmi les nombreuses hypothèses faites pour combler le *trou* historique entre 1205 et 1357, examinons les quatre principales.

1 - L'hypothèse des Templiers²

Elle vient de l'association de deux idées :

- d'une part, lors de chapitres secrets, quelques initiés auraient vénéré une "idole", le *Baphomet*, décrit parfois comme "représentant une tête barbue à quatre pieds". Mais la description de cette idole correspond plutôt à une statue (volume) et non pas à un tissu (plat). Les découvertes, au XX^{ème} siècle, dans divers sites d'origine templière, de portraits du Christ proches du Visage de l'Homme du Linceul - peinture de Templecombe (Irlande), têtes ou bas-reliefs en pierre (Angleterre,...) - ont cependant accrédité l'idée que les Templiers auraient pu mettre le Linceul à l'abri, après la chute de l'empire franc de Constantinople (1261) ; et qu'ils auraient transféré cette *idole* à Paris en 1295 ;
- et d'autre part, Geoffroy de Charnay qui a été brûlé en 1314 avec d'autres dignitaires de l'Ordre des Templiers (dont Jacques de Molay, le grand maître), sur l'ordre du roi Philippe le Bel. Mais l'association du nom de Geoffroy de Charnay (famille originaire d'Anjou) avec celui de Geoffroy de Charny (famille originaire de Champagne/Bourgogne), ne paraît pas sérieusement fondée.

Cette hypothèse, non retenue pendant longtemps, a été relancée en 2011 par la médiéviste Barbara Frale³ qui a découvert de nouveaux textes du procès des Templiers, dans les archives du Vatican.

2 - L'hypothèse du transfert officiel vers saint Louis

Le Père dominicain André-Marie Dubarle a montré⁴ comment saint Louis aurait pu acquérir le Linceul sans vraiment s'en rendre compte, en même temps que les vingt-deux autres reliques byzantines cédées par l'empereur franc de Constantinople, Baudouin II de Courtenay.

Après avoir reçu la Sainte Couronne d'épines, en 1239, pour laquelle il fit construire la Sainte-Chapelle, saint Louis a reçu en effet (en 1241) "*une sainte toile insérée dans un tablel*" (*sanctam toellam tabulae insertam*), ou encore "*une certaine table que la Face du Seigneur a touchée quand on l'a déposé de la croix*". Or, un

² ordre militaire et religieux créé en 1128 pour la protection des pèlerins et des lieux saints de Jérusalem ; transféré à Chypre après la perte de la Terre Sainte (1291) ; dissous en 1312 par le pape Clément V.

³ cf. "*Les Templiers et le Suiare du Christ*" - Barbara Frale - Ed. Bayard, 2011.

⁴ cf. "*Histoire ancienne du Linceul de Turin*" - André-Marie Dubarle - tome 2 - Ed. F. X. de Guibert, 1999.

inventaire des reliques de la Sainte Chapelle, vers 1330, mentionne : "*un écrin de bois peint où il y a une grande relique sans étiquette*". Et un coffre long et plat (60 cm x 40 cm), avec l'inscription "*sainte toile enchâssée en une table*", figure au premier plan, dans une gravure du XVIII^{ème} siècle représentant les reliques de la Grande Châsse de la Sainte Chapelle (voir détail sur la fig. 3).

Philippe VI aurait alors pu offrir à Geoffroy de Charny cette *toile* (le Linceul ?), car il lui a donné trois reliques pour sa collégiale de Lirey, prises sur le trésor royal, "*par grâce spéciale pour ses grands et agréables services*".

Mais il est difficile de croire que l'on n'ait pas prêté suffisamment d'attention à ce coffre, s'il contenait une relique aussi essentielle.

3 - L'hypothèse d'un transfert familial discret

Lors du sac de Constantinople, Othon de La Roche, l'un des chefs de la IV^{ème} croisade, a emmené le Linceul à Athènes, comme le précise la lettre de Théodore Ange citée plus haut. Et le légat du pape, accompagné de Nicolas d'Otrante l'aurait vu à Athènes lors de sa rencontre avec Othon de la Roche, en 1206.

Le Linceul aurait pu alors arriver en France par un circuit familial, puisque Jeanne de Vergy était l'arrière-arrière-petite-fille d'Othon de la Roche ; mais par un circuit aussi discret que possible, car le pape Innocent III avait déclaré⁵ que seraient anathèmes toutes les personnes qui ne rendraient pas à l'Eglise les reliques prises pendant le pillage de la ville.

Certains auteurs ont supposé un transfert en 1208, par Ponce de la Roche (père d'Othon) ; ou lorsqu'Othon de la Roche serait lui-même rentré en France, où il serait mort vers 1234⁶ ; ou encore lors de la chute de l'empire latin de Constantinople (1261) ou du duché d'Athènes (1312).

4 - L'hypothèse du voyage de Geoffroy I^{er} de Charny

Geoffroy de Charny, chevalier bourguignon qui s'illustra au service des rois de France (fig. 4)⁷, aurait pu aussi ramener lui-même le Linceul en France.

Cette hypothèse est en cours d'étude par l'historien Ian Wilson⁸. Selon lui, Geoffroy de Charny, qui n'est pas allé au Moyen Orient en 1346⁹, mais en 1344, est revenu en France en traversant l'Est de l'Europe (Serbie,...), avec Edouard de Beaujeu, son compagnon d'armes, mais d'un rang social plus

⁵ cf. décret de 1215.

⁶ Selon L. Bouzoud, il n'y a cependant aucune preuve formelle du retour en France d'Othon de la Roche ; cf. "*Le Clan des Achaiens*" - Autoédition, mars 2015.

⁷ négociation avec le roi d'Angleterre, à Calais, en 1349.

⁸ cf. MNTV n° 47.

⁹ à la bataille de Smyrne.

élevé¹⁰. Au cours de ce long voyage de retour, le Linceul aurait pu être confié discrètement à celui-ci, en raison des graves menaces turques, pour le mettre en meilleure sécurité en France. Édouard de Beaujeu, tué ensuite à la bataille d'Ardres¹¹ (1351), aurait pu alors transmettre à Geoffroy de Charny sa tutelle spéciale et secrète sur le Linceul.

Antoine Macquet



Fig. 1



Fig. 2

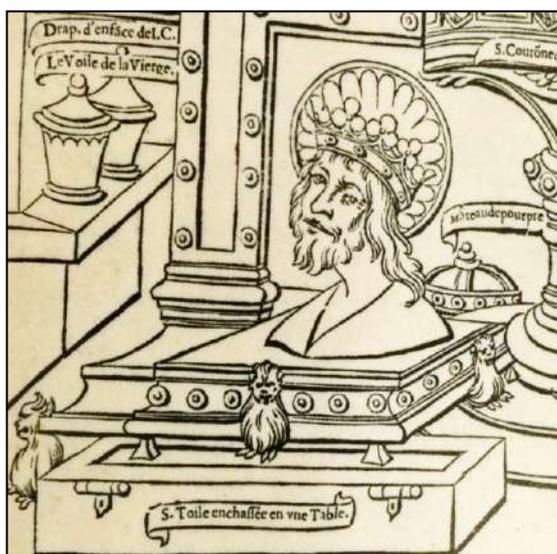


Fig. 3



Fig. 4

¹⁰ Son ancêtre, Guillaume de Beaujeu, avait été le dernier Grand Maître de l'Ordre du Temple chargé de tenir la Terre Sainte.

¹¹ près de Calais.

Nouvelle hypothèse de transfert du linceul en France

Première partie 1204-1317



par Laurent Bouzoud

Ancien directeur de grands projets dans le domaine des systèmes d'information, Laurent Bouzoud (ingénieur en retraite) propose une nouvelle hypothèse de transfert du Linceul au XIV^{ème} siècle, grâce notamment à la veuve du dernier duc d'Athènes et à la dernière héritière de la principauté franque de Morée¹. L'analyse de cette "histoire de famille", conduite discrètement par ce "Clan des Achaïens", comprend deux parties², dont la première, présentée et publiée au moment du Forum MNTV, couvre la période 1204 -1317 ; elle reprend une hypothèse simple, déjà avancée en 1997 par Daniel Raffard de Brienne³, selon laquelle le Linceul serait resté "tout bonnement" à Athènes jusqu'à la chute du duché, en 1312⁴.

Après la mort accidentelle, en 1197 à Saint Jean d'Acre, du comte Henri de Champagne, roi de Jérusalem, le pape Innocent III relance, dès 1198, la quatrième croisade. Parmi les croisés se trouvent plusieurs seigneurs ayant également un rapport avec la Champagne : Thibaut III de Champagne, frère cadet d'Henri et l'un des chefs initiaux de la croisade⁵ ; Gauthier III de Brienne ; Baudouin de Flandres⁶ et son frère Henri de Hainaut (devenus plus tard empereurs de Constantinople). Ainsi que deux grands officiers : Geoffroy de Villehardouin (maréchal de Champagne et chroniqueur de la IV^{ème} croisade⁷), et Geoffroy V de Joinville, sénéchal de Champagne et oncle de Jean de Joinville (le futur biographe de Saint Louis et chroniqueur de la VII^{ème} croisade).

On y voit aussi des croisés bourguignons ou francs-comtois, dont le fameux chevalier Othon de La Roche, de rang social encore modeste.

¹ La principauté de Morée (appellation française venant sans doute de l'abondance du mûrier dans cette région), ou Achaïe (appellation des papes), recouvrait l'essentiel du Péloponnèse.

² "Le Clan des Achaïens - Scénario pour l'histoire du Linceul de Turin (1204-1453)" - Laurent Bouzoud - 1^{ère} partie: "Le Linceul entre Grèce et France (1204-1317)" - Autoédition, mars 2015 ; 2^{ème} partie : "Le Linceul et les Charny (1317 - 1453)", à paraître.

³ alors Président du CIELT ; décédé en 2007.

⁴ cf. "Dictionnaire du Linceul de Turin" - D. Raffard de Brienne - Ed. de Paris - 1997.

⁵ qui fut finalement conduite par Boniface de Montferrat.

⁶ beau-frère de Thibaut III, ayant épousé sa sœur Marie de Champagne.

⁷ "La Conquête de Constantinople" - cf. notamment la traduction de Jean Dufournet - Ed. Flammarion - 2004.

1 - L'Achaïe et le duché d'Athènes avant 1312

Il est maintenant couramment admis que, peu après le sac de Constantinople par les Francs (12 avril 1204), le "*sydoine de NS Jésus-Christ*" a été emmené à Athènes⁸ par Othon de La Roche⁹. Il fut le premier seigneur franc d'Athènes¹⁰, où il fonda une lignée française qui dura plus d'un siècle (de 1204 à 1312). Plus tard, la Seigneurie d'Athènes deviendra duché.

Il semble que ni Othon de La Roche (mort entre 1225 et 1234) ni ses successeurs n'aient eu de raison de ramener le Linceul en France¹¹.

La carte de la figure 1 montre la Grèce franque durant cette période. Les ducs d'Athènes sont devenus les vassaux des princes d'Achaïe, où Geoffroy de Villehardouin¹², neveu et homonyme du maréchal, avait fondé une prestigieuse lignée de princes : on parlait français à sa cour, dont le raffinement rivalisait avec celle des comtes de Champagne.

Isabelle de Villehardouin¹³, héritière de la principauté d'Achaïe (d'abord en théorie puis en droit¹⁴), a eu, de son deuxième mariage, avec Florent de Hainaut¹⁵, une fille unique, **Mahaut de Hainaut** (née le 30 novembre 1293), qui est sans doute celle par qui Geoffroy I^{er} de Charny recevra plus tard le Linceul.

⁸ cf. lettre de Théodore Ange Comnène au pape Innocent III - 1^{er} août 1205 - Archives du Vatican.

⁹ Il avait "*fait preuve d'une telle bravoure au cours des combats que... ses frères croisés ne firent aucune réticence pour lui accorder la plus belle des reliques, le Saint Suaire*", phrase extraite par G. Barbet du *Gesta Francorum*...

¹⁰ Il avait pris part à la conquête d'Athènes et de la Béotie (Thèbes,...) dès 1204, puis du Péloponnèse en 1205, avec Geoffroy de Villehardouin (neveu et homonyme du maréchal).

¹¹ L'hypothèse d'un transfert en France vers 1208 par Ponce de la Roche, père d'Othon, paraît peu crédible (cf. notamment "*Le Saint Suaire*" - Pierre de Riedmatten - 2^{ème} édition, janvier 2015 - Ed. Fidélité).

¹² deuxième prince d'Achaïe, après Guillaume de Champlitte, lequel était également originaire de Champagne.

¹³ née en 1259, fille de Guillaume et petite fille de Geoffroy de Villehardouin précité.

¹⁴ Après la reprise de Constantinople par les Grecs en 1261 (fin de l'empire latin de Constantinople), l'Achaïe est devenue vassale du Royaume de Naples, en 1267 (traité de Viterbe) ; et, en 1277, les rois de Naples sont devenus princes d'Achaïe. A la mort de son père (en 1278), Guillaume de Villehardouin (deuxième fils de Geoffroy), Isabelle n'est donc plus héritière en titre de la principauté ; mais, en 1289, le roi de Naples (Charles II d'Anjou), décide "*par pure libéralité et grâce spéciale*" de restituer la principauté d'Achaïe à Isabelle (sa belle-sœur). Le royaume de Naples reprend cependant possession de la principauté d'Achaïe en 1306.

¹⁵ frère cadet du comte Jean de Hainaut et arrière-petit-fils de l'empereur Baudouin I^{er} ; le mariage eut lieu en 1289.

En 1299, pour mettre un terme à un conflit de suzeraineté entre le duché d'Athènes et la principauté d'Achaïe, Mahaut est fiancée (à 5 ans !) au duc d'Athènes Guy II de La Roche. Pour son mariage (en 1305, à 12 ans, âge de la majorité féodale), elle reçoit en dot le château de Kalamata (au sud de l'Achaïe, voir fig. 1), conquis (en 1209) par son arrière-grand-père Geoffroy de Villehardouin ; elle a déjà un caractère très affirmé.

A la mort de Guy II de La Roche, en 1308 (elle n'a encore que 15 ans), Mahaut se retire sans doute dans son château de Kalamata (fig. 2 ¹⁶), sans avoir de raison d'y emporter le Linceul, tandis que Gautier V de Brienne succède à Guy II de la Roche, son cousin germain.

2 - Le désastre de 1312

C'est dans ce contexte que, le 15 mars 1312, le duc Gauthier V de Brienne est tué dans une bataille contre une grande compagnie de routiers Catalans. Sa chevalerie est décimée. Et il est décapité sur place. C'est la chute du duché d'Athènes, une nouvelle catastrophe dans l'histoire du Linceul.

Les Catalans envahissent aussitôt le duché, prennent Thèbes, et assiègent Athènes où la veuve du duc Gauthier, née **Jeanne de Châtillon**¹⁷, résiste quelque temps dans l'Acropole.

La nouvelle de la mort du duc Gauthier et de la perte du duché d'Athènes plonge la noblesse franque dans la plus grande consternation. Qu'est-il advenu alors du Linceul ?

Il n'a pas été pris par les Catalans, qui fondèrent à Athènes une lignée de ducs catalans et aragonais, car ce n'est pas entre les mains de chevaliers catalans ou aragonais qu'on retrouvera plus tard "*la relique la plus précieuse de toute la chrétienté*", mais entre celles d'un chevalier bourguignon (Geoffroy I^{er} de Charny) qui était champenois par sa mère (Marguerite de Joinville).

Le Linceul a donc été alors emporté hors du duché d'Athènes. Mais par qui ? Et où ?

¹⁶ gravure du XIX^{ème} siècle.

¹⁷ fille de Gaucher de Châtillon, connétable de France.

3 - Le gardiennage du Linceul en Achaïe

Jeanne de Châtillon, "*gardienne*" du Linceul depuis la mort de son mari, et âme de la résistance, semble avoir été en situation, quelques semaines après ce désastre, d'organiser l'exfiltration du précieux linge hors d'Athènes, en même temps que la sienne et celle de ses deux enfants en bas âge (Isabelle et Gauthier VI de Brienne).

Pour suivre la trace du Linceul, il faut donc suivre celle de Jeanne.

De nombreuses raisons permettent de penser que Jeanne de Châtillon est passée par l'Achaïe, alliée ancestrale et suzeraine du duché d'Athènes : c'est là qu'elle pouvait trouver la sécurité physique et les appuis militaires dont elle avait besoin pour reprendre possession du duché.

Les dernières volontés de son mari l'y poussaient également. Dans son testament (mars 1312), le duc Gauthier V avait en effet choisi trois grands officiers de Philippe le Bel comme exécuteurs testamentaires : son beau-père (le connétable Gaucher de Châtillon) ; le maréchal de Noyers, neveu du connétable ; et Anseau de Joinville (fils du biographe de saint Louis).

Gauthier V de Brienne avait par ailleurs placé Mahaut de Hainaut très haut dans la liste des bénéficiaires de ses dernières volontés, avant même sa propre épouse.

Enfin, il était assez facile de rejoindre Mégare, la ville d'Achaïe la plus proche d'Athènes (fig. 1) : il n'y a qu'une cinquantaine de kilomètres à faire, totalement *à pieds secs* (voir le circuit en vert sur la carte détaillée de la fig. 3), en suivant d'abord, jusqu'à Eleusis, la Voie sacrée qui passait devant le monastère de Daphni - où se trouvait peut-être le Linceul¹⁸.

Une autre solution était de passer par l'île de Salamine, en utilisant une barque pour les deux courts passages en mer : à peine plus d'un kilomètre au point le plus resserré du détroit, puis huit cent mètres pour atteindre la côte (voir le pointillé vert sur la carte de la fig. 3).

En arrivant en Achaïe, Jeanne de Châtillon avait la possibilité de se réfugier à Argos¹⁹ (voir fig. 1), qui était un fief du duché d'Athènes. On

¹⁸ Le monastère de Daphni contient de nombreuses mosaïques byzantines du XII^{ème} - XIII^{ème} siècle, notamment un immense Christ Pantocrator sur lequel on dénombre une quinzaine des signes particuliers observés par Paul Vignon sur le Linceul de Turin. (Nota MNTV). Et Othon de la Roche y avait installé des moines cisterciens venus de Bourgogne ; plusieurs des descendants d'Othon de la Roche sont enterrés à Daphni.

¹⁹ à proximité du port de Nauplie.

peut ainsi imaginer que Jeanne mit temporairement le Linceul à l'abri dans son château d'Argos (fig. 4).

Cependant, pour faire valoir ses droits, elle devait aussi chercher des secours auprès du prince d'Achaïe, qui était alors Philippe de Tarente²⁰ ; il se trouvait sans doute à Andravida, la capitale, ou à Clarence, le lieu de résidence des princes (voir fig. 1).

Jeanne ne pouvait pas confier le Linceul à Philippe de Tarente, car il ne faisait pas partie du *Clan* : il était étranger à l'histoire de la conquête de Constantinople et à celle du Linceul, étranger aussi à ses propres vassaux d'Achaïe.

En revanche, Mahaut de Hainaut, veuve depuis 4 ans de Guy II de la Roche, devait se trouver dans son château de Kalamata. Comme Jeanne, Mahaut était veuve, jeune (19 ans) et bouillante ; et elle avait été aussi duchesse d'Athènes et *gardienne* du Linceul avant Jeanne. Elles faisaient partie du même *Clan*. C'est donc à Mahaut que Jeanne choisit de confier le Linceul. On peut imaginer que Mahaut le mit à l'abri à Kalamata, où il y a encore une chapelle byzantine (fig. 5).

Jeanne de Châtillon ne semble pas avoir trouvé en Achaïe les appuis militaires dont elle avait besoin. Elle devait donc aller les chercher à Naples, suzerain de l'Achaïe. Après s'être embarquée à Clarence avec ses enfants, et être sans doute passée par le comté de Lecce (dans les Pouilles), qui avait appartenu à son mari, elle apparaît ainsi en novembre 1312 à la cour du roi (Robert d'Anjou).

Mais elle n'y a pas emporté le Linceul. En effet, on constate à nouveau que ce n'est pas entre les mains de chevaliers angevins ou italiens que le Linceul réapparaîtra plus tard, mais à Lirey en Champagne.

C'est donc peut-être à Kalamata que le Linceul demeure pendant les cinq années de son séjour en Achaïe (1312 - 1317). Mahaut elle-même, pour faire également valoir ses droits sur le duché, va chercher dans le Hainaut des appuis juridiques après de son oncle, en laissant le Linceul en sécurité derrière elle.

4 - Les évènements en France

Le retentissement politique de la chute du duché d'Athènes, et les ambitions qui éclatent de toutes parts entre les prétendants à la succession, amènent le roi Philippe IV le Bel à procéder à un grand réaména-

²⁰ deuxième fils de Charles II d'Anjou, et frère du roi Robert d'Anjou.

gement de la situation. Il impose de nombreux échanges de droits et cinq mariages, dont celui de Mahaut avec Louis de Bourgogne²¹, qui a lieu à l'été 1313. En même temps, il obtient de Philippe de Tarente²² la restitution à Mahaut de la principauté d'Achaïe/Morée.

D'autres évènements graves secouent alors la France : l'affaire des Templiers, qui se terminera en mars 1314 par le bûcher pour Jacques de Molay et Geoffroy de Charnay²³ ; et le scandale de la Tour de Nesle²⁴. L'augmentation considérable des impôts entraîne par ailleurs une fronde de la noblesse, en Bourgogne et en Champagne. Cette ligue féodale est notamment représentée par **Jean de Charny**, choisi "*parmi les personnages les plus considérables et les plus dignes par leur autorité*" : cette famille bourguignonne est liée au *Clan*, par ses liens avec notamment les familles de Champlitte, de Noyers, et de Toucy. Après la mort de Philippe le Bel (en novembre 1314), Louis X épouse (en août 1315) Clémence de Hongrie, qui avait été élevée à la cour de Naples ; elle y avait certainement croisé Jeanne de Châtillon, et avait pu parler discrètement du Linceul avec elle.

5 - L'expédition bourguignonne de Morée

Deux ans après son mariage, Louis de Bourgogne prépare une expédition militaire pour prendre possession de la Morée ; Mahaut l'y précède avec un millier de soldats, mais subit une défaite, en février 1316, face à l'infant Ferrand de Majorque, également prétendant au titre de prince d'Achaïe²⁵.

Le chef militaire de l'expédition, en même temps qu'exécuteur testamentaire de Louis est "*noble homme notre ami et féal chevalier, Monseigneur Jean de Charny*" ; celui-ci est accompagné de son fils puîné, Dreux, et très probablement de **Geoffroy**, son dernier fils (né au tout début du XIV^{ème} siècle).

Après bien des péripéties, et grâce aux renforts fournis par le roi de Naples (Robert d'Anjou), Louis de Bourgogne remporte (5 juillet 1316)

²¹ frère cadet du duc Hugues V, et beau-frère du futur roi Louis X le Hutin.

²² devenu entretemps empereur théorique de Constantinople.

²³ à ne pas confondre avec Geoffroy de Charny. cf. notamment "*Le Saint Suaire*" - P. de Riedmatten.

²⁴ où est compromise Marguerite de Bourgogne, sœur de Louis, épouse du futur Louis X ; morte à Château-Gaillard en 1315.

²⁵ par sa femme, descendante d'Isabelle de Villehardouin ; arrivé en Morée pendant l'été 1315, il avait déjà rallié plusieurs barons à sa cause.

une grande victoire sur son concurrent, qui est décapité sur le champ de bataille.

La Chronique aragonaise de Morée précise que Louis de Bourgogne, après sa victoire, "*voulut récompenser ses serviteurs*". Il donna ainsi "*des terres... à messire Dreux de Charny, frère de Messire Geoffroy de Charny*". Bien que la mention de Geoffroy de Charny soit passée longtemps inaperçue et ne figure que dans cette Chronique aragonaise²⁶, les recherches récentes confirment la fiabilité de l'auteur aragonais.

Il est donc très probable que Geoffroy de Charny était présent en Morée à l'été 1316 et qu'il reçut lui aussi un fief après cette bataille, la baronnie appartenant à Nicolas de Nivelet (considéré comme traître, car il était resté fidèle à l'infant Ferrand de Majorque). En raison de son jeune âge (moins de 14 ans, âge de la majorité féodale), Geoffroy a sans doute reçu ce fief, en *pair* avec Dreux²⁷, selon la coutume féodale du *parage* ou *frérage* en vigueur en Bourgogne. Cette baronnie comprenait le château de Fanari (au nord de Kalamata).

6 - Le deuxième désastre en Achaïe - Don du Linceul aux Charny

Mais l'euphorie provoquée par la victoire de Louis est de courte durée, car il meurt moins d'un mois après, à 18 ans. Le roi de Naples (Robert d'Anjou) entreprend alors des manœuvres destinées à assurer à son royaume le contrôle de la principauté : il fiance Mahaut, contre son gré, à son plus jeune frère (Jean de Gravina). Elle refuse cette alliance, mais finalement, en mai 1317, elle est sommée de l'accepter et de partir pour Naples. Elle répond qu'elle doit d'abord préparer son départ.

Elle décide alors de faire le **don gracieux du Linceul à Jean de Charny**, qui avait repris auprès d'elle le rôle d'homme de confiance joué auparavant auprès de son époux Louis de Bourgogne.

Ce don eut peut-être lieu en juin 1317 au château de Kalamata, où Geoffroy de Charny pouvait venir en voisin ; il a pu le mettre à l'abri pendant quelques semaines dans son château de Fanari (au nord de Kalamata).

²⁶ Les trois autres versions de la Chronique de Morée (grecque, française et italienne) s'arrêtent avant cette opération militaire.

²⁷ lequel avait également reçu la baronnie de la Vostiza, à une centaine de km au nord du Péloponnèse.

Les circonstances de ce don sont parfaitement cohérentes avec les deux déclarations (souvent considérées comme mystérieuses²⁸) faites plus tard à propos de l'arrivée du Linceul dans la famille de Charny :

- la première en 1389, par Geoffroy II de Charny, selon laquelle la précieuse relique avait été offerte gracieusement - *liberaliter oblatam* - à son père Geoffroy I^{er} ;
- la seconde en 1443, par Marguerite de Charny, fille de Geoffroy II, mentionnant le Linceul comme reçu *jadis par feu son grand-père* lors d'une *expédition militaire* (*bello partum*)²⁹. Or, l'expédition bourguignonne de Morée était bien une expédition militaire.

7 - Le transfert du Linceul en France (1317)

Après le départ de Mahaut (juin 1317), les Bourguignons qui l'avaient accompagnée en Morée rentrent en France, sous la conduite de Jean de Charny, accompagné de Geoffroy, tandis que Dreux de Charny reste dans son fief de la Vostiza. Ils empruntent sans doute le même itinéraire qu'à l'aller, en s'embarquant à Clarence (fig. 6), pour gagner Venise et traverser les Alpes avant l'hiver (passage du col du Grand Saint Bernard). Le voyage a donc lieu à l'automne 1317, voyage qui offrait des conditions idéales pour le transfert du Linceul en France : une sécurité parfaite assurée par l'escorte des bourguignons, et une discrétion totale puisqu'il ne s'agissait que d'une troupe de chevaliers qui rentraient au pays.

Le Linceul suit donc le même itinéraire que la Sainte Couronne d'épines, venue elle aussi, 80 ans plus tôt, de Venise jusqu'à la région de Troyes (à Villeneuve l'Archevêque). Après être passé par Milan, Aoste, Lausanne, Dôle, Dijon et Bar-sur-Seine, le Linceul arrive à **Lirey** (20 km au sud de Troyes) avant la fin 1317. En accord avec une ancienne tradition, il a pu ainsi faire étape au château de Savoisy, propriété de Jean de Charny, venant du côté de son oncle maternel André III de Savoisy, abbé de Molosmes. Il restera au secret à Lirey, sans doute une simple maison-forte en bois³⁰, et réapparaîtra dans les années 1350 entre les mains de Geoffroy de Charny.

²⁸ cf. D. Raffard de Brienne - "*Dictionnaire Linceul de Turin*" - Ed. de Paris - 1997.

²⁹ cf. J.-J. Chifflet : "*De linteis sepulchralibus*" - Anvers - 1688.

³⁰ *La Motte*, sur un rectangle de 40 m x 50 m entouré d'un fossé.

8 - Pourquoi Lirey et les Charny ? Le clan des Achaïens

Les familles du "*Clan*", agissant en France, en Italie, en Grèce et en Achaïe, étaient toutes originaires de Champagne ou de Bourgogne, et avaient des appuis très élevés, sans doute royaux³¹. Solidaires sur plusieurs générations (quatre pour les Charny), et unis par un réseau très dense de liens familiaux³², elles partageaient en secret la même dévotion pour le "*Sydoine de Notre Seigneur*", emmené à Athènes par leur parent par alliance Othon de La Roche ; celui-ci avait transformé le Parthénon en "*Eglise N.D. d'Athènes*" et avait fait bâtir une tour à l'entrée de l'Acropole, la *Tour franque*³³.

Parmi plusieurs possibilités, l'humble hameau de Lirey qui n'attirait pas l'attention (pas d'église ni de château fortifié) a été choisi par ces familles, au cœur de leur sanctuaire champenois - peut-être à titre transitoire - comme lieu emblématique d'un passé prestigieux, ainsi que, peut-être, pour les raisons suivantes :

- Jeanne de Châtillon était une petite nièce de Mabile de Villehardouin, qui avait épousé le fils aîné de Jean de Joinville, et qui avait eu Lirey en dot ;
- Lirey appartenait encore au sénéchal Jean de Joinville, beau-père de Jean de Charny³⁴, et qui avait une très grande dévotion pour les reliques ; il avait fait le partage de ses biens, et avait très probablement déjà destiné le fief de Lirey à son petit-fils Geoffroy ;
- Miles de Noyers était seigneur de Villebertin, à 20 km au sud de Troyes, fief lui venant de Gaucher de Châtillon, avec Lirey dans sa mouvance.

Jean de Joinville, âgé de 92 ans, eut donc peut-être l'immense bonheur de pouvoir contempler chez lui le Corps et la Sainte Face du Seigneur, avant de mourir en paix, le 24 décembre 1317.

Laurent Bouzoud

³¹ Miles de Noyers, maréchal de France, et neveu du connétable, bénéficiait ainsi d'une faveur royale qui lui permettra pendant toute sa vie d'influer sur la destinée de son entourage.

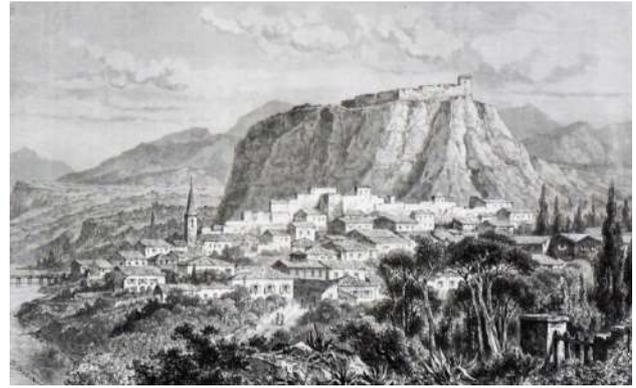
³² par exemple, Anseau de Joinville (fils du biographe de Saint Louis), était le beau-frère de Jean de Charny. Et celui-ci avait signé le testament de Louis de Bourgogne.

³³ détruite à la fin du XIX^{ème} siècle.

³⁴ lequel était encore vivant en 1319, car convoqué alors par le roi Philippe VI.



Fig. 1



Château de Kalamata
Fig. 2

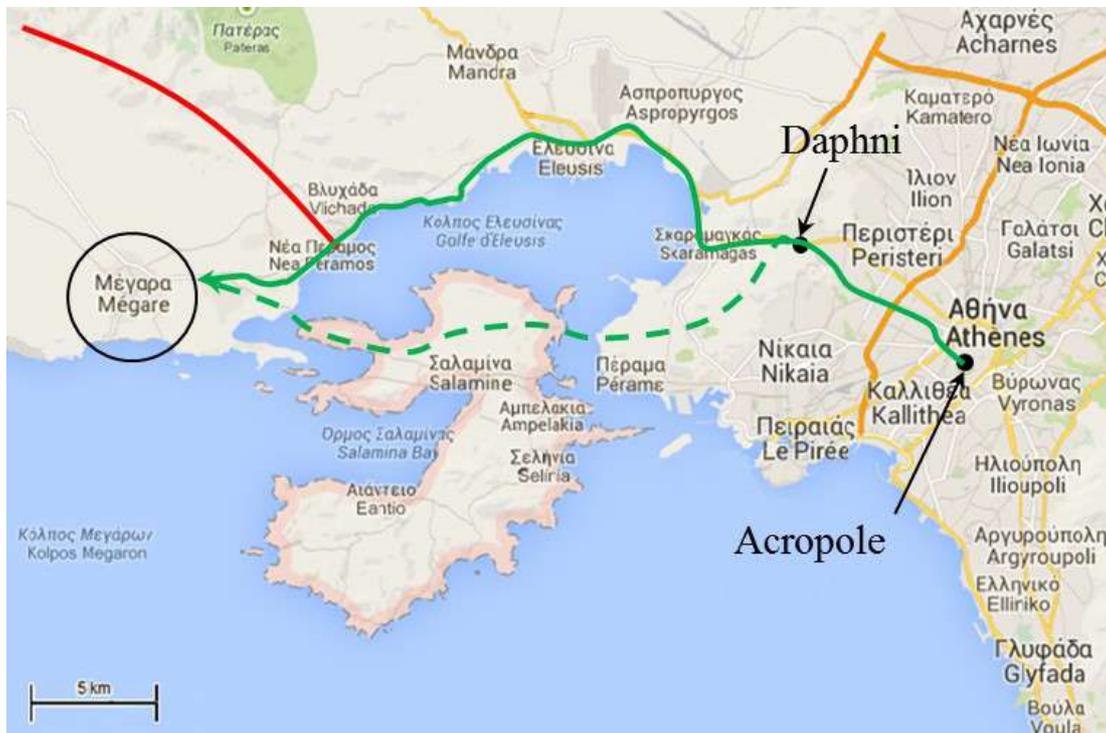


Fig. 3



Fig. 4 – Château d'Argos



Fig. 5 - Chapelle de Kalamata



Fig. 6

Écritures autour du visage

par Jean Dartigues



Ingénieur retraité et secrétaire de MNTV, Jean Dartigues présente le contenu des traces d'écriture découvertes autour du Visage de l'Homme du Linceul, et leur corrélation possible avec les formalités d'inhumation en Palestine à l'époque du Christ.

1 - Découvertes des traces d'écriture

En 1978, Pietro Ugolotti, regardant attentivement des négatifs, décela, autour du Visage de l'Homme du Linceul, des signes très peu visibles, ressemblant à des traces de graphismes, de lettres, voire de mots¹. Peu après, les Pères Aldo Marastoni et André Dubois, déchiffrèrent à leur tour², avec des moyens dérisoires, des caractères grecs et latins, dans la même zone, en particulier les mots ou morceaux de mots supposés : IBER, INNECE, NEAZARE, et PEZω.

En 1994, Éric de Bazelaire et Marcel Alonso s'adressèrent à l'Institut d'Optique d'Orsay pour approfondir ce nouveau domaine de recherches. Grâce à des traitements successifs et complexes de l'image³, notamment pour supprimer le bruit de fond optique dû aux chevrons du tissu, deux chercheurs, André Marion et Anne-Laure Courage, réussirent à mieux déchiffrer ces *fantômes* d'écritures (fig. 1), et retrouvèrent une grande partie des caractères mis en évidence précédemment⁴.

Lors de la publication de ces recherches, des polémiques apparurent cependant, d'une part en raison du résultat récent (1988) du test au C14 qui semblait clore le dossier du Linceul, considéré comme sûrement médiéval ; mais aussi, d'autre part, en raison de la difficulté à identifier clairement les caractères observés, comme le montre la figure 2. Certains contradicteurs allèrent même jusqu'à dire que les deux chercheurs d'Orsay avaient "*cherché ce qu'ils voulaient trouver*", selon le phénomène

¹ cf. "*La Sindone attesta*" - P. Ugolotti - Actes du 2^{ème} congrès de Sindonologie - Ed. Paoline - 1978.

² cf. "*Tracce di scritte sulla Santa Sindone di Torino*" - Aldo Marastoni - Revue Sindon n° 29 - 1980.

³ filtrage spatial par transformée de Fourier, dé-convolution d'amplitude, corrélation, égalisation dynamique ; ces traitements d'image sont utilisés notamment dans les recherches militaires, spatiales, pétrolières...

⁴ cf. "*Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*" - A. Marion et A. L. Courage - Ed. Albin Michel - 1997.

illustré par le test de Rorschach⁵. Parallèlement, l'historien Antonio Lombatti affirma qu'il n'y avait jamais eu d'inscription latine dans des tombes juives du 1^{er} siècle. Et ceux qui admettaient la réalité des caractères mettaient en doute leur ancienneté, en supposant qu'ils pouvaient dater de n'importe quelle époque, voire du Moyen Age ou même d'une date plus récente. A noter que les photographies dont on disposait alors⁶ peuvent donner des résultats variables, notamment selon les réglages de l'appareil et les conditions de prise de vue.

Ces fragments de mots, qui ne figurent sur aucune copie du Linceul, sont en noir et lisibles à l'endroit sur le négatif (sauf un) ; ils sont donc en couleur claire et à l'envers sur le positif (sauf un). Ecrits par conséquent à l'extérieur du Linceul, ils semblent s'être transférés vers la partie interne (celle en contact avec le défunt), en traversant le tissu de part en part, selon un phénomène physico-chimique mystérieux. A ce jour, on ne peut préciser l'origine physique de ces vestiges de lettres ou de mots (encre oxydée ?)⁷.

Plus récemment (2010), Thierry Castex a dit avoir repéré d'autres caractères (voir ci-dessous), au niveau des mains et de la barbe⁸, certains ayant peut-être une origine hébraïque.

2 - Première interprétation

Selon André Marion⁹, les caractères découverts (surlignés et entourés de cartouches - fig. 1) permettraient d'identifier :

- à droite, de haut en bas, l'inscription gréco-latine "NNAZAPENNOΣ " signifiant "*Nazaréen* " ;
- à droite, de bas en haut, l'inscription latine "INNECE " ou "INNECEM " qui pourrait être un morceau de la sentence infligée : *condamné à mort* ;
- à gauche, de haut en bas, deux groupes de lettres grecques "ΨΣ KIA ", supposées provenir de mots associés pouvant signifier *ombre d'apparence* (voir cependant ci-dessous) ;

⁵ interprétation libre d'une série de taches symétriques, non figuratives.

⁶ Giuseppe Enrie (1931), Judica Cordiglia (1969), Barrie Schwartz et Vernon Miller (1978).

⁷ Lors des travaux de restauration de 2002, aucune trace directe d'écriture n'a pu être repérée, ni sur la face interne, ni sur la face externe du Linceul.

⁸ cf. MNTV n° 43.

⁹ cf. MNTV n° 32 et le livre déjà cité.

- à gauche, près de l'œil et de bas en haut, l'inscription "PEZω ", qui pourrait signifier *accomplir, exécuter* ; à noter que cette inscription est la seule de couleur claire sur le négatif ; elle est donc en noir sur le positif ;
- en dessous du Visage, le mot grec "ΗΣΟΥ ", signifiant "*de Jésus* " ;
- ainsi que d'autres inscriptions plus énigmatiques : IBEP, IB, ΙΖ (au-dessus du front), ΣΒ et ΑΔΑ (tout à fait à droite), et des signes sous le menton.

Barbara Frale, historienne ayant eu accès aux archives secrètes du Vatican, s'est intéressée à la découverte de ces caractères. Aidée de nombreux spécialistes dans différentes disciplines (histoire, paléographie, papyrologie, épigraphie,...), dont le Pr. Simone Venturini¹⁰ et le Père Emile Puech¹¹, elle a pu procéder à de nouvelles recherches et hypothèses. Celles-ci ont été publiées en 2011, dans un livre qui a provoqué des approbations et des controverses¹².

3 - Procédures d'inhumation en Palestine au 1^{er} siècle

A l'époque des empereurs Claude et Tibère, il y avait, en Palestine, plusieurs procédures pour les inhumations :

- en cas de mort naturelle, le défunt était placé dans la tombe familiale, qui comprenait deux chambres, l'une pour la durée de la décomposition du cadavre (les chairs étant *impures*), l'autre pour rassembler ensuite les ossements, *purs* et appelés à la résurrection ;
- en cas de mort suite à une condamnation, le cadavre du supplicié, totalement *impur*, ne pouvait pas être placé aux côtés des justes, mais devait subir un temps de purification d'une année, dans un lieu à part, en général dans une *tombe publique*, où il était interdit de le toucher et de le déplacer. Sur autorisation spéciale, le supplicié pouvait cependant être placé dans un tombeau à part, ce qui fut le cas pour Jésus. Ainsi, Joseph d'Arimatee a seulement *prêté* son tombeau à Jésus pour une durée d'un an ;
- pour permettre le transfert ultérieur des restes du défunt, un *fonctionnaire* devait, au moment de l'inhumation, identifier le défunt, acter sa mort officielle, et déposer sur le corps le document

¹⁰ professeur d'hébreu à l'Université Santa Croce de Rome.

¹¹ directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École Biblique de Jérusalem.

¹² cf. "*Le suaire de Jésus de Nazareth*" - Barbara Frale - Ed. Bayard - 2011.

administratif nécessaire, une sorte de permis de l'inhumer. Au bout d'un an, il était permis à la famille de venir reprendre les restes, pour les rassembler dans un ossuaire.

Ce geste, associé à un statut provisoire du corps, était naturellement réalisé vite et simplement, par ce *fonctionnaire* totalement laïc.

Si ces procédures légales ne sont pas décrites dans les évangiles, elles ne sont cependant pas en contradiction avec eux.

Ces informations temporaires n'étaient probablement pas tracées directement sur le linge d'ensevelissement, mais sur un support différent, en bois ou en papyrus. Celui-ci était déposé sur la surface extérieure du linceul, comme on en a retrouvé à Doura Europos (Syrie).

Il était probablement fixé avec un liant très simple, comme de la farine.

A. Marion avait d'ailleurs déjà imaginé que les bandes verticales devinables autour du Visage de l'Homme du Linceul (sombres sur le négatif), pouvaient correspondre à une sorte de *cadre* (fig. 3).

4 - Langue utilisée

A l'époque du Christ, trois langues coexistaient officiellement en Palestine : le latin, le grec et l'araméen. Même les couches les plus humbles de la société parlaient le grec¹³. Ainsi, tout naturellement, le *titulus* désignant "Jésus de Nazareth, roi des Juifs", a été écrit dans ces trois langues (Jn, 19, 20).

Selon Barbara Frale, le gouvernement romain imposa le latin dans la vie quotidienne, spécialement dans les domaines juridiques, légaux et funéraires. Les traces d'écriture découvertes sur le Linceul correspondent donc parfaitement à ce "*certificat de décès - permis d'inhumer*" administratif, comme on en a retrouvé sur des momies égyptiennes du II^{ème} siècle¹⁴.

Pour les philologues consultés :

- * le mélange de grec et de latin utilisé est caractéristique de l'époque impériale, et cohérent avec le dialecte parlé couramment du I^{er} au IV^{ème} siècle. Le Père Marastroni et le Professeur Capasso avaient d'ailleurs déjà reconnu que la forme des caractères était d'origine moyen-orientale, certainement antérieurs au V^{ème} siècle, voire au III^{ème} siècle.

¹³ Par exemple, l'apôtre André, frère de Pierre, portait un nom typiquement grec.

¹⁴ étiquettes écrites sur du lin ou du papyrus.

- * quelques caractères sont en onciale¹⁵ ; et le doublement du *N* de "NNAZAPENNOΣ ", dû peut-être au dialecte en usage, se retrouve aussi chez certains scribes égyptiens ;
- * et l'écriture, rudimentaire, grossière et irrégulière n'est pas celle d'un homme cultivé.

Un faussaire du Moyen Age n'aurait sûrement pas effectué de telles anomalies.

Quant aux mots utilisés, totalement laïcs, ils n'ont aucun rapport avec le christianisme. En effet, un faussaire n'aurait certainement pas écrit *Jésus de Nazareth*, mais *Jésus-Christ*, comme le faisait saint Paul. L'appellation *Jésus de Nazareth* est absente de tous les récits évangéliques et de la vie chrétienne primitive. La dénomination de *Nazaréen* correspond strictement à son identité civique, laïque.

5 - Complément d'interprétation des caractères latins et grecs

Les travaux de Mme Frale pourraient alors compléter comme suit les interprétations déjà données plus haut (§ 2) :

- [O]ΨE (et non ΨΣ) : *au crépuscule* ;
- KIA (à séparer du mot précédent) : *être déposé* (morceau du verbe *kiastai* ?) ;
- NN, sous le menton : *condamné* ? Peut-être morceau ou symbole de [DAM] N [ATUS] ;
- ΑΔΑ (*ADA*[R] ?), à droite : mois d'*avril* dans le calendrier juif (pour la restitution du corps) ; et non pas Adam, comme certains l'avaient imaginé ;
- IBEP = [T]IBEP[IOY] : de l'empereur Tibère ;
- IC (Iζ)¹⁶, au-dessus du front : 16 = 16^{ème} année du règne de Tibère = année 30, Tibère étant devenu empereur en l'an 14 ;
- N et R : pouvant provenir de INRI (Jesus Nazarenus Rex Judaeorum) ;
- IB : *j'atteste* ;
- SB, à droite : pas d'explication¹⁷.

¹⁵ graphie particulière des alphabets latin et grec, utilisée aux premiers siècles.

¹⁶ Le ζ (stigma) pour le chiffre 6 a disparu rapidement de l'alphabet grec ; voir MNTV n° 44, article concernant les pièces de monnaie.

¹⁷ Ces deux lettres ont été d'abord attribuées par A. Marion à l'empereur Baudoin de Constantinople.

6 - Autres caractères trouvés

A partir d'une photographie faite par Barrie Schwartz en 1978, Thierry Castex a observé (après traitement d'image) un groupe de lettres sur plusieurs lignes (fig. 4), situé sous le menton (au niveau du grand pli qui traverse le tissu). Mme Frale et le Professeur Venturini ont pensé à des caractères hébraïques. Selon eux, on pourrait lire, sur la 4^{ème} ligne, le mot "*trouvé*" ou "*nous avons trouvé*".

Il faut prendre avec beaucoup de prudence le rattachement, supposé alors, de ces quelques caractères supposés hébraïques, à la phrase de l'évangile: "*Nous avons trouvé cet homme mettant le trouble dans notre nation, empêchant de payer les impôts à César et se disant Messie, roi*" (Luc 23, 2).

Mme Frale propose cependant de regrouper l'ensemble des inscriptions en latin/grec dans le texte suivant :

"Jésus de Nazareth, mis à mort dans la 16^{ème} année du règne de Tibère (soit l'an 30). A été déposé à la neuvième heure. (Doit être restitué le mois) d'Adar sheni (avril)".

Au niveau des mains, Thierry Castex a également mis en évidence deux lettres, IC, blanches sur le négatif, donc noires sur le tissu. Leur interprétation reste à faire, mais elles ne peuvent pas désigner *Jésus-Christ* : d'une part le mot *Christ* n'a été utilisé que plusieurs années après sa mort¹⁸ et n'avait pas de sens laïc ; d'autre part, dans l'antiquité, *Jésus-Christ* n'a jamais été désigné par IC, mais par *Iésos Xristos* (ΙΣ ΧΣ).

7 - Conclusions

Les traces d'écritures trouvées autour du Visage de l'Homme du Linceul ne peuvent dater du Moyen Age et semblent bien désigner un certain Jésus, originaire de Nazareth, condamné à mort en l'an 30.

De nouvelles recherches sont à faire pour confirmer les interprétations de ces traces et déceler d'autres inscriptions.

Jean Dartigues

¹⁸ par Flavius Josèphe, puis dans les évangiles.

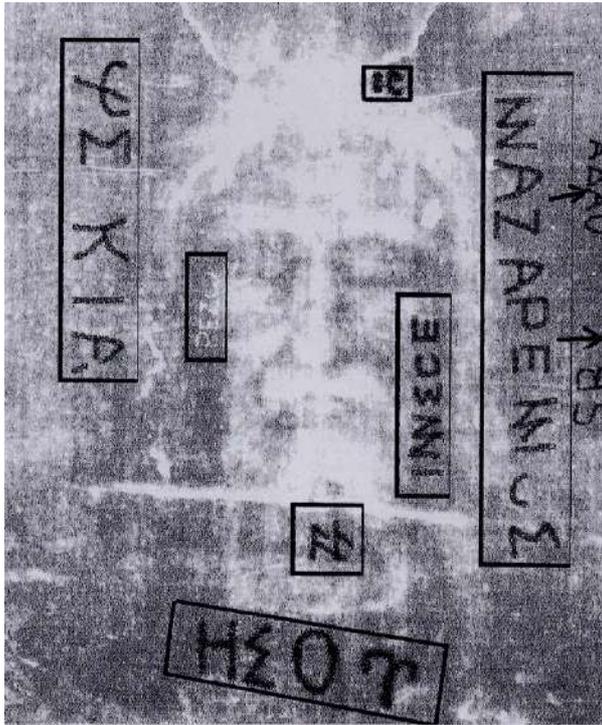


Fig. 1



Fig. 2

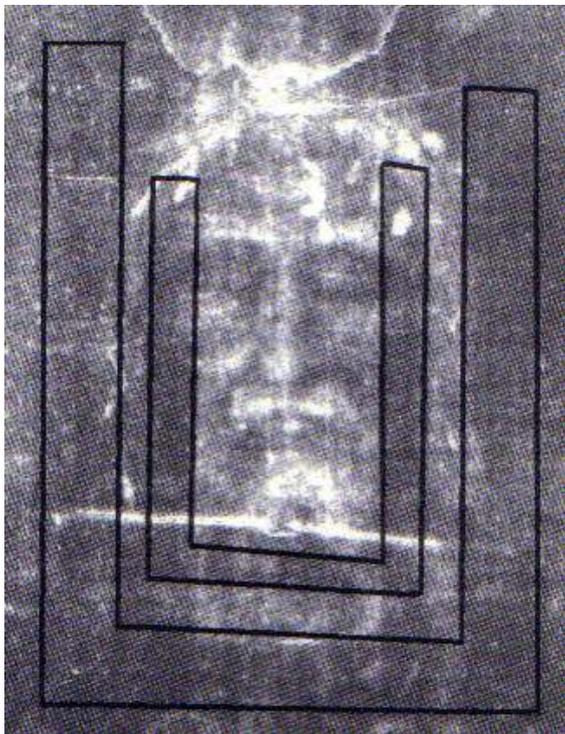


Fig. 3

L.1	ל[...]ע?	?[...]?
L.2	[...]כל/רל?	[...] poor?/all?
L.3	ל[...]ל	?[...]?
L.4	מצא?ני?	he/we found?

Fig. 4



Apport des nouvelles images en 3D

par *Thierry Castex*

Spécialiste en traitement d'images sismiques pour une compagnie pétrolière, Thierry Castex a déjà présenté, dans les Cahiers MNTV, les résultats de ses propres travaux concernant l'image tridimensionnelle¹. Il rappelle ici les premiers résultats obtenus par d'autres auteurs pour cette caractéristique unique du Linceul, et détaille ensuite ses dernières recherches.

1 - Les premières images tridimensionnelles

Depuis le début du XX^{ème} siècle, certains chercheurs² ont eu l'intuition que l'image corporelle de l'Homme du Linceul de Turin pouvait contenir une information codée en trois dimensions, inscrite dans les fibres même du tissu. L'intensité lumineuse de chaque point de l'image, ou plus précisément la densité de fibres colorées par centimètre carré, semblait en effet être inversement proportionnelle à la distance corps-tissu : plus la distance est grande, plus l'intensité est faible (zones claires sur le positif : orbites, oreilles, ventre, ...) ; et plus la distance est faible, plus l'intensité est forte (zones sombres sur le positif, a fortiori les zones de contact : nez, mains, genoux, ...). C'est, bien entendu, l'inverse sur le négatif.

- La première expérimentation a eu lieu en France en 1974³ : Paul Gastineau réalisa un "bas-relief" de la face de l'Homme du Linceul (fig. 1), au moyen d'un stylet graveur guidé par un appareil électromécanique ; celui-ci convertissait en hauteur (relief) l'intensité enregistrée par un micro-densitomètre en chaque point de l'image⁴.
- En 1976, deux chercheurs de l'US Air Force Academy, Eric Jumper et John Jackson, réussirent, à l'aide d'un ordinateur VP8 et d'une caméra⁵, et avec la complicité d'un ingénieur de la NASA, à mettre en évidence la représentation en 3D de l'ensemble du corps imprimé sur

¹ cf. "Actes du 1^{er} Forum " (MNTV n° 42) et CR de l'AG de 2010 (MNTV n° 43).

² notamment Paul Vignon et le colonel Colson, en liaison avec Antoine Legrand.

³ Un premier essai avait été réalisé dès 1913 par Gabriel Quidor, qui avait gravé un bas-relief du Visage dans de la gélatine ; cf. "Le Linceul de Turin " - A. Legrand - Ed. Desclée de Brouwer - 1988.

⁴ cf. MNTV n° 36.

⁵ utilisés pour la détermination du relief des planètes, à partir des photos prises par une sonde.

le Linceul (fig. 2 - voir également la fig. 9, page 15). Aucune photo ordinaire (en 2D) ne donne de relief avec le VP 8.

Cela confirmait l'existence d'une relation unique entre l'intensité lumineuse en chaque point de l'image plane et la distance séparant le corps du tissu qui l'avait enveloppé. **Aucune autre image au monde n'a cette propriété.** Cette constatation implique que la source d'énergie responsable de ce phénomène extraordinaire vient du corps lui-même et non de l'extérieur du linge (comme déjà indiqué dans l'exposé sur "les Fondamentaux").

- Des premiers traitements d'image, utilisant des filtres numériques pour supprimer les traces de blessures et de sang, ont permis ensuite de voir les traits du Visage avec plus de netteté (travaux du Professeur Giovanni Tamburelli, Université de Turin, 1978).

2 - Autres approches du relief

- A la fin des années 1990, A. Guerreschi⁶, a superposé deux photos transparentes, du négatif et du positif (inversé de D à G) ; en les décalant d'environ 0,5 cm, le relief apparaît nettement ; cette méthode, dite "**photo-relief**"⁷, ne donne aucun relief pour une photo ordinaire. (Voir la fig. 10, p. 15).
- Dans les années 2005, par plusieurs conversions 2D → 3D à partir des photos de G. Enrie, l'américain Petrus Soons a obtenu un **hologramme** du Visage de l'Homme du Linceul⁸ (voir l'exposé de Patrice Majou, p. 44).

3 - Nouveaux traitements des images 3D en couleur

- Rappelons d'abord qu'une image est dite tridimensionnelle si l'intensité de la couleur de l'image est une représentation directe de la profondeur de l'objet. Le plus souvent cette couleur est un niveau de gris, l'image allant du noir au blanc. Dans les photographies ordinaires, il n'y a pas d'information tridimensionnelle, car le processus photographique ne permet pas de mettre les objets en relation directe avec la distance qui les sépare de l'appareil. L'analyse et le traitement tridimensionnels ne sont possibles que si l'éclairage renvoyé par l'objet dépend de sa distance à l'objectif ; si ce n'est pas le cas, pour obtenir

⁶ spécialiste turinois des photographies du Linceul, ancien collaborateur de Giuseppe Enrie.

⁷ cf. MNTV n° 24.

⁸ cf. MNTV n° 45.

une photo en relief il faut au moins deux photographies du même objet, prises en deux points séparés par une distance connue (cas de la stéréoscopique).

- Dès 2001, avec Eric de Bazelaire⁹, nous avons mis au point une séquence de traitement adaptée à l'image du Visage¹⁰ : numérisation d'une photographie de G. Enrie ; suppression (par filtrage) des chevrons et de la trame du tissu, ainsi que des parties indésirables de l'image (bandes foncées, bruit de fond,...) ; homogénéisation des amplitudes par égalisation dynamique ; et amplification des détails fins par dé-convolution spatiale.
- Bénéficiant d'une certaine expérience en traitement d'image des photographies du Linceul, je suis aussi intimement convaincu qu'il y a une relation directe entre l'information couleur et le codage tridimensionnel de l'image. A partir notamment du négatif de G. C. Durante (2002), j'ai donc traité l'image, à partir de 2011, comme s'il s'agissait d'un négatif couleur tridimensionnel. Grâce à des programmes informatiques adaptés à l'imagerie 3D, qui suppriment en particulier le bruit de fond optique (mentionné ci-dessus), il m'a été possible de convertir en reliefs les composantes chromatiques rouge, verte et bleue (RVB) de l'image.

4 - Nouvel apport des images 3D

Les résultats obtenus m'ont permis d'apporter des informations nouvelles sur le Linceul de Turin, qui n'étaient pas très visibles jusqu'à maintenant :

- La figure 3, obtenue après traitement et conversion 3D, à partir de l'image en 2 D bien connue, montre ainsi le relief du corps entier, en négatif. Sur cette image, où le corps semble sortir du tissu, on peut voir certains détails nouveaux : ventre d'aspect un peu gonflé, position des poignets et des doigts¹¹, éventualité d'un pagne qui aurait pu être mis en place au moment de la descente de croix. Ainsi que la pliure des jambes, avec la pointe des genoux surélevée¹² ; cette observation et l'absence d'écrasement du fessier confirment que l'image "*corporelle*" s'est faite par projection orthogonale vers le tissu.

⁹ ingénieur en optique, décédé en 2007.

¹⁰ cf. MNTV n° 31.

¹¹ voir les articles du Dr Jaume, p. 79, et dans MNTV n° 48.

¹² cf. travaux d'Isabel Piczek, artiste et physicienne, née en Hongrie, habitant aux USA.

- On voit également beaucoup mieux le halo foncé autour de la tête. Cela confirme les intuitions de Ian Wilson d'une part et d'Eric de Bazelaire d'autre part : le premier avait imaginé, compte tenu des plis transversaux du tissu (à peine visibles) mis en évidence par J. Jackson¹³, que le roi Abgar avait, à Edesse, plié le tissu en huit épaisseurs dans le sens de la largeur et l'avait placé dans un grillage (fig. 4), de manière à ne laisser voir que le Visage, ce qui permettait de cacher le reste du tissu, impur, car taché de sang. Le deuxième avait imaginé que le trou permettant de voir seulement le Visage était protégé par une fenêtre en verre ou en albâtre, ce qui pouvait expliquer le halo autour de la tête, bien visible sur le positif¹⁴. Le traitement 3D met ce halo beaucoup mieux en évidence, même sur le positif, donc en clair (fig.5), ce qui semble pouvoir confirmer les hypothèses précédentes.
- Par ailleurs, comme on le suspectait déjà, ces images 3D montrent, pour la première fois, qu'il y a bien une information tridimensionnelle sur la face dorsale, comme sur la face ventrale. Une chevelure épaisse, de couleur châtain clair et tachée de sang, dont les couleurs sont bien séparées du reste de l'image, est ainsi visible sur la figure 6 ; cette tresse descend jusqu'au milieu des omoplates. L'image dorsale, traitée en fausses couleurs (palette bleue-jaune), montre les points du corps qui étaient en contact avec le tissu, car leur réponse en intensité est plus forte que le reste de l'image : il s'agit des omoplates et des talons, qui indiqueraient que le corps, jambes pliées, devait être en rigidité cadavérique et fortement cambré, tel qu'il était sur la croix. Cette hypothèse de cambrure est renforcée par l'observation du non écrasement du fessier par le poids. Néanmoins, les nombreuses traces de flagellation, en clair sur l'image dorsale, ont un effet 3D amplifié qui peut parfois masquer ou même déformer certaines parties du corps, comme par exemple le haut du fessier et le dos.
- Enfin, comme déjà présenté en 2010¹⁵, le traitement d'image a permis de s'affranchir d'une petite zone pratiquement sans image (au niveau du fessier) : sur le dos de l'Homme du Linceul, on est surpris par la trop grande longueur des jambes par rapport au buste (fig. 7) ; après traitement,

¹³ cf. MNTV n° 26.

¹⁴ Eric de Bazelaire avait été surpris de voir ce halo blanc si net autour du visage, au cours de l'ostension de 2000 à Turin.

¹⁵ lors du 1^{er} Forum MNTV, le 7 février 2010 à Paris - cf. MNTV n° 42.

on retrouve des dimensions tout à fait normales (fig. 8), égales à celles du côté face. Cette information est totalement cohérente avec la présence d'un linge sous le fessier destiné à absorber les liquides émis par le condamné, comme on peut le voir sur le fameux Codex Pray (datant de 1195 au plus tard), et même sur une enluminure plus récente (XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle) d'un manuscrit conservé à Troyes¹⁶.

Le traitement 3D confirme également qu'il n'y a pas d'image tridimensionnelle sur l'autre côté du tissu.

Pour conclure, les recherches à venir pourront porter notamment sur :

- d'autres traces éventuelles d'écritures sur le tissu, plus visibles en 3D ;
- la position détaillée du corps (mains, doigts) et les écoulements de sang ;
- l'optimisation du rendu des couleurs, en calibrant les composantes RVB de l'image sur des couleurs de référence telles que la peau, les cheveux et d'autres objets reconnaissables sur le Linceul.

Mais, en tous cas, au regard de ces nouvelles images 3D, il ne paraît guère sérieux d'imaginer encore que le Linceul de Turin aurait pu être un faux du Moyen Age.

Thierry Castex



Fig. 1



Fig. 2

¹⁶ cf. MNTV n° 48.



Fig. 3

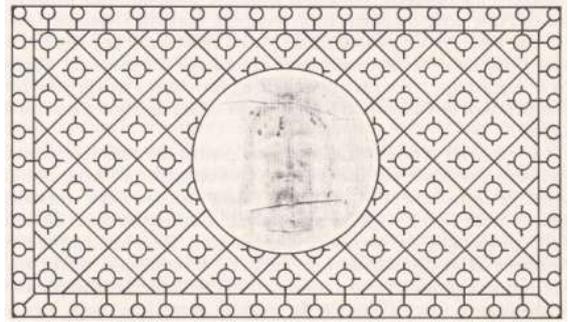


Fig. 4



Fig. 5

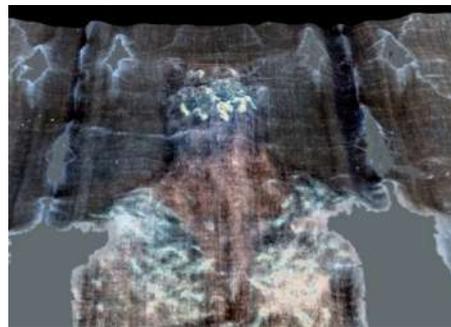


Fig. 6

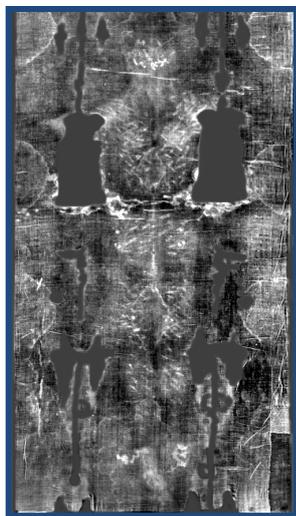


Fig. 7

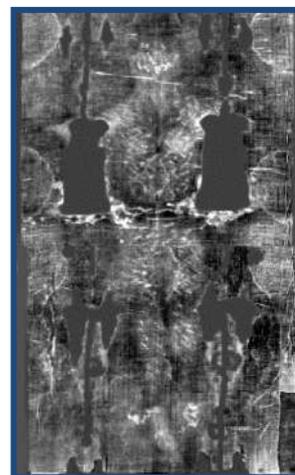
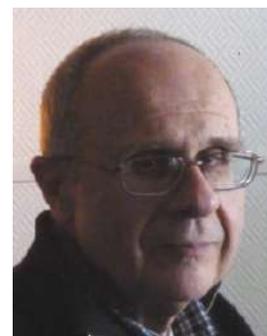


Fig. 8

Reconstitutions en 3D du Visage

par Patrice Majou



Docteur en physique et membre du conseil MNTV, Patrice Majou¹ présente ici les travaux de Petrus Soons et de Ray Downing sur les reconstitutions dans l'espace du Visage de l'Homme du Linceul. Pour plus de détails, le lecteur se reportera aux articles déjà diffusés sur ces travaux, dans les cahiers MNTV².

Deux reconstitutions du Visage en relief de l'Homme du Linceul ont été effectuées ces dernières années par des Américains, en utilisant les nouvelles possibilités offertes par le traitement d'image (avant les travaux de Thierry Castex).

1 - L'Hologramme de Petrus Soons

Médecin d'origine hollandaise et spécialisé dans l'imagerie médicale, Petrus Soons s'est basé sur le négatif du Visage (G. Enrie, 1932) pour réaliser, en 2005, un hologramme, c'est-à-dire une image virtuelle autour de laquelle on peut tourner³.

Mais qu'est-ce qu'un hologramme ?

Partons d'un exemple concret : lorsque nous observons un astre, comme Jupiter, nous ne voyons que ce qu'il était dans le passé. La vitesse de la lumière mettant un certain temps à nous parvenir, Jupiter se trouve à 35 minutes-lumière de nous : cela signifie qu'il y a 35 mn Jupiter émettait ce que l'on appelle en optique une surface d'onde⁴ (ou front d'onde). Celle-ci s'est propagée dans l'espace pendant 35 mn, puis elle est arrivée à notre œil. On peut aussi dire qu'elle était stockée dans l'espace-temps. La surface d'onde ainsi émise contient toutes les informations sur l'objet : amplitude et phase, qui permettent de reconstruire l'image en vrai relief ou 3D.

¹ Patrice Majou (patrice@majou.org) a été chercheur et enseignant en optique, en méthodes spectrales et dans le domaine des lasers.

² cf. MNTV n° 45 et 47.

³ Petrus Soons a réalisé aussi des hologrammes du corps entier.

⁴ Une ride à la surface d'un liquide est une analogie parlante de surface d'onde.

Mais, comme tous les détecteurs (pellicules, CCD, CMOS,...), notre œil est uniquement sensible à l'intensité et perd la phase. Ceci entraîne la perte de l'information 3D.

Alors comment peut-on stocker une surface d'onde en conservant toutes ses caractéristiques ? Il faut pouvoir coder la phase au sein même de l'intensité. C'est le but de l'holographie. Pour générer, par exemple, l'hologramme d'une petite chouette (fig. 1), on éclaire l'objet par deux faisceaux de lumière cohérente (émis par un laser) qui interfèrent. La surface d'onde émise par la chouette est stockée sur une plaque photographique haute définition (HD). Un hologramme est donc l'enregistrement, sur une plaque HD, du phénomène d'interférence entre une onde diffusée par l'objet et une onde de référence. On développe la plaque, puis on la remet à sa place initiale. Eclairée avec une source adéquate, dans les mêmes conditions que lors de l'enregistrement, on voit apparaître à travers la plaque une image 3D identique à l'objet, et qui se confond avec lui. Si on enlève l'objet, on voit son image virtuelle en 3D, tellement réaliste qu'on a l'impression de voir l'objet lui-même à travers la plaque. L'hologramme présente un vrai relief : on peut tourner autour de cette image comme on tourne autour de l'objet lui-même.

Les trois photos de la figure 2 montrent trois perspectives différentes, virtuelles, de la petite chouette. On peut tourner autour de cette image virtuelle, comme on tournerait autour de la chouette elle-même.

L'hologramme du Visage de l'Homme du Linceul, réalisé par Petrus Soons, se présente de façon analogue : les trois photos de la figure 3 montrent trois perspectives différentes de cette image virtuelle. Pourtant, P. Soons ne disposait pas d'un objet réel en trois dimensions, mais seulement des photographies du négatif bien connu. Or, l'image imprégnée dans le Linceul est tridimensionnelle, c'est-à-dire codée en 3D, selon la loi des distances mise en évidence par Paul Vignon. En collaboration avec le Dutch Holographic Laboratory, P. Soons a réalisé une numérisation de plusieurs images du Visage du Linceul ; elles ont ensuite subi une conversion 2D → 3D, l'échelle des gris étant convertie en relief. Une séquence de 625 images a été alors générée et intégrée en une seule image 3D, virtuelle, convertie en hologramme⁵. A partir de cet

⁵ à l'aide d'une machine Holoprinter.

hologramme-maître, des copies ont été réalisées en *lumière blanche*, par un procédé analogue à celui utilisé dans l'industrie pour le pressage des disques⁶. Une compagnie canadienne a réalisé, en 2006, des hologrammes en vraie grandeur, qui ont été mis en place dans des expositions : à Rome, Jérusalem, Sacramento (Californie) et au musée du Saint Suaire à Turin.

2 - Le relief de Ray Downing

Infographiste, Ray Downing est très connu aux Etats-Unis pour avoir reconstitué virtuellement Abraham Lincoln en 3D, à partir de documents photographiques.

S'appuyant sur le traitement d'image, et avec la collaboration de John Jackson⁷, pour qui "*tous ceux qui aiment Jésus sont intéressés de voir à quoi il ressemblait pendant sa vie terrestre*", il a obtenu une représentation du Visage de l'Homme du Linceul, ou, selon ses propres termes, "*The Real Face of Jesus*".

Après la découverte de la tridimensionnalité de l'image du Linceul, mise en évidence par Paul Gastineau en 1974⁸, John Jackson, Eric Jumper et Peter Schumacher avaient à leur tour obtenu, en 1976, le relief du corps entier en utilisant un ordinateur VP8⁹.

Jackson pensait que l'image plane du Linceul devait contenir des distorsions, puisque ce tissu avait entouré le Visage ; et qu'il fallait corriger ces distorsions pour avoir une idée correcte du Visage.

Pour mettre en évidence les distorsions dues au drapé d'un tissu, Jackson a réalisé l'expérience suivante :

- sur un visage sculpté (fig. 4), on vaporise un produit fluorescent¹⁰, puis on l'immerge dans un bac contenant un produit coloré (fig. 5), et on éclaire ce bac en ultraviolet (rayonnement invisible). La lumière de fluorescence réémise par le visage (devenu ainsi une source lumineuse) traverse le liquide coloré, en s'atténuant proportionnellement à la distance parcourue jusqu'à la surface du liquide, surface plane de référence : l'absorption dans le liquide

⁶ Une vidéo de cet hologramme est visible sur le site de MNTV.

⁷ coordinateur des études du STURP en 1978, et fondateur du "*Turin Shroud Center of Colorado*".

⁸ cf. MNTV n° 36.

⁹ utilisé pour analyser le relief des planètes, car l'éclairage observé par les sondes est assimilable à celui venant d'une source ponctuelle uniforme, à l'infini.

¹⁰ La fluorescence est une réémission dans le visible de la lumière ultra-violette absorbée par certaines substances, dites fluorescentes.

dépend en effet de l'épaisseur de liquide traversée¹¹. On recrée ainsi une loi des distances analogue à celle mise en évidence par Paul Vignon pour l'image du Linceul ;

- l'image du visage fournie par l'appareil photo (placé au-dessus du bac), traitée par un logiciel 3D, restitue alors le vrai relief, sans déformations, comme l'image du Linceul traité avec le VP8 ;
- on refait la même expérience avec le même visage ordinaire, en simulant la déformation du Linceul autour du visage avec une poche en plastique transparent épousant le moulage ; cette poche constitue le nouveau bac rempli du même liquide fluorescent : le visage, placé face vers le bas, devient encore source lumineuse par lui-même ;
- l'image enregistrée par l'appareil photo (en dessous du bac) est traitée par le même logiciel 3D ; elle apparaît alors déformée (fig. 6), plate au centre (sans nez).

Ceci permet à Jackson de mettre en évidence les déformations engendrées par le fait que le Linceul épousait la forme du Visage.

Ces informations ont ainsi été prises en compte ensuite par les infographistes pour reconstituer le vrai Visage de l'Homme du Linceul à partir de l'image bien connue. Avec un logiciel 3D, Ray Downing et son équipe ont numérisé les photographies de l'image du Linceul et les ont traitées autant que faire se peut (suppression de la trame, des plis, brûlures, taches de sang... travail classique de l'analyse d'image). Une réplique en tissu du Visage du Linceul est alors drapée sur la tête d'un buste (fig. 7) : le tissu n'est donc plus plan mais déformé par cette tête. L'image 3D qui en résulte représente pour lui "*The Real Face of Jésus*" (fig. 8 et 9).

Elle est cependant nettement différente de celle obtenue par Petrus Soons et tous ses prédécesseurs dans cette recherche.

Patrice Majou

¹¹ selon la loi de Beer-Lambert.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

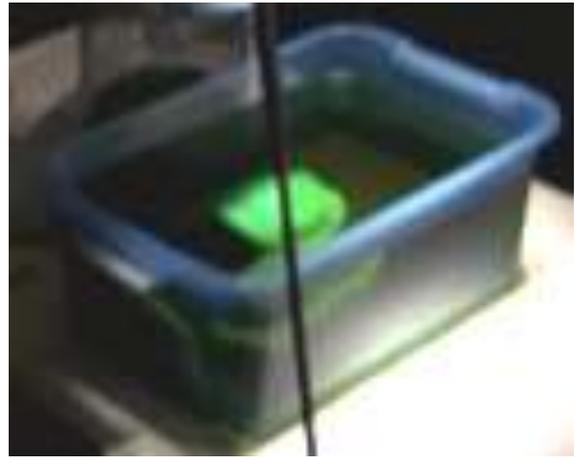


Fig. 5

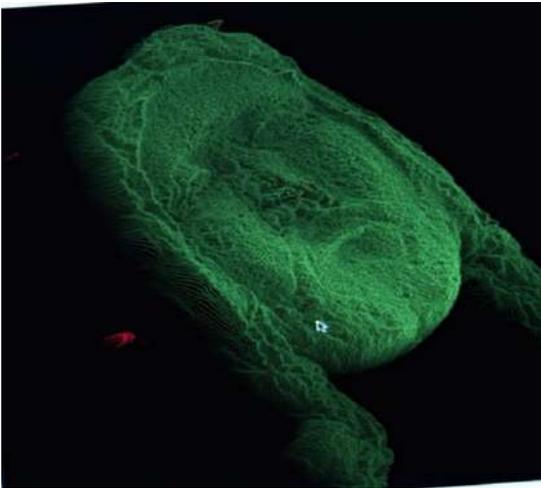


Fig. 6

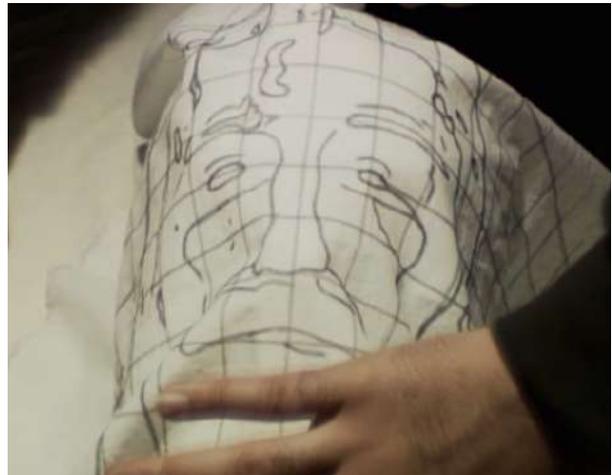


Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9

Le test au C14 de 1988

par Pierre de Riedmatten

La synthèse de cette affaire très complexe est présentée succinctement ici. Pour plus de détails, le lecteur pourra se reporter au livret spécifique réalisé en 2009¹, ainsi qu'aux actes du Forum de 2010². L'auteur apporte également des éléments sur la représentativité de l'échantillon prélevé en 1988, qui semble confirmée par une étude complémentaire de 2011³. Il souligne cependant que cela ne résout pas l'incohérence des résultats obtenus, entre eux-mêmes et avec l'ensemble des autres résultats scientifiques. Voir par ailleurs, p. 57, l'article de Patrice Majou sur la nouvelle datation effectuée en 2013 par le Professeur Fanti.

1 - Théorie, méthode et limites

- Le C14 produit dans la haute atmosphère se mélange, toujours dans la même proportion, aux autres atomes de carbone (C12 et C13) dans le gaz carbonique que les plantes absorbent par photosynthèse. Le taux d'échange reste constant tant que l'organisme est vivant, mais, à la coupure de la plante, le capital initial de C14 (radioactif) diminue progressivement⁴. La mesure du taux résiduel de C14 permet de remonter à la date où la plante avait son capital nominal.
- Pour les ossements, très souvent contaminés, des âges aberrants peuvent être obtenus ; de même que pour des objets conservés longtemps en milieu humide (tourbes,...), mais ce n'est pas le cas du Linceul. L'application de la méthode aux matières végétales, comme le lin, ne semble pas poser de difficultés particulières pour les laboratoires, qui disent savoir nettoyer facilement les pollutions déposées sur ce type de tissu.
- Les aménagements de la méthode intéressant directement le Linceul de Turin sont intervenus bien avant le test de 1988⁵.

¹ cf. "Synthèse de l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988" - Pierre de Riedmatten - Ed. MNTV 2010.

² cf. MNTV n° 42.

³ cf. MNTV n° 44.

⁴ selon une loi exponentielle.

⁵ Le standard a été recalé en 1982 pour les végétaux ayant jusqu'à 9.200 ans.

- Les âges obtenus sont exprimés en années BP (*Before Present*), l'année 1950 ayant été retenue, par W. F. Libby⁶, comme base pour le *Present* (âge zéro).
- L'ancienne méthode⁷ aurait nécessité de détruire 500 cm² du tissu, ce qui n'était pas envisageable pour l'Eglise.
- Au début des années 1970, une nouvelle méthode, dite AMS⁸, s'est mise en place progressivement, permettant de diviser par 500 à 1.000 la masse de C14 nécessaire pour faire une mesure correcte, par rapport à l'ancienne méthode.

2 - Décision du test - Résultats - Position de l'Eglise

- Après qualification de la méthode AMS, en 1985, l'Eglise a accepté de faire procéder au test du Linceul, car la surface à sacrifier devenait inférieure à 1 cm² par échantillon.
- Trois laboratoires seulement, Oxford, Zürich, et Tucson/Arizona, ont été finalement retenus, en octobre 1987, pour ne pas trop multiplier les échantillons⁹. Ils utilisaient tous la méthode AMS, et avaient une grande expérience des tests sur les objets archéologiques¹⁰.
- Après une laborieuse mise au point du protocole¹¹, le prélèvement a été fait par G. Riggi (fig. 1), le 21 avril 1988, en présence d'une trentaine de personnes ; il a été filmé en permanence. Le prélèvement (fig.2) a été fait dans l'angle supérieur gauche du tissu¹², mais en-dessous de l'endroit où avait déjà eu lieu le prélèvement de 1973. Cette zone a été choisie "*après une large consultation des experts en textiles et des contrôleurs*"¹³ ; elle était loin de l'angle lui-même (éventuellement retissé), et "*loin de tout rapiéçage et de toute zone carbonisée*"¹⁴.

⁶ qui a eu le prix Nobel de chimie, en 1960, pour avoir démontré l'utilisation possible de la radioactivité naturelle pour la datation des matières organiques.

⁷ par compteurs à gaz, puis par détecteurs à scintillateur liquide.

⁸ "*Accelerator Mass Spectrometer*" : séparation isotopique et accélération des ions.

⁹ 6 laboratoires, puis 7, avaient proposé leurs services.

¹⁰ Le laboratoire d'Oxford avait déjà daté, correctement, les manuscrits de la Mer Morte.

¹¹ Tous les autres essais prévus initialement (dont plusieurs proposés par le STURP) ont dû être abandonnés.

¹² si le Linceul est placé horizontalement, la bande latérale vers le haut.

¹³ cf. Rapport de G. Riggi - 1988 - Ed. 3M.

¹⁴ cf. "*Datation du Suaire de Turin*" - volume 337 de la revue *Nature* - février 1989.

- Le prélèvement a concerné une surface faible¹⁵, dont G. Riggi a éliminé les "*filis d'une autre nature, qui, même en quantité minime, auraient pu entraîner des variations dans la datation*".
- Chaque laboratoire a reçu en outre trois échantillons témoins (n° 2, 3 et 4 sur le tableau de la fig. 3), destinés à vérifier que leurs âges, bien connus par ailleurs, seraient trouvés : le tissu n° 2 provenait d'une tombe islamique de Nubie (XI^{ème} - XII^{ème} siècle) ; le tissu n° 3 provenait d'une momie égyptienne de Thèbes (limite 1^{er} siècle av. / 1^{er} siècle ap. J. C.) ; et les fils du tissu n° 4 provenaient de la chape de St Louis d'Anjou (fin du XIII^{ème} siècle).
- Le Linceul, de même que les tissus témoins ont fait l'objet, chacun, d'une douzaine de mesures indépendantes, ce qui est tout à fait exceptionnel. La procédure dite "*en aveugle*", prévue initialement, a été abandonnée volontairement, car le Linceul, "*tissu très spécial dont il n'existe aucun autre exemple*"¹⁶, était très reconnaissable, même après un effilochage, lequel aurait entraîné un prétraitement chimique plus difficile.
- Le 13 octobre 1988, les résultats étaient publiés à Turin, disant que le tissu du Linceul provenait de lin coupé **entre 1260 et 1390**.
- Le cardinal Ballestrero, alors custode du Linceul, a seulement lu le communiqué établi au préalable, "*en parfaite communion avec le Saint Père*"¹⁷ ; ce communiqué, qui "*réaffirmait le respect et la vénération de l'Eglise pour cette vénérable icône du Christ*", soulignait que "*les problèmes de l'origine de l'image demeurent non résolus*". Le cardinal a précisé ensuite¹⁸ que "*L'Eglise n'a pas accepté les résultats les yeux fermés... Elle est sereine ; elle a répété et elle répète que le culte du Saint Linceul continue, et que la vénération de ce linge sacré reste un trésor de notre Eglise*". L'Eglise n'a donc pas baissé les bras, comme certains milieux l'ont dit.
- Une violente polémique est alors survenue, entre les partisans du *tribunal scientifique*, qui avait définitivement jugé l'affaire, et les partisans de l'authenticité, qui avançaient déjà plusieurs "*preuves*" (voir les autres exposés dans le présent Cahier).

¹⁵ 1,6 x 8,1 cm², ramenée à 1 x 7 cm² après ébarbage.

¹⁶ selon J. Evin, alors directeur du laboratoire C14 du CNRS à Lyon - cf. MNTV n° 1 et 5.

¹⁷ selon le Professeur Gonella, assistant scientifique du custode du Linceul - cf. MNTV n° 19.

¹⁸ cf. communiqué du 6 novembre 1988.

- Les résultats du test, publiés officiellement au début de 1989¹⁹, confirment (en âges BP – tableau de la fig. 3) que les laboratoires ont bien trouvé les âges attendus pour les tissus n° 2, 3 et 4 ; en particulier, pour le tissu n° 2, il n'y a que 14 ans d'écart entre Oxford et Zürich, et le niveau de signification²⁰ est de 90%. En revanche, pour le Linceul (tissu n° 1), **l'écart est de 104 ans et le niveau de signification n'est que de 5 %**.
- Bien que signalé dans la revue "*Nature*"²¹, cet écart majeur, passé alors totalement inaperçu, n'est toujours pas expliqué à ce jour. La figure 4, qui illustre cet écart, en dates calendaires, montre par ailleurs que la date au plus tôt (1353) pour la moyenne Zürich/Tucson est incompatible avec l'arrivée du Linceul à Lirey, sans doute avant 1350 (en 1317 selon Laurent Bouzoud - voir son exposé p. 20).

3 - Retours en arrière

- Le Dr. Tite²², qui avait laissé présenter "*Le plus grand faux de l'Histoire*" au British Museum, a écrit plus tard : "**...Je ne considère pas moi-même que le résultat de la datation du Suaire par le radiocarbone démontre qu'il est un faux**"²³ ".
- En raison d'une éventuelle pollution bioplastique, qui aurait pu fausser la datation, le Professeur Gove²⁴, a déclaré, à la fin de 1999, que les opérateurs "*n'auraient pas su comment la nettoyer ; donc il n'y avait aucun moyen de dater le Suaire avec une certitude absolue*".
- Et, en 2008, le Dr. Ramsey, devenu directeur du laboratoire d'Oxford, s'est déclaré "*prêt à considérer toute suggestion sérieuse qui expliquerait pourquoi la datation pourrait ne pas être correcte. Avec les mesures au radiocarbone et toutes les autres preuves que nous avons sur le Linceul, a-t-il écrit, il semble y avoir un conflit dans les interprétations des différentes preuves*"²⁵.

¹⁹ cf. revue *Nature* précitée.

²⁰ probabilité que la dispersion réelle entre les trois échantillons, soit aussi grande que celle observée. A ne pas confondre avec la dispersion des mesures propres à un seul échantillon, selon la courbe de Gauss.

²¹ "*Ces résultats montrent qu'il est peu probable que les erreurs indiquées par les laboratoires pour l'échantillon n°1 reflètent intégralement l'ensemble de la dispersion*".

²² coordinateur des opérations de datation, directeur du laboratoire de recherches du British Museum.

²³ cf. lettre du 14 septembre 1989 au Professeur Gonella (archives MNTV).

²⁴ un des pères de la méthode de mesures AMS.

²⁵ cf. communiqué officiel de l'Université d'Oxford - 31 janvier 2008 - cf. MNTV n° 38.

4 - Critiques fondées et mal fondées. Biais possibles

- Plusieurs critiques se sont avérées non ou mal fondées : sur la fiabilité de la méthode²⁶, sur l'absence de travail en aveugle (voir plus haut); sur l'adéquation du test aux tissus de lin (voir plus haut); sur les conditions du prélèvement (pourtant filmé); et sur l'honnêteté des laboratoires.
- Par contre, certaines critiques restent toujours fondées : un seul endroit pour le prélèvement ; divergences sur les poids et la densité des échantillons (ce qui a entraîné d'importantes suspicions) ; mauvaise application du protocole (ce qui ne suffit pas, cependant, à entraîner une tricherie) ; communication insuffisante sur les résultats bruts des mesures.
- Plusieurs biais ont été imaginés pour tenter d'expliquer un enrichissement du tissu en C14 dès la formation de l'image, qui aurait pu conduire à l'écart de 13 siècles obtenu par rapport aux autres études (qui datent toutes ce tissu au début de l'ère chrétienne) : pollution bioplastique, effets thermiques, rayonnements, ... A ce jour, seul le modèle théorique du Père Rinaudo répond à la fois à ce rajeunissement apparent du tissu et à la formation de l'image (voir l'exposé sur les "Fondamentaux du Linceul", p. 5).

5 - Représentativité du morceau prélevé en 1988

- A l'occasion de l'Ostension de 2010, les hypothèses de réparations médiévales du tissu ont été relancées, puis amplifiées par certains médias, en reprenant les éléments avancés dans les années 2000, mais alors contestés :
 - * éventuel retissage par des fils invisibles, en lin ou en coton (Sue Benford et Joe Marino) ; or les rares fils indésirables ont été retirés du prélèvement (voir plus haut), alors que la quantité de fils à rajouter aurait dû être de l'ordre de 50%, "*ce qui ne pouvait pas ne pas se voir*"²⁷ ;
 - * patch médiéval, en raison de la présence supposée de vanilline sur l'échantillon, alors qu'il n'y en a pas sur le Linceul, car elle disparaît dans le temps ; mais l'origine des fils examinés par Ray Rogers n'a pas pu être confirmée²⁸.

²⁶ Elle était déjà utilisée depuis plus de 30 ans, à raison de plusieurs centaines de tests/an.

²⁷ cf. exposé du Dr. Jackson au Symposium de Paris en 2002 (cf. MNTV n° 26).

²⁸ cf. MNTV n° 34.

- Plusieurs spécialistes en chimie ou en tissus anciens²⁹ ont affirmé très tôt la parfaite représentativité de l'échantillon prélevé en 1988 : pour Mme Flury-Lemberg, *"il n'y a pas de doute que le Linceul ne contient aucun retissage. Le tissu est constellé d'irrégularités qui sont le résultat des erreurs faites durant le processus de tissage, et qui seraient anormales dans un retissage"*.
- Au début de 2011, une analyse d'un très petit fragment (0,5 cm²), restant de l'échantillon attribué en 1988 au laboratoire de Tucson (Arizona), a été conduite par Timothy Jull (l'un des opérateurs du test). Cette étude³⁰, uniquement textile (c'est à dire sans aucune nouvelle datation au C14) a montré que :
 - * le tissage de ce fragment est homogène avec celui du reste du tissu ;
 - * aucune trace de vanilline ni de teinture n'a été décelée.
- Malgré certaines réserves sur l'étude de Timothy Jull, Mme Flury Lemberg a confirmé alors, de nouveau, la parfaite représentativité de l'échantillon prélevé en 1988.

6 - Conclusions

Au total, la compétence des trois laboratoires ne semble pas pouvoir être remise en cause. Mais cela ne résout toujours pas l'incohérence des résultats obtenus en 1988 (104 ans d'écart entre Oxford et Zürich-Tucson ; niveau de signification de 5%). Et cette datation médiévale, qui est contredite par toutes les autres études scientifiques et historiques, ne semble pouvoir s'expliquer que par un enrichissement initial en C14. Une nouvelle datation du tissu, faite par le professeur Giulio Fanti en 2013, par d'autres méthodes, semble confirmer une fabrication au tournant de l'ère chrétienne (voir l'exposé de Patrice Majou, p. 57).

Pierre de Riedmatten

²⁹ E. Lindner, G. Vial, H. Leynen, et M. Flury-Lemberg.

³⁰ cf. MNTV n° 44.



Fig. 1



Fig. 5

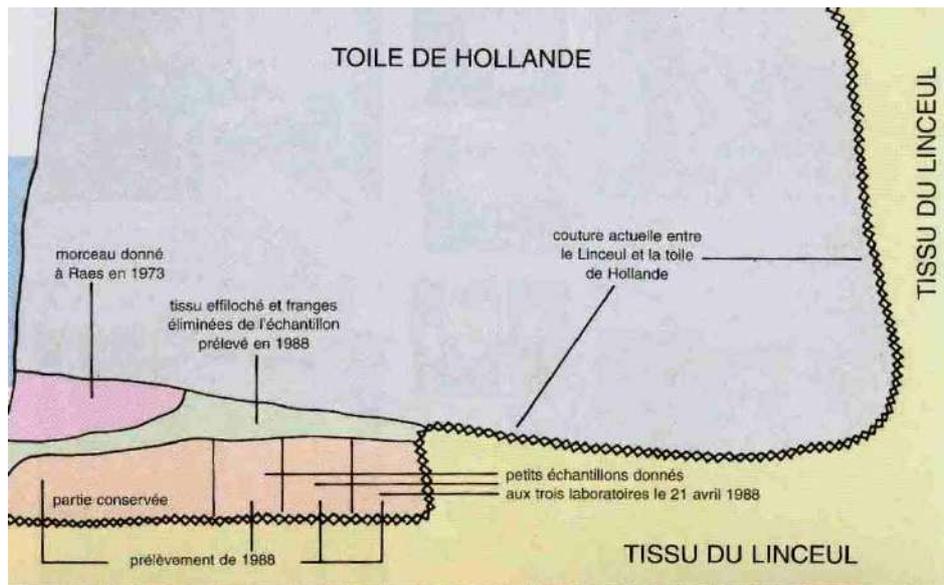


Fig. 2

Echantillon	1	2	3	4
ARIZONA	646 ± 31	927 ± 32	1,995 ± 46	722 ± 43
OXFORD	750 ± 30	940 ± 30	1,980 ± 35	755 ± 30
ZURICH	676 ± 24	941 ± 23	1,940 ± 30	685 ± 34
Moyenne non pondérée (#)	691 ± 31	936 ± 5	1,972 ± 16	721 ± 20
Moyenne pondérée (+)	689 ± 16	937 ± 16	1,964 ± 20	724 ± 20
Valeur du test de Ki2(2d.1.)	6,4	0,1	1,3	2,4
Niveau de signification (x) en %	5	90	50	30

Fig. 3

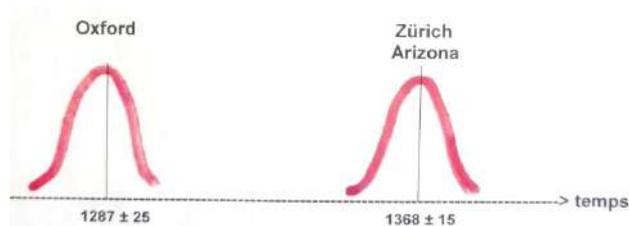


Fig. 4

Nouvelle datation du tissu



par Patrice Majou

Déjà présenté dans ce Cahier, Patrice Majou expose succinctement les travaux du Professeur Fanti (fig. 1), qui ont abouti à **une nouvelle datation possible du Linceul, proche de l'époque du Christ**. Pour plus de détails, le lecteur se reportera à l'article, plus complet, diffusé par MNTV en 2013¹.

L'écoulement du temps laisse des traces pratiquement partout (oxydation, perte des couleurs, rouille, fragilité...). Cette idée a conduit le Professeur Giulio Fanti² à rechercher comment le lin se dégrade dans le temps, et à quantifier son vieillissement. Avec plusieurs collègues scientifiques, il a ainsi développé un ensemble de trois nouvelles méthodes de datation, qui constituent une alternative au test au C14 : spectroscopie Infrarouge, spectroscopie Raman, et essais mécaniques multiparamétriques ; bien que ces méthodes soient largement répandues, elles ont été ici mises en œuvre de manière très originale.

Les travaux du Professeur Fanti ont été publiés au début de 2013 et complétés en 2014³, mais n'ont pas encore été traduits en français. Et ces nouvelles méthodes ne sont pas encore validées par d'autres laboratoires. Une certaine prudence reste donc nécessaire.

Pour réaliser les courbes d'étalonnage du vieillissement du lin, nécessaires avant de tester des fils provenant du Linceul de Turin, un ensemble d'échantillons a été collecté auprès des musées, d'origines bien connues et dont les âges varient entre 3.500 ans av. J. C. et 2.000 ans ap. J. C. Après nettoyage et élimination d'environ un tiers des échantillons (car trop contaminés), 13 spécimens ont été soigneusement sélectionnés⁴, couvrant cette très longue période.

¹ cf. "Une datation du Linceul par de nouvelles méthodes ?" - Patrice Majou, Michel Adge et Pierre de Riedmatten - MNTV n° 49.

² professeur de Mesures Mécaniques et Thermiques à l'Université de Padoue.

³ cf. a) "Il Mistero della Sindone" - G. Fanti et S. Gaeta - Ed. Rizzoli, mars 2013 ;

b) "Sindone : primo secolo dopo Cristo !" - G. Fanti et P. Malfi - Ed. Segno - février 2014.

⁴ au microscope optique et au microscope polarisant, lequel est utilisé notamment en pétrographie.

1 - Spectrométries Infrarouge et Raman

Ces deux méthodes font appel à la vibration des molécules. Elles permettent d'identifier les molécules sur les plans qualitatif et quantitatif, en observant le spectre de la lumière réfléchi par l'échantillon, lors de l'interaction rayonnement lumineux/molécules.

Ces méthodes utilisent très peu de matériau (quelques mm²) et ne sont pas destructives (réutilisation possible de l'échantillon). Elles sont beaucoup moins onéreuses que le C14⁵, mais elles sont plus sensibles à l'environnement. De nombreux laboratoires sont maintenant équipés d'un spectromètre infrarouge ou Raman (ou les deux combinés), avec un traitement automatique du signal obtenu.

Les différences entre ces deux méthodes, complémentaires, sont les suivantes, la principale étant le mode d'interaction rayonnement lumineux/molécule :

- en spectrométrie Infrarouge, la source est thermique (corps chauffé à haute température) ; elle émet un rayonnement IR qui interagit avec les molécules de l'échantillon⁶ ; les spectromètres IR (fig. 2) comportent un système porte-échantillon, dit "*ATR diamant*" ; et le traitement du signal utilise la transformée de Fourier (d'où l'appellation FTIR) ;
- en spectrométrie Raman⁷, la source lumineuse (monochromatique) est un faisceau laser, qui interagit autrement avec les molécules de l'échantillon⁸ ; pour tester des fibres de lin, il émet dans le proche IR (1,06 µm), essentiellement pour limiter la fluorescence, qui gêne les mesures ; les intensités des pics de diffusion sont plus faibles que les spectres d'absorption obtenus en spectrométrie IR.

La cellulose, qui constitue l'essentiel du lin, peut ainsi être étudiée facilement. Les figures 3 et 4 montrent les spectres de la molécule de cellulose, obtenus respectivement en spectrométrie Infrarouge (absorption) et en spectrométrie Raman (diffusion) pour les 13 échantillons de lins examinés. Ces spectres sont ici superposés⁹, pour les tissus allant du plus récent (A) au plus ancien (LII) :

⁵ La technique AMS nécessite notamment une très haute résolution pour séparer les différents isotopes du carbone (12, 13 et 14).

⁶ par variation du moment dipolaire.

⁷ L'effet Raman concerne la diffusion inélastique des photons, avec changement de fréquence.

⁸ par variation de la polarisabilité de la molécule.

⁹ grâce à un artifice de présentation (décalage du niveau zéro en ordonnées).

- les tracés de couleur noire correspondent à des échantillons de lin de l'époque actuelle ;
- les tracés bleus correspondent à des échantillons de l'époque médiévale ;
- les tracés rouges correspondent à des échantillons de l'époque romaine ;
- et les tracés verts correspondent à des échantillons provenant de tissus égyptiens de la haute Antiquité.

En abscisses, une échelle, graduée de 3.600 à 400 cm^{-1} (fréquence ou nombre d'onde¹⁰ dans l'infrarouge moyen) sert à repérer les fréquences de vibration de la molécule (c'est un peu comme les fréquences d'un orchestre, comprises dans la zone audible du spectre sonore).

En ordonnées, l'échelle traduit le niveau du signal reçu (c'est un peu comme l'intensité du son émis par les différents instruments de l'orchestre).

Il apparaît ainsi que, plus le tissu est ancien, plus l'intensité du pic principal, caractéristique de la fonction glycoside de la cellulose, est faible : en spectrométrie Infra rouge (fig. 3), le pic d'absorption se situe à 1.000 cm^{-1} , dans la bande 1.200 à 800 cm^{-1} ; et en spectroscopie Raman (fig. 4), le pic de diffusion est plus faible mais se situe également vers 1.000 cm^{-1} , dans la même bande (1200 à 800 cm^{-1}). Les autres pics caractérisent d'autres groupements fonctionnels (alcool, méthyle, carbonyle), moins sensibles voire non sensibles au vieillissement.

G. Fanti et ses collègues ont ainsi constaté que "*la cellulose contenue dans les fibres de lin se dégrade avec l'écoulement du temps et modifie sa structure chimique, notamment son degré de cristallisation*¹¹".

En portant sur un graphique le rapport R^{12} en fonction du temps, on obtient, pour les échantillons étudiés, une distribution de points sur une droite¹³, qui sert alors d'étalonnage de la dégradation de la cellulose dans le temps. Selon G. Fanti, ce rapport R est en effet "*propre à relier la*

¹⁰ nombre de longueurs d'onde par cm.

¹¹ rapport entre les molécules cristallines et les molécules à l'état amorphe.

¹² rapport entre les intensités (surfaces) de deux pics propres à un échantillon donné : celui sensible au vieillissement et un autre non sensible au vieillissement.

¹³ dite "*droite des moindres carrés*", en coordonnées semi-logarithmiques.

concentration des groupements fonctionnels de la cellulose, et plus généralement des polysaccharides, au vieillissement du tissu"¹⁴.

G. Fanti a testé alors des fils provenant du Linceul de Turin, et a pu positionner, sur ces droites d'étalonnage, l'amplitude du pic principal obtenu. Les résultats sont regroupés dans le tableau de la fig. 5 :

- en spectrométrie Infrarouge, la date de fabrication du tissu peut ainsi être estimée approximativement à **300 av. J. C. ± 400 ans**, avec un niveau de confiance de 95% ; cependant, les contraintes thermiques subies au cours de la vie du tissu (comme l'incendie de Chambéry, en 1532) peuvent avoir modifié les résultats obtenus ;
- en spectrométrie Raman, la date de fabrication du tissu peut ainsi être estimée approximativement à **200 av. J. C. ± 500 ans**, avec un niveau de confiance de 95% ; cependant divers paramètres peuvent avoir également modifié les résultats obtenus (incendie de Chambéry, humidité des lieux de stockage, pollutions, nettoyages, et surtout la fluorescence propre au lin).

2 - Epreuves mécaniques multiparamétriques

L'industrie métallurgique procède couramment à des essais de résistance mécanique (déformation élastique jusqu'à la rupture...). Mais les moyens mis en œuvre pour les aciers (éprouvettes > 10 cm, efforts de traction > 1 tonne) ne sont pas applicables à des fibres de lin de quelques microns de diamètre, avec des efforts à exercer de quelques milligrammes (voire de dixièmes de milligramme). G. Fanti a donc dû construire lui-même un outil très particulier, adapté aux mesures à faire. Après mise au point de cet appareillage, il a pu ainsi (avec P. Malfi) mesurer les divers paramètres mécaniques de fibres de lin, selon cette nouvelle méthode¹⁵ et quantifier ainsi la diminution de résistance du lin avec le temps. En testant les 13 échantillons de lin mentionnés plus haut, G. Fanti a pu confirmer que "*les polysaccharides de la cellulose se dégradent au cours du temps : leur degré de cristallisation diminuant, les chaînes moléculaires se*

¹⁴ A noter que G. Fanti a trouvé une date comprise approximativement entre 59 et 219 ap. J. C., pour un morceau de tissu provenant de Massada ; or cette forteresse juive (au sud de Qumran) a été détruite par les Romains en l'an 73.

¹⁵ MMPDM (Mechanical Multi-Parametric Dating Method) : Méthode mécanique multiparamétrique de datation.

rompent et diminuent la résistance mécanique...". Il a alors établi des droites d'étalonnage¹⁶ du vieillissement mécanique des fibres de lin.

Pour les fibres provenant du Linceul de Turin, examinées au microscope (fig. 1) comme celle de la fig. 6¹⁷, G. Fanti a ainsi déterminé les datations moyennes suivantes (avec des fourchettes) :

- 577 ap. J. C. pour la charge de rupture ;
- 14 ap. J. C. pour le module d'Young final ;
- 456 ap. J. C. pour le module d'Young normal ;
- 510 av. J. C. pour le facteur de perte direct ;
- 556 ap. J. C. pour le facteur de perte inverse.

Ce qui donne, sur le plan mécanique, une **date moyenne approximative de fabrication des fibres du Linceul de 372 ans ap. J.C, arrondie à 400 ans ap. J.C ± 400**, avec un niveau de confiance de 95 % ; cependant diverses contraintes (incendie, contaminations chimiques et mécaniques dues aux matières grasses et aux manipulations du tissu) ont pu, ici encore, modifier les résultats obtenus.

3 - Résultat global

Au total, en faisant la moyenne statistique des résultats obtenus par les trois méthodes (voir tableau de la figure 5), G. Fanti estime que **le tissu de lin du Linceul de Turin a pu être fabriqué dans une fourchette de +/- 250 ans autour d'une date proche de la naissance de J. C.**, au niveau de confiance de 95 %.

4 - Authenticité des fils venant du Linceul

Dès la sortie du premier livre de G. Fanti (mars 2013), l'origine des fils indiqués comme provenant du Linceul de Turin a suscité de fortes réserves de la part du Centre international de Sindonologie (le "*Centro*") et de Mgr Cesare Nosiglia (custode du Linceul), affirmant "*ne reconnaître aucune valeur sérieuse pour les résultats de telles expériences, ... car sans la moindre traçabilité des échantillons*". Aucun échantillon n'avait été, en effet, donné officiellement à un tiers depuis le test au C14 de 1988 (cf. déclaration du cardinal Giovanni Saldarini, custode du Linceul en 1995).

¹⁶ en diagrammes semi-logarithmiques, par la méthode des moindres carrés.

¹⁷ qui montre un phénomène de biréfringence cristalline.

Le Professeur Fanti a précisé cependant qu'une partie des échantillons examinés "*provient de ceux prélevés avec la permission explicite du Custode pendant les examens d'octobre 1978* ", comme l'avait d'ailleurs mentionné par écrit le Cardinal Saldarini lui-même, en 1995.

Certes, il n'y a pas eu de procès-verbal officiel des divers prélèvements effectués sur le Linceul. Mais, dans l'appendice de son livre, G. Fanti recense l'ensemble des prélèvements réalisés depuis 1534 et des échantillons qu'il a lui-même reçus¹⁸. Ceux-ci proviennent notamment : de Ray Rogers (transmis d'abord à celui-ci par le Pr. Gonella en 1978¹⁹) ; de la découpe du tissu faite par G. Riggi pour le test au C14 de 1988²⁰ ; du reliquat des travaux de restauration de Mme Flury Lemberg en 2002²¹ ; ou encore de la Fondation 3M, en 2008 (matériaux venant de G. Riggi).

A ce jour, cette mise au point n'a pas été explicitement remise en cause ; et le Professeur Fanti a offert officiellement son expérience au Centre de Sindonologie de Turin pour que ses résultats puissent être confirmés sur des futurs prélèvements officiels.

Cette situation évoluera-t-elle prochainement ? Le Custode du Linceul a cependant dit récemment que "*pour le moment, il n'est pas prévu d'activités dans ce domaine* ".

Patrice Majou

¹⁸ dont un fragment de ruban adhésif de mylar, prélevé au verso du Linceul par le STURP, qui contient quelques fibres de lin ayant la coloration typique de l'image du corps.

¹⁹ cf. MNTV n° 35.

²⁰ cf. MNTV n° 40 et livret MNTV édité en 2010 : "*Synthèse de l'affaire C14, vingt ans après le test de 1988* " - P. de Riedmatten.

²¹ cf. MNTV n° 27.

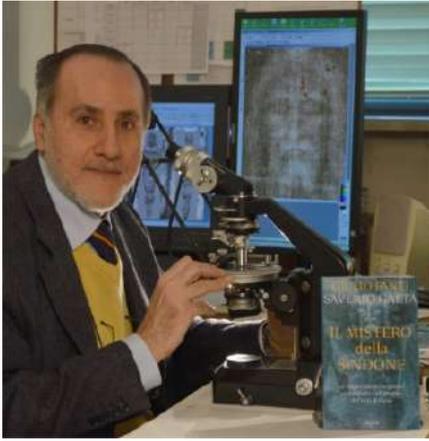


Fig. 1



Fig. 2

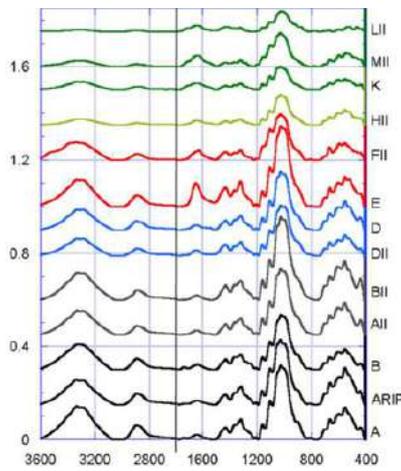


Fig. 3

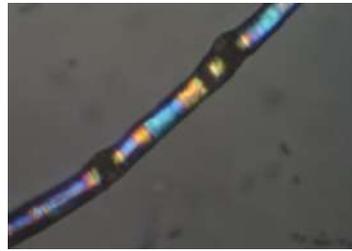


Fig. 6

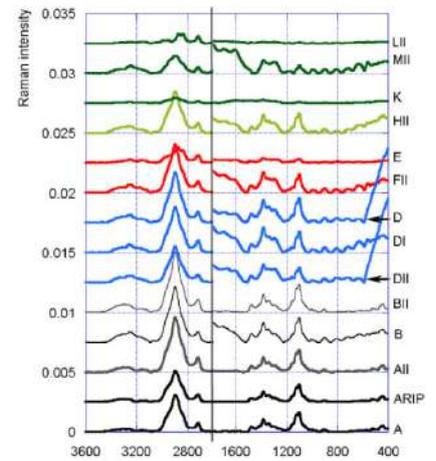


Fig. 4

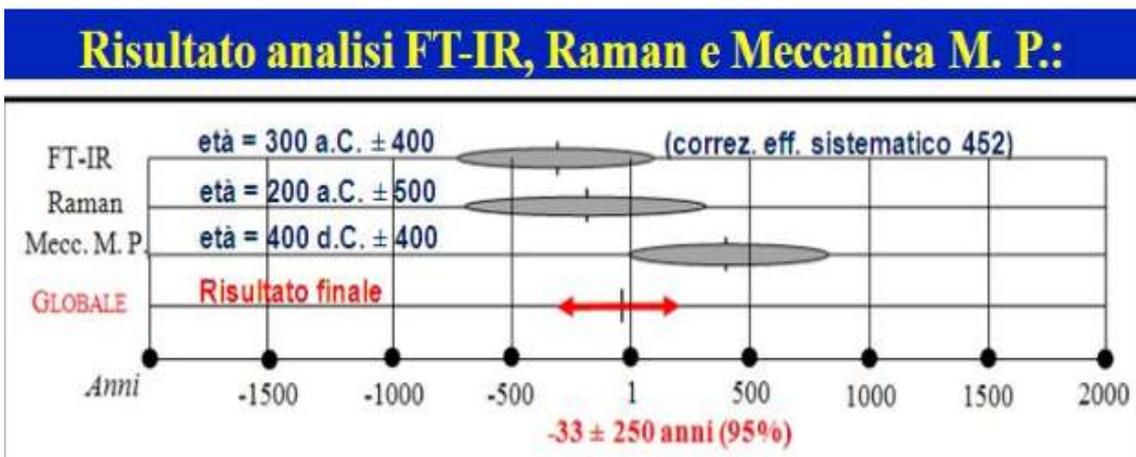


Fig. 5

L'étude du tissu

par Olivier Cahart

Ancien directeur marketing, Olivier Cahart, membre du Conseil MNTV, présente ici les divers travaux effectués pour la connaissance détaillée du tissu du Linceul, notamment ceux de Mme Flury-Lemberg¹.

Que conclurait un expert en tissus anciens face à ce tissu ? En dehors de l'empreinte et des taches de sang, cette simple pièce d'étoffe a beaucoup de choses à dire !

1 - Le tissu fini

Avant la restauration de 2002, le Linceul de Turin mesurait 4,37 m sur 1,11 m (²). Sous réserve de sa taille initiale, cela représenterait 8 coudées assyriennes sur 2, selon les unités de mesure en usage dans la Palestine du I^{er} siècle³. C'est un tissu en lin, très fin (0,33 mm d'épaisseur), donc ultra léger (1,123 kg, soit une densité de 23 mg/cm²).

Notons déjà que les Egyptiens de la V^{ème} dynastie (2300 av. J. C.) savaient tisser des étoffes de ces dimensions et bien au-delà⁴.

Des traces (infimes) de coton sont présentes dans le tissu : lors du prélèvement de 1973, le Pr. Gilbert Raes⁵ a identifié le *Gossypium herbaceum*, un coton caractéristique du Moyen-Orient, ce qui indique une provenance possible de Syrie (Palmyre, Damas...) ou de Palestine. Rappelons que le tissage du coton n'a débuté en Europe qu'au XVII^{ème} siècle.

Par ailleurs, il n'y a pas de traces de laine, ce qui est cohérent avec un tissage juif, puisque le Deutéronome (22, 11) interdit de mélanger des matières animales et végétales : "... tu ne t'habilleras pas avec une étoffe hybride de laine et de lin". La probabilité que ce soit le premier tissage sur un métier neuf est extrêmement faible.

¹ Voir notamment les articles publiés dans les Cahiers MNTV n° 32 et 49.

² Depuis cette restauration (par Mme Flury-Lemberg), il mesure 441,5 x 113,7 cm ; cf. MNTV n° 27.

³ La coudée assyrienne mesurait 54,35 cm.

⁴ Des métiers dont la largeur allait jusqu'à 3,5 m étaient courants en Egypte (cf. MNTV n° 32).

⁵ directeur du Laboratoire de technologie des textiles de l'Université de Gand.

Remarquons encore que, dès le IV^{ème} siècle, le Pape Sylvestre 1^{er} a imposé⁶ des nappes d'autel en lin, "*en souvenir du linceul sacré du Christ*", au lieu des nappes en soie, matériau pourtant plus noble : c'est peut-être un indice supplémentaire que le Linceul était déjà connu ou resté en mémoire dans les premiers siècles de l'Eglise⁷.

2 - La plante et la préparation des fibres

Le lin est une plante hâtive (semée au printemps, récoltée à l'automne) ; utilisée depuis le néolithique⁸, on l'a appelée plus tard *Linum usitatissimum*. La fleur, bleue violette (fig. 1), a une tige d'environ 1 m et un diamètre de 1 à 2 mm. Dès la récolte, on procède au rouissage, qui consiste à fendre la tige en deux, puis à la faire macérer ; les bactéries de l'eau éliminent les parties molles, libérant ainsi les fibrilles⁹ ; celles-ci (fig. 2) s'agglomèrent entre elles et en font un matériau très résistant, tant mécaniquement que face aux micro-organismes. Comme il n'y a plus de kératine¹⁰, et que la fibre a durci (elle est donc difficile à mastiquer), les insectes (dont les mites) ne s'y attaquent pas : c'est ainsi que les tissus de lin, et notamment le Linceul, ont pu traverser les siècles.

Le teillage (battage léger, réalisé avec un outil en bois de tilleul) permet ensuite de séparer l'écorce des fibres. Enfin, les fibres sont peignées pour les démêler et les rendre parallèles.

3 - Le filage et le tissage

Il faut alors filer les fibres ainsi obtenues (60 à 90 cm de long). La torsion dite en Z (fig. 3), utilisée pour le Linceul, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre, mais en sens inverse de la torsion habituelle (en S), était très utilisée au 1^{er} siècle en Egypte, en Syrie et en Palestine. Cette technique, qui renforce la tenue mécanique du fil ainsi obtenu, nécessite deux fuseaux.

⁶ dans un décret de 325.

⁷ Des textes apocryphes du II^{ème} siècle en parlent.

⁸ Des traces encore plus anciennes (36.000 ans) ont même été trouvées dans une grotte de Géorgie.

⁹ à base de macromolécules organiques de C+O+H.

¹⁰ protéine fibreuse insoluble, synthétisée par de nombreux êtres vivants, mais éliminée par le rouissage du tissu.

Le Linceul a un tissage en chevrons (fig. 4), ce qui nécessite un métier à tisser à 4 pédales ou harnais (fig. 5). G. Vial¹¹ a compté 33 km de fils dans ce tissu, ce qui a demandé 800 heures de travail (cela représenterait aujourd'hui 20 semaines de 40 heures !). C'est donc une étoffe de grand luxe : or l'évangile de Matthieu (27, 57) précise que Joseph d'Arimatee était un homme riche.

Sur un métier à tisser, la chaîne est fixe, tendue et constituée de fils verticaux (s'éloignant du tisserand - fig. 5), et la trame est horizontale, allant de la gauche à la droite du tisserand, lequel déplace une navette en aller-retour. Pour le Linceul, la trame (0,26 mm de diamètre) est plus grosse que la chaîne (0,14 mm), car, étant moins tendue, elle a tendance à se déformer : son diamètre plus grand compense cet inconvénient (ce qui était indispensable dans le cas d'une voile).

Le tissage est en sergé, c'est-à-dire en diagonale, en "*3 lient 1*", ou "*3 flottés, 1 pris*", car le fil de trame *flotte* au-dessus de 3 fils de chaîne, puis passe sous un fil de chaîne (voir le schéma de la fig. 6 et le tissage du Linceul, grossi, fig. 7). C'est une opération complexe, d'où le coût du tissu. Pour réaliser les chevrons, on inverse le sens de la diagonale tous les 40 fils ; mais ceci se faisait surtout à l'œil, l'ouvrier tisserand ne sachant pas toujours compter jusqu'à 40 : on observe sur ce tissu une inversion du sens de la diagonale tous les 37 à 45 fils, ce qui indique un tissage ancien, et certainement pas du Moyen Age. De plus, on constate dans ce tissage de nombreuses irrégularités, et même des imperfections, ce qui va également dans le sens de l'ancienneté du tissu.

Une fois tissé, le tissu subit l'opération de blanchiment, qui a pour but de le rendre plus soyeux, et par conséquent de le blanchir, deux avantages commerciaux. Il s'agit tout simplement d'étendre la pièce tissée au soleil et de l'arroser périodiquement : l'ozone de l'air contribue à ce blanchiment. Après plusieurs semaines de ce traitement, le tissu est prêt à être vendu.

Dans le cas du Linceul, le blanchiment a été fait après tissage, car le dessous des fils n'a pas la même blancheur. Cette technique, destinée à ne pas fragiliser les fibres du tissu, a été abandonnée entre le V^{ème} et le VIII^{ème} siècle ; elle n'était donc plus utilisée au Moyen Age.

¹¹ expert au Centre international d'études des textiles anciens de Lyon ; membre de la commission pour la conservation du Linceul de Turin ; décédé en avril 2005.

4 - La bande latérale et la couture longitudinale

Une bande latérale de 8 cm de large a été découpée sur le bord du tissu, puis recousue avec une très grande minutie tout le long de la bande principale (103 cm de large). Elle provient du même tissu, car les chevrons correspondent exactement. On peut imaginer que l'on était dans l'urgence avant le commencement du sabbat (Luc, 23, 54), et que, n'ayant pas les bandelettes nécessaires pour lier le Linceul, on a découpé cette longue bande dans la pièce de tissu, pour la mettre autour du corps à titre provisoire.

Quant à la couture, probablement exécutée après la récupération des linges trouvés vides au tombeau (Jn, 20, 5-7), elle a été réalisée selon un point très particulier (fig. 8) qui n'existe sur aucun tissu ancien venant d'Europe. Mais cette couture existe sur des tissus des I^{er} - II^{ème} siècles trouvés en Egypte, et sur des tissus trouvés dans la forteresse de Massada (20 km au sud de Qûmran). Or cette forteresse a été détruite par les Romains en l'an 73. Les experts en déduisent donc que le Linceul pourrait provenir de Palestine et dater au 1^{er} siècle.

5 - L'absence de réparations invisibles

L'argument des réparations invisibles faites au Moyen Age a été avancé par plusieurs auteurs¹² pour tenter d'expliquer la datation médiévale par le test au C14 de 1988 : les échantillons prélevés alors auraient été découpés, selon eux, dans une partie du Linceul comportant des retissages invisibles.

Or, on constate sur des tissus anciens que, si les réparations sont effectivement invisibles au recto du tissu, elles sont parfaitement visibles au verso, surtout pour un expert : par exemple, sur une copie ancienne du Linceul (XVI^{ème} siècle), des réparations récentes ont été faites, minutieusement rendues aussi invisibles que possible sur le recto (fig. 9) - bien qu'un œil exercé puisse constater l'intervention - mais très clairement visibles sur le verso (fig. 10), même pour un œil non exercé. Lors de la restauration du Linceul, en 2002, après avoir ôté la doublure de protection¹³, Mme Flury-Lemberg a constaté que *"aussi bien pour ce qui concerne l'envers que l'endroit de l'ensemble du tissu du Linceul de Turin, on ne peut trouver le moindre indice de réparation, ni rapiécage (patch) ni stoppage de*

¹² notamment Sue Benford et Joe Marino, en l'an 2000 ; voir MNTV n° 34.

¹³ ajoutée par les Clarisses de Chambéry en 1534, suite à l'incendie de 1532.

renforcement ". **Ce n'est donc malheureusement pas une explication de la datation médiévale par le test au carbone 14** : lors du prélèvement de 1988 (qui a donné lieu à trois échantillons), les experts auraient aisément reconnu un rapiéçage et auraient alors rejeté le morceau prélevé¹⁴.

6 - Conclusions

Pour les experts, il s'agit donc, avec une haute probabilité, d'une **riche étoffe juive, tissée au Moyen-Orient au 1^{er} siècle**.

Mme Mechtild Flury-Lemberg, experte en tissus anciens, précise quant à elle : "*le Linceul n'est pas un faux médiéval... En raison des indications données, aussi bien par la technique de tissage que par la technique de couture, rien ne s'oppose à ce que le tissu du Linceul de Turin ait pour origine un produit coûteux provenant d'une manufacture du 1^{er} siècle*".

Olivier Cahart



Fig. 1



Fig. 2

¹⁴ cf. MNTV n° 49.



Fig. 3



Fig. 4

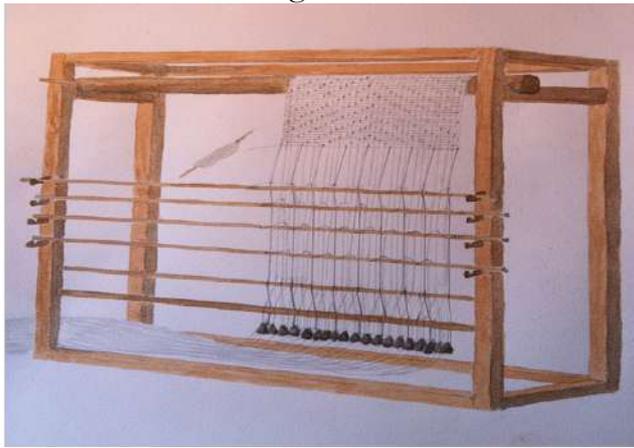


Fig. 5

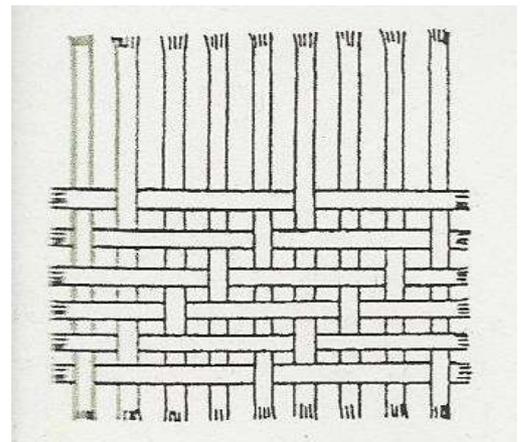


Fig. 6



Fig. 7

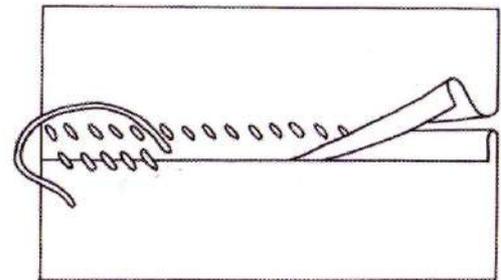


Fig. 8



Fig. 9

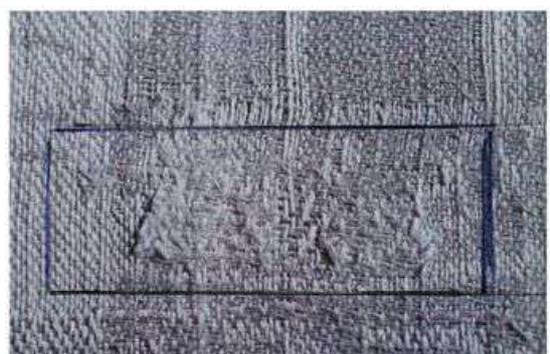


Fig. 10

La réalité humaine de la Passion

par le Dr. François Giraud



Après avoir été pharmacien, François Giraud est devenu médecin généraliste, "conquis par la compassion et l'humanité de cette profession". Il s'intéresse au Linceul depuis de nombreuses années et avait déjà fait une communication au IV^{ème} Symposium du CIELT, en 2002¹. Il continue à faire des conférences sur "L'étude médicale de la Passion", et en a publié l'essentiel sur Internet². Il est également engagé au service du diocèse de Vannes.

L'exposé ci-dessous a été en grande partie publié par "Famille Chrétienne" après le Forum³.

La Passion du Christ est en général abordée d'un point de vue religieux, historique, médical ou technique. Mais l'aspect humain de ce drame est souvent négligé, peut-être parce que, depuis notre enfance, nous sommes trop familiarisés avec les crucifix, qui ont perdu une grande partie de leur pouvoir évocateur.

Nous allons donc tenter de comprendre ce que Jésus a humainement senti dans son corps, à travers la barbarie de trois épreuves de la Passion : la flagellation, la crucifixion et l'agonie sur la croix.

1 - La flagellation

Dans une tentative dérisoire de négociation avec la foule juive chauffée à blanc par les Grands-Prêtres et les Scribes, Pilate a piteusement essayé d'arracher Jésus à la sentence de mort, explicitement demandée, en concédant une flagellation.

Il y avait alors trois sortes de flagellation :

- la "*fustigation*" avec les verges des faisceaux des licteurs, que Saint Paul subira à cinq reprises⁴ ;
- la flagellation "*à mort*", appliquée aux condamnés qui devaient mourir sous le fouet ; les lanières étaient garnies à leur extrémité d'osselets de mouton pour déchirer la peau et les muscles jusqu'à ce que les os soient mis à nu. La victime était complètement déchiquetée "*à en dégoûter le bourreau*", comme le précise Horace ;

¹ cf. MNTV n° 26.

² Site : <http://gira.cadouarm.pagesperso-orange.fr>

³ cf. F.C. n° 1942 du 4 avril 2015.

⁴ cf. II, Cor, 24.

- la flagellation "*courante*", soit comme châtiment, soit comme préambule à la crucifixion. Le fouet utilisé à cet effet était le flagrum romain dont les extrémités des lanières étaient garnies de petites boules de plomb. L'examen des traces visibles sur le Linceul est formel, c'est cet instrument qui a été utilisé.

La position la plus vraisemblable dans laquelle était attaché le condamné devait ressembler à celle de la fig. 1 ; toutes les parties du corps étaient exposées aux caprices des bourreaux ; à eux de choisir les points d'impact, selon leur professionnalisme... ou leur sadisme !

La durée de la flagellation elle-même peut être estimée à une bonne dizaine de minutes environ ; on a relevé sur le Linceul entre 100 et 120 impacts⁵, soit un chiffre moyen de 110 impacts. Comme les traces sur le Linceul semblent montrer qu'il y avait probablement deux lanières par fouet, la victime a donc reçu 55 coups de fouet en dix minutes, soit 5 à 6 coups par minute, à peu près un toutes les dix secondes.

Il est assez facile de calculer l'énergie déployée par le ou les bourreaux pendant la flagellation, donc l'énergie encaissée par l'Homme du Linceul : 4.000 joules. Essayons de nous représenter un peu plus concrètement ce que représente cette énergie (en dehors de l'aspect traumatologique majeur de cette épreuve) :

- c'est l'énergie requise pour charger à la main, dans un camion de déménagement haut de 1,30 m environ, un piano pesant 300 kg nécessitant quatre personnes, ce qui nécessite quatre gaillards costauds ;
- c'est aussi l'énergie encaissée par un automobiliste roulant à 90 km/h et faisant cinq à six tonneaux ;
- c'est encore la raclée qu'administrerait un boxeur poids-lourd à un de ses collègues en lui envoyant le coup le plus puissant possible une fois par minute pendant dix minutes ;
- c'est enfin l'énergie encaissée en recevant à bout portant neuf balles d'un pistolet 9 mm Parabellum... ou 4 balles d'un 357 Magnum, une des plus puissantes munitions d'armes de poing actuelles.

⁵ cf. "*La Passion selon le chirurgien*" - Dr Pierre Barbet - Ed. Mediaspaul - 14^{ème} édition en 2003.

Une telle flagellation laisse la victime pour ainsi dire assommée, car elle vient de recevoir deux fois par minute une énergie suffisante pour la mettre KO à chaque fois...

Jésus était physiquement anéanti, en état de choc, à la limite de pouvoir marcher. C'est probablement pendant les quelques minutes de la triste mascarade du couronnement d'épines qu'il a pu récupérer un peu, pour reparaître, pitoyable mais debout, aux côtés de Pilate ; les tableaux artistiques montrant l'*Ecce homo* sont d'aimables plaisanteries à côté de la pauvre loque humaine que nous montre Mel Gibson dans son film "*La Passion du Christ*", seule représentation à peu près crédible de cet effroyable châtiment (fig. 2).

Chaque coup de fouet était extrêmement douloureux et invalidant, mais de surcroît horriblement destructeur. Pour simplifier à l'extrême, on a pu calculer que 880 cm² de la peau et des muscles de l'Homme du Linceul ont été labourés, détruits⁶... sur une épaisseur d'un centimètre et demi environ, ce qui donne un volume de chairs déchiquetées, sanguinolentes, de 1,3 litre ; ce chiffre, un peu abstrait, représente 13 steaks hachés de 100 grammes côte à côte !

Ce que nous venons de décrire, c'est la partie apparente des dégâts de la flagellation. Les traumatismes internes, à défaut d'être aussi spectaculaires, sont bien plus redoutables...

Les poumons et le cœur ont été fortement contusionnés par le traumatisme ; il y a un épanchement liquidien dans la plèvre et dans le péricarde : ainsi, tous les mouvements respiratoires et les battements cardiaques sont très douloureux et insuffisamment efficaces. Les reins sont fortement commotionnés, entraînant l'organisme dans une acidose aux conséquences rapidement mortelles. En clair, cet homme est déjà moribond, et les heures qui lui restent à vivre se comptent sur les doigts d'une main, ce qui va se vérifier d'ailleurs très rapidement...

En plus des hémorragies extérieures des plaies de la flagellation et du couronnement d'épines (le scalp saigne toujours beaucoup), il y a celles, internes mais tout aussi redoutables, des 110 hématomes mentionnés plus haut ; on peut estimer l'ensemble à plus d'un litre et demi de sang,

⁶ 880 cm² ne sont pas équivalents à 8,80 m² mais "*seulement*", si on ose dire, à une surface de 44 cm x 20 cm.

peut-être deux litres, ce qui est une quantité très importante, car nous n'avons que cinq litres de sang en tout dans notre corps. Pour mémoire, lorsque l'on donne son sang, le prélèvement n'est que de 400 ml, et le donateur est tout de suite réalimenté et mis en repos. Une hémorragie de deux litres représente donc l'équivalent de cinq poches de sang retirées simultanément.

Une telle spoliation sanguine, aussi rapide, rend très improbable la possibilité de franchir seul les 500 à 700 m qui séparent le Golgotha de la forteresse Antonia (où a eu lieu la flagellation), en portant la croix (20 kg au minimum pour le *patibulum*) sur une telle distance. Là encore, la démonstration de cette impossibilité nous est fournie par les Évangiles : pour arriver au Calvaire, il a fallu que Simon de Cyrène aidât Jésus, pourtant solide charpentier de 33 ans, encore en parfaites conditions physiques seulement deux heures auparavant...

2 - La crucifixion

Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur ce châtiment (histoire, modes d'exécution, conséquences). Comme pour la flagellation, essayons de nous mettre à la place du condamné, pour sentir ce qu'il a réellement vécu.

Il est arrivé au Golgotha complètement épuisé, tenant difficilement debout. Compte tenu de la foule se pressant sur son passage, de sa fatigue extrême et de ses chutes, le trajet a certainement duré une demi-heure au moins, pendant laquelle les plaies ont continué de saigner, la plèvre et le péricarde de se remplir de sérosité, et les reins de continuer à s'obstruer.

Arrivés au lieu du supplice, les soldats ont d'abord dépouillé Jésus de ses vêtements. Nous savons tous à quel point il est douloureux d'enlever un pansement qui colle à une blessure. Alors imaginons : Jésus a été flagellé très sévèrement il y a environ deux heures, il lui manque 880 cm² de peau et de muscles, on lui a remis alors sa tunique et son manteau qui ont d'autant mieux adhéré aux plaies que le bois du *patibulum* appuyait dessus pendant le trajet, et tout cela a eu le temps de sécher...

Ayant moi-même assisté à des soins aux grands brûlés, à une époque où l'anesthésie n'était pas encore couramment pratiquée, je sais à quel point ces moments étaient horribles pour les patients, malgré la grande

douceur du personnel soignant ; l'intensité de la douleur entraînait parfois un malaise.

Comment s'est passé l'arrachement des vêtements de Jésus ?

Probablement de la façon la plus rentable pour les soldats qui avaient le droit de se les partager⁷ : pour ne pas les déchirer, ils vont donc enlever d'abord le manteau, puis faire passer la tunique par-dessus la tête (peut-être la couronne d'épines est-elle enlevée puis remise), ensuite dénouer et dérouler le caleçon.

Vient ensuite le moment de la crucifixion proprement dite (fig. 3) : le condamné est couché à plat-dos, jambes légèrement fléchies, solidement maintenu car, même épuisé, il peut se débattre sous l'intensité de la torture, bien que les Évangiles ne mentionnent aucun mouvement de Jésus.

La radiographie de la figure 4 montre clairement que l'espace entre les os du poignet est presque inexistant, chaque os (recouvert de son cartilage) appuyant directement sur ses voisins. L'espace de Destot, où sera planté le clou, permet tout au plus de glisser une aiguille à tricoter de 3 mm ; alors, l'introduction en force d'un objet de facture grossière, évidemment non poli, de 7 à 8 mm de diamètre, trois fois plus gros que l'espace disponible, ne peut que faire exploser les structures du carpe ! La très forte tension des ligaments articulaires, avec déchirure inévitable de ceux qui se trouvaient directement sur le passage du clou, la dislocation des articulations et le rabetage des surfaces articulaires causent une douleur abominable.

Le premier individu qui a eu l'idée de clouer un de ses semblables sur un morceau de bois était un vrai sadique ; et la suite va le confirmer...

3 - L'agonie sur la croix

Elle pouvait être très longue (jusqu'à trois jours), mais durait couramment 24 heures environ. Dans le cas de Jésus, vu l'état de délabrement hémodynamique et biologique lié à la flagellation, nous savons que cela ne dura "*que*" trois heures...

Cicéron a dit que la crucifixion est "*le plus cruel et le plus horrible des supplices*"... Quatre grandes causes de douleurs prédominent : celles de

⁷ cf. notamment Mt, 27, 35.

la fixation au bois par les clous, l'étouffement, la soif, et les crampes incessantes.

- Le volume du bois de la croix donne l'illusion que le corps du crucifié *fait masse* avec lui, un peu comme s'il y était collé par les mains, les épaules, le dos, les pieds... Apparence bien trompeuse, car si nous *effaçons* en esprit le bois de la croix, le corps du supplicé apparaît tel qu'il est en réalité, c'est-à-dire suspendu seulement par les clous plantés dans les articulations des poignets et des pieds ! Nous commençons à approcher de la réalité des douleurs de la fixation à la croix, mais cette représentation est encore trop irréaliste ; essayons de la rendre plus concrète.
- La dent d'une fourche (5 mm à son extrémité, 10 mm en son milieu) a presque le même diamètre que les clous de la crucifixion (8 mm), et permet de se faire une idée assez réelle de la véritable horreur de ce supplice : on plante une fourche dans chaque poignet, une troisième embroche les deux pieds, et on lève brutalement tout cela à bout de bras... Cette image, pour odieuse qu'elle soit (fig. 5), est très proche de la réalité telle que la vivait le crucifié. La douleur provoquée par la présence intra articulaire des clous est presque inimaginable à notre époque ; l'idée de la fourche plantée dans les poignets et les pieds en les disloquant m'a paru la plus proche de la réalité, mais il m'a fallu longtemps avant de me décider à la mettre en image et à la présenter ; il y a un certain degré d'horreur devant lequel l'esprit s'arrête et n'ose pas regarder ce qui n'est pas regardable.

Maintenant, nous avons sous les yeux **la réalité humaine de la crucifixion** ! Voilà comment Jésus a ressenti sa pendaison à la croix pendant trois heures.

- Jésus mesurait environ 1,90 m⁸ et pesait environ 90 kg. Quand, sur sa croix, il est à bout de force, il laisse pendre tout son poids aux clous, qui transpercent les poignets ; mais alors, la douleur de dislocation est intolérable, car la trigonométrie nous enseigne que la force de traction sur chaque clou est de 90 kg. Et, malheureusement, la position des bras étirés vers le haut bloque la cage thoracique en

⁸ Nota MNTV : la taille de 1,78 m environ a été déterminée par d'autres médecins ; la taille de 1,90 m peut être lue sur la face dorsale si l'on ne tient pas compte du repliement du tissu sous le fessier (voir l'exposé de Thierry Castex, p.38)

inspiration forcée. En moins d'une petite minute, le sang manque d'oxygène, le gaz carbonique s'accumule, et le supplicié est en asphyxie. S'il ne peut d'abord vider ses poumons pour pouvoir les remplir ensuite d'air frais, il va mourir étouffé.

La seule solution qui s'offre au crucifié pour pouvoir reprendre sa respiration est de pousser fermement sur les clous des pieds tout en tirant fortement sur ceux des poignets, mais tous ces points sont déjà tellement douloureux !

Il peut s'élever ainsi d'une quinzaine de centimètres, vider en partie ses poumons et les remplir plusieurs fois de suite, mais l'effort physique est intense et ne peut être maintenu ; il va donc s'affaisser à nouveau, tout son poids tirant sur les clous des poignets, et le manège va recommencer ainsi une à deux fois par minute jusqu'à la mort (fig. 6).

- L'accumulation de gaz carbonique dans le sang d'une part, les contractions musculaires quasi permanentes pour tenter de respirer d'autre part, entraînent une transpiration intense à l'origine d'une déshydratation, qui vient s'ajouter à celle de l'hémorragie déjà mentionnée. Il en résulte une soif ardente et des muqueuses ORL complètement desséchées, donnant l'impression d'avoir du papier de verre dans le fond de la gorge. Une telle douleur, certes moins intense, est connue des randonneurs d'été qui ont eu l'imprudence de marcher longtemps à la chaleur sans avoir emporté de boisson. La soif sur la croix devait être atroce, car elle s'aggravait de minute en minute, et rien ne pouvait la soulager, car la moindre goutte d'eau donnée à boire aggravait considérablement la douleur au lieu de l'améliorer.
- Les contractions musculaires incessantes, alors que l'oxygène ne parvient plus en quantité suffisante, entraînent une production d'acide lactique, grand pourvoyeur de crampes comme le savent tous les sportifs. Tout le monde connaît la douleur d'une crampe (qui ne dure que quelques secondes) ; alors il n'est pas difficile d'imaginer la torture provoquée par des crampes généralisées des bras et des jambes pendant trois heures...

Normalement, lorsqu'un traumatisé a subi une hémorragie, le premier réflexe de tout secouriste est de l'allonger pour éviter un malaise (en mettant ainsi le cerveau au même niveau que le reste du corps, ce qui favorise son oxygénation). Dans le cas de la crucifixion, les crampes ont

une particularité inhabituelle : le supplicé est vertical et pourtant il ne fait pas de malaise... c'est tout simplement parce que ses muscles, complètement noués par les crampes, ne contiennent pratiquement ni sang veineux ni lymphe ; ils jouent ainsi le rôle de la combinaison *anti-g* des pilotes de chasse, qui leur permet de prendre des virages très serrés sans faire de malaise. Ce sont les crampes incessantes et horriblement douloureuses qui, en maintenant une certaine perfusion cérébrale, prolongent la durée du martyre...

Sur sa croix, le supplicé est littéralement raide comme s'il était sculpté dans un morceau de bois : quand il sera descendu de sa croix, et mis dans le Linceul, le corps de Jésus gardera exactement la position qu'il avait au moment de la mort (fig. 7).

Voilà une approche de la réalité humaine, physique, de la Passion telle que Jésus a pu la vivre dans toute son horreur ; et encore nous ne savons rien des tourments qui ont torturé son âme et son esprit, depuis la sueur de sang au Jardin des Oliviers jusqu'au dernier cri "*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?*" Alors, par respect pour tant de souffrances acceptées pour le rachat de nos péchés, peut-être pourrions-nous rayer définitivement de notre vocabulaire l'horrible expression *péché mignon*, surtout prononcée avec un ton gourmand... Aucun péché n'est *mignon*, chacun a rajouté une goutte d'horreur à l'océan des douleurs de la Passion.

Dr. François Giraud



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6

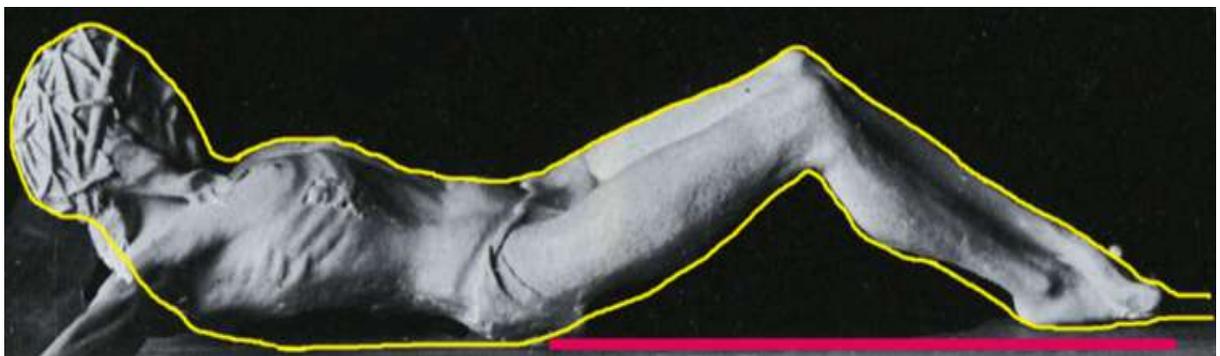


Fig. 7

Analyse anatomique de l'image

par le Dr. Jacques Jaume



Le Dr. Jacques Jaume (spécialiste de la douleur) a déjà présenté, dans les Cahiers MNTV, plusieurs recherches médicales sur l'Homme du Linceul¹.

Il rappelle ici les nouvelles analyses anatomiques sur la position du Corps, permises récemment par le traitement d'image effectué par Thierry Castex. Pour plus de détails, le lecteur se reportera à l'article sur ce sujet, plus complet, paru en 2013².

Précisons tout d'abord que les descriptions anatomiques ci-après se rapportent au négatif de l'image du Linceul, c'est-à-dire à l'anatomie vraie du supplicié.

Les images en "relief" diffusées par Thierry Castex, à partir de 2012, sont beaucoup plus instructives que les images planes utilisables jusqu'alors. Par exemple, le trait blanc horizontal qui traverse l'image au niveau de la barbe, interprété à juste titre comme une pliure du tissu (voir les négatifs du Visage), est nettement distinct de l'anatomie du supplicié sur les images en 3D.

Ces images modifient l'ensemble de notre approche de l'image du Linceul et permettent à l'anatomiste d'avoir une perception nouvelle, tridimensionnelle, du positionnement du corps du supplicié. On voit alors, non pas directement le supplicié, mais le supplicié recouvert de son linceul, un **cadavre voilé** (fig. 1) : les images en 3D montrent bien un corps recouvert d'un linge fin : des détails nous échappent, d'autres sont plus précis.

Regardons la sculpture de marbre de Giuseppe Sanmartino, *Le Christ Voilé*³, qui montre le Christ gisant, recouvert du Linceul, la tête reposant sur deux coussins (fig. 2) : sur ce chef-d'œuvre, le linge donne l'impression d'une finesse extrême, d'une quasi transparence. Le réalisme est saisissant. Cette technique de sculpture, dite *en drapé mouillé* et connue dès l'Antiquité, montre un magnifique rendu d'un voile sur un corps nu.

¹ cf. MNTV n° 35, 36, 42 et 48.

² cf. "Analyses anatomiques de l'Image du Linceul" - Dr. J. Jaume - MNTV n° 48.

³ "Il Cristo velato", visible dans la chapelle San Severo, à Naples - 1753. G. Sanmartino a fait plusieurs sculptures de ce type, en marbre et en terre cuite.

Cette sculpture nous fait mieux comprendre ce que l'on doit rechercher dans l'image du Linceul de Turin en 3D (fig. 1) : le corps du supplicié enveloppé d'un linge, corps *transfiguré* par les souffrances et la violence de la Passion. Si l'on veut bien comprendre l'information anatomique contenue dans l'image du Linceul, il faut donc une double approche, à la fois sur les données médicales (la *sémiologie*), et sur le sens des autres données (la *sémiotique*)⁴. Cette image, étroitement liée au drap qui la contient, complique alors la réponse à la question : l'ensemble de ces deux éléments est-il naturel ou artificiel ?

1 - Position du pouce et de la main gauche

Si les bras ne sont pas visibles, car cette zone a été détruite par l'incendie de Chambéry, le coude gauche est bien visible, le droit restant beaucoup moins net (fig. 1). Ce simple détail nous indique une torsion de l'ensemble du corps qui semble avoir pivoté sur sa droite.

Les traitements d'image, réalisés notamment sur la face antérieure, montrent que le bras gauche, le poignet et la main gauche sont plus près du drap (fig. 3) que la main, le poignet et le bras droit ; et que la paume de la main gauche repose sur la face dorsale du poignet droit, avec un contact plus intime avec le drap. La plaie du poignet droit est cachée, mais les écoulements sanguins sont comparables entre les deux avant-bras (avec des angulations différentes).

Contrairement à ce qui était généralement admis, Thierry Castex a pensé que le pouce de la main gauche du supplicié est visible sur l'image du Linceul, comme le laisse supposer une trace sombre dans le prolongement du deuxième métacarpe, très difficilement perceptible sans le traitement d'image (voir la flèche de la figure 3). Mais le grossissement de cette zone (fig. 4) confirme qu'il s'agit d'un pli du tissu à cet endroit, au bas de l'avant-bras droit et non pas du pouce gauche.

Par contre, le pouce gauche enserre le poignet droit. En effet, si le pouce gauche était replié sous la paume de la main gauche, en rétraction, sa première phalange serait visible ; et le relâchement musculaire *post mortem* aurait produit une rotation externe de l'ensemble de la main gauche, laquelle serait alors vue de 3/4, ce qui n'est pas le cas : la face dorsale montre les quatre métacarpes et les phalanges, à plat, ce qui confirme que le pouce gauche est placé sous le poignet droit. Il est d'ailleurs tout

⁴ La sémiologie étudie les signes des maladies ; la sémiotique étudie les signes de communication (cf. travaux de Charles W. Morris en 1938).

à fait naturel, sur un cadavre, de bloquer le poignet droit avec le pouce gauche (ou l'inverse), surtout s'il n'y a pas de lien pour maintenir les avant-bras, avant la raideur cadavérique. L'adhérence de la peau peut alors maintenir cette position.

A noter que l'explication du Dr. Barbet pour la disparition de l'empreinte du pouce gauche, par une laxité due au traumatisme du nerf médian, n'est pas suffisante anatomiquement (pouce désénergé et flasque), mais se trouve complétée par l'analyse de cet acte volontaire. Sans contrainte, il n'y a aucune raison pour que le pouce reste au creux de la main sans être visible. Si on avait mis le pouce dans le creux de la main gauche, puis qu'on ait reposé celle-ci sur le poignet droit, la main aurait exécuté une rotation externe et le pouce gauche serait en partie visible.

Le pli mentionné ci-dessus, mis en évidence seulement grâce à l'image en 3D de Thierry Castex, correspond bien au relèvement du tissu exercé par le 2^{ème} doigt gauche.

La position de la tache de sang, par rapport aux quatre métacarpes et aux quatre phalanges des doigts de la main gauche (fig. 4), confirme que l'enclouage a été réalisé dans le carpe.

2 - Orientation de la main droite

La main droite du supplicé est aussi très riche d'enseignements :

- elle présente bien sa face dorsale, à partir de la moitié inférieure des métacarpes (fig.4), et non pas la face interne avec le pouce au milieu de la paume, comme Thierry Castex l'a d'abord cru. En effet, une rotation externe de l'avant-bras, en *pronosupination*⁵ extérieure forcée, est antinaturelle et quasiment impossible à maintenir sur un cadavre. Les articulations et l'ensemble des phalanges sont bien visibles, mais moins nettement que pour la main gauche, car elles sont plus éloignées du linge ;
- l'impression de longueur des doigts semble due à un fort appui de la main sur la cuisse, pour éviter qu'elle ne glisse ;
- le pouce est naturellement caché, car il est éloigné du tissu ;
- l'effet *drapé mouillé* est bien visible sur la cuisse gauche et les doigts de la main droite, car le tissu des plis s'adapte à leurs formes.

⁵ ensemble de mouvements permettant la rotation de l'avant-bras par rapport au bras.

3 - Boursoufflures des doigts

Les articulations des première et deuxième phalanges de la main droite semblent montrer des boursoufflures arrondies, car le linge est relevé au contact des articulations ; là encore, le tissu fait des plis pour s'adapter. Cet effet n'est pas visible pour le pouce de la main droite, caché par la main gauche, donc éloigné du tissu. Mais il est parfaitement visible sur les quatre doigts de la main droite appliqués sur la cuisse gauche.

Ce *cône* de contact avec un linge sur une articulation est pris en compte dans les sculptures *en drapé mouillé*, comme le *Christ voilé* de Sanmartino (voir le visage de la fig. 5).

4 - Rigidité cadavérique

Elle soulève également une problématique d'analyse, car elle montre une apparente discordance :

- normalement, le corps du supplicié est déposé avant la raideur *post mortem* c'est à dire en étant encore flasque. La *rigor mortis* arrive relativement vite (entre 1 heure et 4 heures après la mort). Les muscles, souples quand on est vivant, deviennent rigides après la mort. Cette rigidité commence par la tête et la nuque, et descend ensuite le long du corps. Il faut 8 à 12 heures pour que le corps devienne complètement rigide. Mais cette rigidité n'est pas définitive. Elle dure de 24 à 36 heures, pour disparaître ultérieurement. La putréfaction apparaît deux à quatre jours plus tard, suivant le milieu et les circonstances de la mort⁶. Des précautions d'usage doivent donc être prises rapidement : fermeture de la mâchoire et des paupières, croisement des mains sur le bas-ventre ;
- le cadavre de l'Homme du Linceul a bien été déposé peu de temps après sa mort, et préparé à l'ensevelissement, avec une action volontaire des proches pour croiser les mains sur le pubis ;
- mais les membres inférieurs sont restés pliés au niveau des genoux, figés en flexion, alors qu'ils devraient être à plat ;
- cependant, la crucifixion toute particulière subie dans ce cas⁷ a entraîné une hyper-contraction des muscles associés à la mobilité des genoux : ce que l'on appelle un *flexum* du genou ; c'est un

⁶ En médecine légale, la rigidité cadavérique et le début de la décomposition du cadavre sont des outils de datation de la mort.

⁷ cf. articles du Dr. Jaume - MNTV n° 35 et 36.

blocage (transitoire ou permanent), en position plus ou moins fléchie du genou, rencontré dans de nombreuses pathologies. Ici, la crucifixion, avec les deux pieds cloués ensemble par un même clou, a entraîné un flexum des deux genoux avant la mort sur la croix, qui perdure après la mort.

5 - Cambrure éventuelle du corps du supplicié

Thierry Castex a montré que le corps du supplicié a bien appuyé sur le linge au niveau des omoplates et des pieds, mais faiblement au niveau du fessier, ce qui peut laisser supposer une forte cambrure du dos, en accord avec la rigidité précitée⁸.

Si cette cambrure n'apparaît pas aussi nettement sur les nouvelles images dorsales obtenues en 3D, cela vient peut-être des violents traumatismes de la flagellation qui auraient entraîné, *post mortem*, des *lividités cadavériques* (*livor mortis*) particulières. Les "*lividités cadavériques*" sont des colorations rouges-violacées de la peau, qui débutent dès l'arrêt cardiaque (arrêt du mouvement sanguin) et qui apparaissent dès la première ou la deuxième heure après le décès : une fois la circulation sanguine arrêtée, le sang sort des vaisseaux et s'accumule dans les parties les plus basses du corps à cause de la pesanteur ; elles seraient ici accentuées par les traumatismes dus à la flagellation. Les images actuelles devront faire l'objet d'analyses plus détaillées sur ce phénomène de coloration traumatique.

6 – Conclusions

Les images en 3D de Thierry Castex conduisent à un nouveau regard sur l'image du Linceul de Turin. Des travaux complémentaires sont nécessaires dans plusieurs domaines médicaux, notamment pour la douleur due à l'enclouage des poignets, et pour la traction des membres supérieurs en vue de la recherche d'une inspiration.

Mais les études anatomiques et anatomo-pathologiques dues aux connaissances actuelles de la médecine - inconnues au XIV^{ème} siècle, notamment sur les traumatismes - confirment qu'un faussaire n'aurait pas pu penser à tous les détails expliqués ci-dessus.

Dr. Jacques Jaume

⁸ Voir les articles de Thierry Castex, dans MNTV n° 42 et son exposé page 38.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

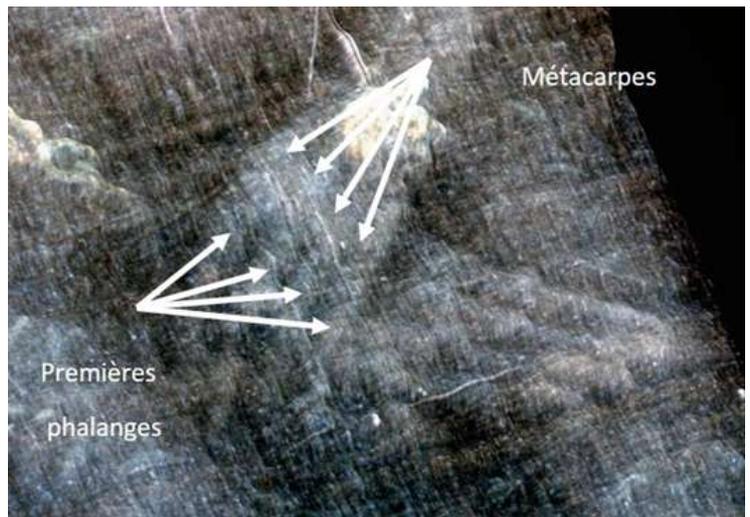


Fig. 4



Fig. 5

Le Linceul nous fait signe, comme il a fait signe à L'Évangéliste Jean



par le Père Martin Pochon

Ingénieur de formation, le père jésuite Martin Pochon¹ a déjà traité, dans les Cahiers MNTV, du "Linceul comme signe"².

L'évangéliste Jean nous rapporte avec minutie son arrivée au tombeau et sa découverte des linges qui avaient servi à envelopper le corps de Jésus. Il dit de lui-même : "*Il vit et il crut*" (Jn, 20, 8). Nous allons essayer de comprendre comment il est passé du "*voir*" au "*croire*". Puis nous verrons comment le Linceul de Turin nous invite à vivre la même démarche. En quoi il est-il un signe donné pour notre foi, et non une preuve ?

1 - Les linges au tombeau vide ont fait signe à Jean

A - Qu'a vu Jean ?

Relisons littéralement le récit de l'arrivée des deux disciples au tombeau (Jn, 3 à 8) :

- v. 3 : Sortit alors Pierre et l'autre disciple, et ils venaient au tombeau ;*
- v. 4 : Couraient les deux ensemble (fig. 1³) ; et l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau ;*
- v. 5 : et se penchant, il voit **retombés/affaissés les linges** ; cependant, il n'entra pas ;*
- v. 6 : alors arriva aussi Simon-Pierre suivant lui, et il entre dans le tombeau et il contemple **les linges retombés/affaissés** ;*
- v. 7 : et le suaire qui était sur la tête de lui, non pas avec les linges retombés/affaissés, mais à part (ou au contraire/différemment ?), ayant été enroulé dans un seul lieu ;*
- v. 8 : alors donc entra l'autre disciple, celui qui était arrivé le premier au tombeau, et **il vit et il crut.***

¹ auteur par ailleurs de "*Adam et Eve, ou la mémoire d'un avenir*" - 1996, et de "*L'offrande de Dieu*" - 2010 - Collection "Vie Chrétienne".

² cf. MNTV n° 45.

³ peinture d'Eugène Burnand - 1898.

- Par trois fois, l'évangéliste décrit successivement la position des οθονια (othonia), les linges affaissés/retombés/gisants (κειμενα). Dans la Bible, l'importance d'un terme se dit par la répétition. En nul autre endroit de son Evangile, Jean ne décrit aussi minutieusement la position d'un objet, a fortiori de linges. Si Jean présente par trois fois la disposition des linges, c'est que, plus que les linges eux-mêmes, leur disposition a été importante et significative pour lui, témoin oculaire du tombeau vide. Notons que cette qualification, *affaissés*, lors de la première occurrence, est placée avant l'objet qu'elle qualifie, les *linges*, comme pour mieux en souligner l'importance.
- Dans un premier temps, *il voit*. Dans un deuxième temps, Pierre *contemple* (θεορει, théorei) et l'on peut penser que Jean fait de même à côté de lui, ce qui indique que la disposition des linges suscite sa réflexion.
- Enfin, Jean conclut : "*Il vit et il crut*". Pour passer du "*voir*" au "*croire*", il est passé par la contemplation, par la réflexion ; il a *considéré* les linges, qui n'ont pas parlé immédiatement.

Mais à quoi a-t-il cru ? Les exégètes sont tous d'accord là-dessus : à la Résurrection, au *relèvement* du Christ. Cependant, il y a du chemin à faire entre la vision d'un corps évaporé à travers un linceul, disparu sans déranger quoi que ce soit, et un être vivant. Face à des linges affaissés, la difficulté est double : non seulement il faut admettre que le corps a subi un changement physique invraisemblable, mais il faut penser aussi que la personne est encore vivante. C'est un événement bien différent de la résurrection de Lazare, qui est en quelque sorte une *réanimation*.

Je parlerai peu du "*suaire*" (le *soudarion*) qui entourait la tête de Jésus, car le texte grec présente plusieurs difficultés, et le texte araméen, présenté par le Père E. M. Gallez⁴, ne semble pas lever complètement l'ambiguïté : le *soudarion* avait-il enveloppé la tête lors de la descente de croix pour cacher le visage ? Ce serait alors une sorte de turban entourant la tête jusqu'au cou, peut-être le suaire d'Oviedo comme le

⁴ cf. MNTV n° 49.

pense Mark Guscin⁵. Ou bien était-ce la mentonnière destinée à fermer la bouche du mort ? Et comment traduire *κορισ* (khoris) = *à part, ailleurs*, ou bien *différemment, au contraire* ? Est-ce la place ou la disposition qui est différente ? Là encore, la traduction est délicate. Faut-il traduire *εις ενα τοπον* (eis éna topon) par "*en son propre lieu*", lieu différent de celui des autres linges (à part ?), ou bien par "*à sa première place*", mais différemment, non affaissé, resté *εντετυλιγμενον* (entetuligmenon), en forme arrondie ?

Les traitements de l'image tridimensionnelle du Linceul de Turin⁶ ne semblent pas faire apparaître de mentonnière (fig. 2), c'est pourquoi, personnellement, je pencherais plutôt en faveur de l'hypothèse de Mark Guscin.

Ce qu'il importe de bien noter dans ces versets, c'est d'une part le soin que l'Évangéliste accorde à la disposition des différents linges, et d'autre part qu'entre le "*voir*" et le "*croire*", il y a eu le travail de l'intelligence. C'est d'ailleurs ce qui explique la diversité des interprétations, face à ce Linceul vide.

B - La diversité des interprétations

- Marie de Magdala (fig. 3) arrive au petit matin et se demande qui va l'aider à rouler la pierre. Elle voit que la pierre a déjà été roulée, et elle entrevoit dans la pénombre que le tombeau est vide. En se retournant, elle aperçoit une silhouette et dit : "*Si c'est toi qui l'a emporté, dis-moi où tu l'as mis, et j'irai l'enlever*" (Jn 20, 15). Pourquoi dit-elle cela, dans cet endroit, où Joseph d'Arimathie s'était fait creuser récemment un tombeau ?
- Peut-être parce qu'elle pensait au jardinier pour l'aider à rouler la pierre ?
- Mais peut-être a-t-elle pensé que le jardinier n'était pas au courant de l'initiative de son maître, Joseph d'Arimahie. Il avait pu quitter le jardin pour respecter le sabbat, donc avant que Joseph, Nicodème et le groupe des femmes soient venus déposer le corps de Jésus ; en effet, Jésus a été mis au tombeau précipitamment, in extremis, juste avant le début du sabbat. Étonné de trouver le tombeau fermé, alors

⁵ cf. MNTV n° 45.

⁶ Voir les travaux de Thierry Castex.

qu'il l'avait sans doute vu ouvert peu avant le début du sabbat, il aurait pu l'ouvrir pour voir si quelqu'un n'avait pas souillé ce tombeau neuf ; et, voyant un cadavre, un supplicé qui plus est, il l'en aurait débarrassé sans tarder. Marie de Magdala pouvait donc imaginer que le jardinier avait pris le corps de Jésus. S'adresser au *jardinier* pour lui demander ce qu'il avait fait du corps de Jésus pouvait donc être logique pour elle.

Dans les deux hypothèses, son premier réflexe en voyant le tombeau vide, n'est pas de penser que Jésus est ressuscité. Il faudra que le *jardinier* l'appelle par son nom, "*Marie*", pour qu'elle réalise que c'est bien Jésus, vivant, qui est là, devant elle.

- Rien ne nous dit que Pierre a cru à la Résurrection à ce moment-là. Les synoptiques nous disent plutôt que les apôtres ont eu du mal à croire les femmes qui leur ont dit : "*Ils ont enlevé le Seigneur de son tombeau et nous ne savons pas où ils l'ont mis*" (Jn, 20, 2). Les apôtres n'y ont vraiment cru qu'après que Jésus se soit manifesté. Luc dit seulement que Pierre a été surpris : "*Pierre cependant partit au tombeau ; en se penchant il ne vit que les linges et il s'en alla de son côté, en s'étonnant de ce qui était arrivé*" (Lc, 24, 12).
- Les soldats romains, quant à eux, reçurent une consigne compatible avec les événements, si on ne se donne pas la peine d'aller voir de près : "*ses disciples sont venus de nuit et l'ont dérobé pendant que nous dormions*" (Mt, 28, 13).

On constate, dans cet épisode, que les acteurs du drame interprètent les événements en fonction de leurs tempéraments, de leurs préoccupations et de leurs environnements culturels.

Et nous, que penserions-nous aujourd'hui en allant nous recueillir sur la tombe d'un ami, si nous découvrions la pierre tombale déplacée, le cercueil ouvert, et les vêtements du mort affaissés ? Je ne suis pas sûr que nous penserions qu'il est ressuscité... !

Un fait brut ne parle pas de lui-même ; il faut un contexte d'interprétation.

C - Les linges ont fait signe au disciple bien-aimé

- Jean **voit et croit**, car il a eu le temps de *considérer* attentivement les linges, et de chercher une interprétation en cohérence avec ce qu'il a vu et entendu lorsqu'il était avec Jésus. L'intelligence humaine a

cette faculté d'établir des relations entre les choses et les événements. Jean a sans doute entendu Jésus annoncer sa Passion et son *relèvement* ; il a vu Jésus opérer de nombreux signes et des guérisons qui avaient suscité commentaires et interprétations diverses. Il donne une signification aux actes de Jésus, comme, par exemple, dans le long discours sur le pain de vie ou la guérison de l'aveugle-né. Et il croyait que Jésus était la Résurrection et la Vie, comme en témoigne le récit de la résurrection de Lazare. Les linges lui ont donc fait signe, il en a compris la signification, car il a relié ce signe aux autres signes qui ont marqué la vie de Jésus. Il croit que ces linges "*à plat*" sont le signe qu'il est ailleurs, vivant.

Il semble que les autres apôtres n'ont cru qu'après avoir rencontré le Christ ressuscité.

- Entre des linges affaissés, un corps disparu sans rien déranger et une personne vivante, il y a la même distance qu'entre le doigt et la lune qu'il désigne. Le doigt peut désigner très précisément la lune. Encore faut-il suivre la direction et être capable de voir la lune. Le doigt ne fait pas tout, mais il fait signe comme les linges ont fait signe à Jean.
- Autre exemple : si, en vous promenant dans une forêt, vous remarquez deux branches disposées en forme de croix, vous pouvez vous dire que le hasard fait curieusement les choses ; mais si vous êtes dans un jeu de piste et que l'on vous a dit : "*lorsque vous verrez deux branches disposées en forme de croix, c'est qu'il y a un message caché à moins de 5 mètres*", alors ces deux branches prendront une toute autre signification, évidente pour vous.

Dans un signe, l'événement factuel joue le rôle de signifiant, et le sens de l'événement joue le rôle de signifié ; le passage de l'un à l'autre ne peut se faire que grâce à la cohérence d'un système de langage et de sens (fig. 4).

D - Les linges affaissés sont une invitation à croire mais pas une preuve

- Même si l'on pense que les linges affaissés, avec une mentonnière, donnent du relief au linge à l'endroit même du visage, on n'est pas conduit immédiatement à croire à la Résurrection du Christ. Quelqu'un de pragmatique peut imaginer que ceux qui ont dérobé

le corps ont voulu faire croire à la volatilisation du corps. Et, redisons-le encore, entre un corps évaporé et une personne vivante, il y a un pas que d'aucuns ne franchiront peut-être jamais. **Les linges affaissés sont le signe de la Résurrection, mais ils n'en sont pas une preuve.** Ils sont même une épreuve pour l'intelligence qui doit remettre en chantier ses conceptions de la vie et de la mort et chercher un sens nouveau.

- **Mais l'observation des linges oriente la réflexion** : toutes les hypothèses ne sont pas possibles. L'observation ne valide que certaines interprétations. Une interprétation valable doit nécessairement intégrer les éléments factuels, comme dans toutes les énigmes policières.

2 - Le linceul de Turin est un signe pour nous aujourd'hui

A - Un objet énigmatique

Nous sommes aujourd'hui devant un linge marqué d'une empreinte dont les caractéristiques ont été observées minutieusement. Relevons quelques-unes d'entre elles, sans reprendre les débats scientifiques auxquels elles ont donné lieu :

- L'empreinte présente toutes les caractéristiques physiologiques correspondant à un corps humain. Tous les médecins ayant examiné attentivement l'image négative en sont convaincus ; même les tenants du faux sont obligés d'utiliser des corps humains pour tenter de reproduire l'empreinte, sans succès, comme Luigi Garlaschelli en 2009 (fig.5) ; ou même d'imaginer que Léonard de Vinci aurait "*photographié*" un corps supplicié maintenu debout, éclairé par le soleil, devant une fenêtre⁷ (fig. 6).
- L'empreinte n'est pas une peinture ; elle est très pâle, très subtile, sans aucun contour, faite de dégradés très progressifs. Elle est due à une oxydation acide déshydratante de la surface des fibres de lin (cf. travaux du STURP en 1978) : plus le nombre de fibres oxydées est important, plus l'empreinte est marquée. A ce jour, nous ne savons pas reproduire cette oxydation des fibres de lin avec un corps.

⁷ Cette théorie (Oliver Prince et Lynn Picknet) a donné lieu à une heure d'émission télévisée, mais L. de Vinci est né 100 ans après la première présentation du Linceul en France.

- L'empreinte se comporte comme un négatif. Au Moyen Age, et a fortiori avant, aucun artiste ne connaissait ce principe d'inversion des teintes.
- L'empreinte a des caractéristiques tridimensionnelles (fig. 2), impossibles à obtenir avec un éclairage directionnel (ne serait-ce que cela invalide l'hypothèse du Moyen Age).
A ce jour, personne n'a réussi à faire une image ayant toutes les caractéristiques du Linceul, à la fois celles de l'image sanguine et celles de l'empreinte corporelle.
- Le linceul était connu bien avant le XIV^{ème} siècle, comme en témoigne, par exemple, le codex Pray. Sur ce manuscrit, datant de 1195, on peut voir en effet, notamment :
 - * quatre trous en forme de L, tels qu'ils sont visibles sur le Linceul au niveau des reins ;
 - * un pli du tissu sous le fessier⁸, qui a été mis en évidence récemment sur le Linceul par le traitement d'image (voir l'exposé de Thierry Castex, p. 38). Ce pli contenait-il du coton pour recueillir les sécrétions du corps après le décès ? Pourquoi était-il encore visible à l'époque des Byzantins ?
- Par ailleurs, des mesures utilisant les spectrographies Infra-Rouge et Raman confirment une date possible de fabrication du tissu bien plus proche de l'époque du Christ que du Moyen Age (cf. travaux du Professeur Giulio Fanti en 2013⁹ ; voir l'exposé de Patrice Majou, p. 57).

Tout cela invite à rappeler le "*niveau de signification*" des mesures du test au C14 de 1988, publiées par la revue Nature, soit **5%** seulement...! (voir l'exposé de Pierre de Riedmatten, p. 50). Cette valeur très faible¹⁰ traduit le manque d'homogénéité entre les échantillons testés par les trois laboratoires (Oxford, Zürich, Tucson). Si l'on relève 104 ans d'écart entre des échantillons distants de moins de 4 cm, quel écart relèverait-on sur des échantillons distants de 180 cm ? Ne faut-il pas alors prendre au sérieux l'hypothèse de Jean-

⁸ Voir également le manuscrit de Troyes sur l'histoire de Sainte Catherine, examiné par le Dr Jaume (cf. MNTV n° 51).

⁹ cf. MNTV n° 51.

¹⁰ C'est la probabilité que la dispersion réelle entre les trois dates soit aussi grande que celle observée.

Baptiste Rinaudo, qui suppose une modification du taux de C14 initial due à la rupture des noyaux de deutérium de l'organisme du supplicié ?

Autant d'éléments qui font que l'empreinte du Linceul de Turin demeure à ce jour une énigme, une "*provocation à l'intelligence*" (saint J. P. II). La nature et les caractéristiques de l'image jouent pour nous le rôle que la disposition des linges avait joué pour Pierre et Jean.

Mais l'empreinte, aussi énigmatique soit-elle, laissée par un cadavre supplicié ne prouve pas que la personne soit vivante. On peut simplement dire que le corps a subi un phénomène que nous ne savons toujours pas reproduire.

B - Un objet singulier, signe de la singularité de la Résurrection

- De même que la disposition des linges au matin de Pâques, la nature de l'empreinte ne prouve pas que l'Homme du Linceul soit vivant, mais elle nous montre que le corps du supplicié a disparu dans un phénomène singulier, un changement d'état physique.
- Or, à la lumière des Evangiles, cet événement tout à fait singulier s'accorde parfaitement avec la Résurrection du Christ. En effet, pour un chrétien qui adhère au témoignage des apôtres et des évangélistes, le linceul trouvé au tombeau vide désigne précisément l'événement de la Résurrection, aussi sûrement qu'un doigt pointe la lune.
- De son côté, le Linceul de Turin donne une direction précise aux interprétations, il peut donc être considéré comme désignant le ressuscité ; il est un **signe précis de la Résurrection** du Christ.
- La singularité de l'image aide le chrétien à envisager la singularité de la Résurrection de Jésus et à y croire. En retour, l'observation du Linceul et la conformité de l'image avec les récits de la Passion confortent sa confiance dans ces récits.

3 - Conclusions

Le linceul de Turin est pour nous un signe de la Résurrection du Christ, tout comme les linges affaissés ont été un signe pour Jean. Comme tous les signes, ils suscitent des interprétations diverses :

- * certains croient sans avoir bien regardé... parce qu'ils croyaient déjà, ou parce qu'ils ont eu la chance d'être témoins du Christ ressuscité (les saints...);

- * certains croient, car leur observation est éclairée par les témoins du Christ ressuscité ou par le sens qu'ils donnent à l'univers et à la vie ;
- * d'autres voient et ne savent qu'en penser ;
- * certains pensent que, lorsque la science aura progressé, on comprendra qu'il s'est agi d'un phénomène naturel n'ayant rien à voir avec une résurrection ;
- * certains refusent de regarder de près ou de prendre en compte les observations scientifiques, et affirment qu'il y a supercherie. Comme les Grands-Prêtres au temps de Jésus, les zététiciens¹¹ diffusent ainsi, à grands frais, des informations qui ne concordent pas avec l'observation scientifique ni avec l'histoire.

Ces attitudes diverses, qui vont de la bonne foi à la mauvaise foi évidente, révèlent qu'un signe est toujours une épreuve pour l'intelligence et le cœur, plus qu'une preuve.

Pour les scientifiques, en tout cas, le Linceul de Turin demeure légitimement un objet de curiosité et de recherche.

Père Martin Pochon

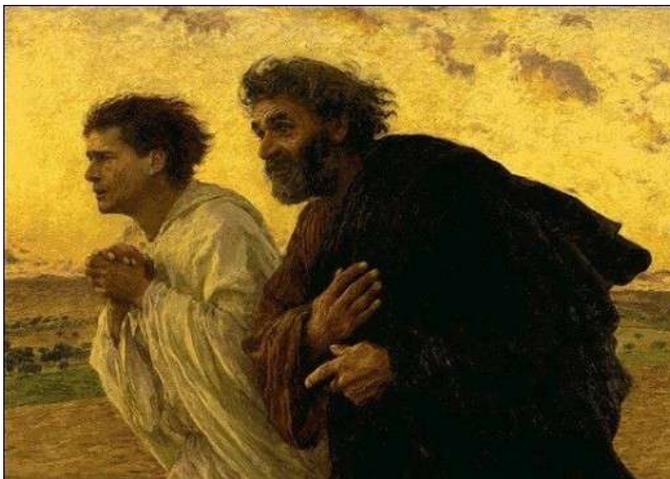


Fig. 1

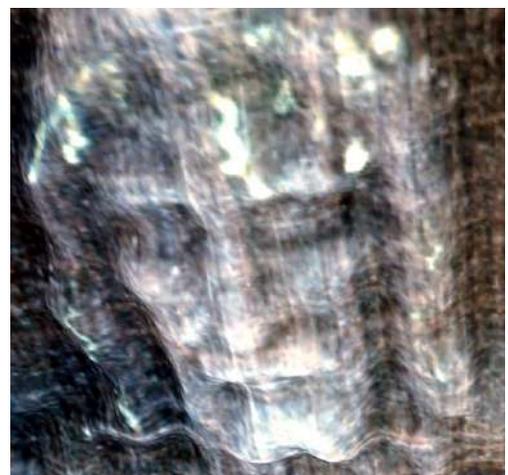


Fig. 2

¹¹ de l'université Sophia-Antipolis.



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

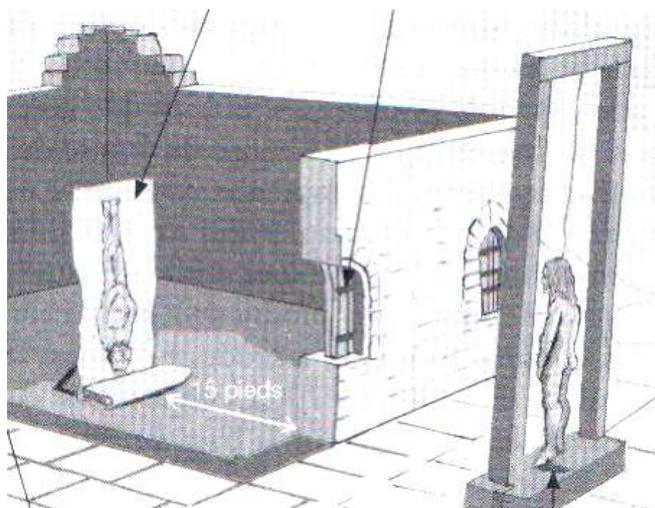


Fig. 6

Le Linceul vu par les orthodoxes

par le Père Jean-François Gautier

Prêtre orthodoxe (patriarcat de Moscou), le Père Jean-François Gautier est en charge de la paroisse de l'icône de la Mère de Dieu de Kazan à Marseille¹.

Rappelons d'abord (même si c'est une tautologie) que les orthodoxes sont d'abord des chrétiens, comme les autres chrétiens dans le monde !

Cependant, quand ils disent que "**le Christ est ressuscité des morts**", c'est une affirmation qui se vit très fortement chez eux : non seulement tous les dimanches, mais aussi tous les jours. Chaque fois qu'est célébrée la divine liturgie, c'est la Résurrection qui est célébrée, c'est la Pâque, dont cet humble Linceul a été le théâtre. Pour les orthodoxes, la Résurrection est absolument centrale. La Pâque est au centre de l'année liturgique, comme le moyeu, immobile, au centre de la roue ; au milieu des cents jours du temps pascal, comme au milieu de chaque journée, au centre des cycles temporels. Même pendant le carême, les vêtements liturgiques devraient être clairs, le dimanche, en signe d'immense joie, parce que la Résurrection c'est **l'irruption de l'Éternité dans le temps** ! Le Métropolitain d'Angleterre, Antoine de Souroge², répétait souvent son émerveillement de la Résurrection. Et ce qui étonne le plus les orthodoxes, c'est que le Corps éternel et immortel du Dieu tout puissant ait pu passer par la mort.

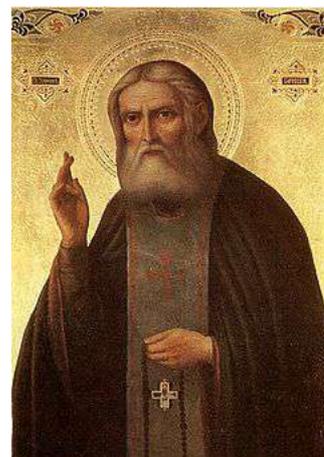
Autre particularité chez les orthodoxes, qui s'inscrit dans la même ligne de pensée : la souffrance est beaucoup moins mise en avant que chez les autres chrétiens. Ainsi, ce que l'icône montre du récent martyr des 21 coptes, ce ne sont pas les gorges ouvertes, objets de scandale, mais un aspect paisible et joyeux, les têtes sur les épaules, car ils sont auprès du Ressuscité. L'orthodoxie n'insiste pas sur les aspects sanglants des souffrances du Christ pendant la Passion, dont on voit encore les traces sur le Linceul de Turin, et tels qu'ils ont été présentés à ce Forum (voir l'exposé du Dr Giraud, p. 70). Sur le Linceul, les orthodoxes voient donc

¹ diocèse de Chersonèse (26, rue Pécelet, à Paris), qui regroupe les paroisses du patriarcat de Moscou en France, en Espagne, en Suisse et au Portugal. L'origine du diocèse remonte à l'exarchat du patriarcat de Moscou en Europe occidentale.

² mort en 2003.

d'abord le signe de la Résurrection, même si les marques des souffrances sont une invitation à la méditation.

Le peuple orthodoxe a par ailleurs gardé une très forte notion du sacré ; il vénère aussi souvent que possible les icônes, comme les reliques. A fortiori le linge, Relique des reliques, qui a contenu le Corps du Christ et dont l'*authenticité* ne lui pose aucun problème. Le Père Emilianos³ a su bien expliquer, dans notre langage, pourquoi les reliques sont si vénérables et autant vénérées ; non par superstition, mais parce qu'elles ont été les *vases d'élection de l'Esprit* : dans ces vénérables restes, si humbles, l'Esprit Saint, si grand, a accepté d'être présent. Le but de la vie sur Terre, c'est en effet "*l'acquisition et la plénitude du Saint-Esprit*", comme le disait saint Séraphin de Sarov⁴ (peinture ci-contre). Plus que les reliques elles-mêmes, c'est la démarche de foi devant elles qui est importante pour les orthodoxes, une démarche de dépouillement et d'humilité, a fortiori à l'occasion des pèlerinages, qui sont fréquents et très recherchés.



Cette pratique très importante, qui remonte à l'époque byzantine, est largement suivie en Russie, où (faut-il le rappeler ?) il y a la plus importante population chrétienne d'Europe, avec plus de cent millions de chrétiens orthodoxes. Ainsi, à chaque ostension du Linceul, de très nombreux pèlerins russes viennent à Turin, dans cette démarche de vénération et d'humilité. Des foules immenses⁵ sont venues récemment vénérer en Russie les reliques de St André ou encore la ceinture de la Vierge (conservée normalement au Mont Athos), en attendant dans la rue de longues heures, malgré le froid, pour pouvoir s'approcher un court instant de la relique.

Le Saint Suaire, même si c'est une des plus importantes reliques pour l'orthodoxie, ne saurait valider ni prouver la Résurrection, comme l'a dit le Père Pochon dans ce Forum. La Science ne justifie pas la Foi, et le Christ ne se prouve pas. La Foi, expérience personnelle vécue, se situe dans l'être. Vue sous cet angle, la présence du Linceul, qui a si curieusement traversé

³ archimandrite du monastère Simonos Petra au Mont Athos.

⁴ un des plus grand saints orthodoxes, mort en 1833.

⁵ près de 500.000 personnes.

les épreuves du temps, comme pour s'offrir aux moyens technologiques d'investigation scientifique actuels, est une aide providentielle, révélant la permanence et la constance de la miséricorde divine.

Ce que le Saint Suaire nous donne à voir et à essayer de comprendre questionne irréfutablement aujourd'hui la matérialité même de ce monde, voire sa temporalité, comme l'a dit dernièrement Mgr Nestor Sirotenko⁶. Aucune époque avant la nôtre n'a eu une telle chance ! Le Père J. B. Rinaudo (scientifique et homme de foi) a dit récemment que *c'est un cadeau pour notre époque*.

Pour conclure, rappelons-nous que la plupart des manifestations extraordinaires (apparitions, icônes qui suintent..) sont liées aux circonstances particulières que nous vivons, comme pour nous préparer à certains évènements. Dieu nous garde.

Père Jean-François Gautier

EXPOSITIONS PREVUES AU 1^{er} SEMESTRE 2016

- **Sanctuaire marial de Beauraing/Belgique**
(exposition permanente dans la basilique, en place depuis le 1^{er} août 2015).
- **Sanctuaire marial de La Salette**
(exposition permanente depuis le 1^{er} août 2015).
- **Nantes** (depuis fin septembre 2015, à l'Eglise St-Félix).
- **Epernay** (carême 2016).
- **Valence** (lycée, carême 2016).
- **Châtillon-sur-Seine** (Printemps 2016)

⁶ évêque du diocèse orthodoxe de Chersonèse, cité plus haut.

Pèlerinage à Turin

par Odile de Loynes

Ce n'est pas sans émotion que j'exprime ce que j'ai pu ressentir lors de l'Ostension du Saint Suaire en 2010, devant ce linge, dont nous pensons ici, avec crainte et tremblement, qu'il est le véritable linceul qui a enveloppé le Corps de Notre-Seigneur, Lui qui a subi les tortures de la Passion et la mort par crucifixion à Jérusalem, il y a plus de deux mille ans.

J'évoque ici volontairement l'espace et le temps pour souligner l'étonnante et permanente actualité de cet événement que nous appelons *mystère pascal*. En effet, la Mort et la Résurrection de Jésus de Nazareth, Fils de Dieu et de la Vierge Marie, ne cessent jamais d'intéresser l'histoire des hommes, de provoquer étonnement ou inquiétude, adhésion ou division. Croire ou ne pas croire, tel est l'enjeu qui ne laisse personne indifférent. Comment alors ne pas nous souvenir de la parole prophétique du vieillard Syméon lors de la Présentation de Jésus au Temple : "*Il est là pour la chute ou le relèvement de beaucoup, ... comme un signe de contradiction*" (Lc, 2, 34). Puissent les pèlerins de 2015 être également bouleversés, en contemplant à leur tour la Présence aimante de ce Jésus, dont le Visage de Paix apporte une réponse à toutes les angoisses humaines.

J'ai donc fait, en mai 2010, un pèlerinage à Turin, par esprit de dévotion bien sûr, mais aussi avec le désir de mieux comprendre le mystère évoqué dans l'Évangile. Plusieurs lectures m'avaient préparée : Ian Wilson, Emmanuela Marinelli..., mais aussi la merveilleuse méditation de Benoît XVI devant cette "*icône du Samedi Saint*", défiant les limites de l'intelligence humaine.

Dans l'ambiance joyeuse et sympathique de la longue file des pèlerins, les commentaires allaient bon train, exprimant curiosité, doute, impatience. Après cette attente féconde, sont présentés en vidéo les différents éléments visibles sur le tissu, en concordance avec ce que rapportent les Évangiles. S'agit-il vraiment du linge ayant enveloppé le cadavre du Christ ? Cette question se pose à chacun. Le passage devant le Linceul permettra-t-il de se faire une opinion et d'y donner une réponse personnelle ?

Entrée dans la cathédrale, puis de nouveau une marche lente dans la file des pèlerins en silence : recueillement, attente chargée d'émotion... Enfin, l'arrivée face au Saint Suaire, étendu dans toute sa longueur, montrant Le Corps de face et de dos, rien d'autre, seulement Sa Présence, Son Visage. Ses yeux fermés/ouverts révèlent la tendresse infinie de Dieu et rencontrent les miens, aveugles. J'entends alors Sa voix au plus intime de moi-même : "*Il m'a aimée et S'est livré pour moi !*". Il n'y a plus de temps ; ce doit être cela l'instant d'éternité : Plénitude, Joie, Amour, Confiance. Repentir aussi, car, dans ce regard de tendresse, mon vrai visage m'est révélé.

Ce chef d'œuvre "*non fait de main d'homme*" m'a saisie irrésistiblement. L'Homme du Linceul, éminemment prêt pour la Résurrection, se présente à la contemplation : "*Tout est accompli !*" (Jn, 19, 30). Face à cette icône sanglante du Christ, l'Évangile parle et prend chair.

Ma foi est comblée : tout ce qu'il m'a été donné de connaître et de croire depuis l'enfance trouve son harmonie dans ce regard : "*Que votre cœur ne se trouble pas, vous croyez en Dieu, croyez aussi en Moi !*" (Jn, 14, 27).

Le lendemain, je suis rentrée dans la cathédrale pour me recueillir et revenir sur ce moment de grâces, le Saint Suaire étant au loin. Il ne s'agissait pas d'une conversion brusque et spectaculaire, souvent dans les larmes, la "*μετανοια*", la conversion expérimentée par de nombreux saints. Non, rien de spectaculaire dans cette expérience de rencontre qu'il m'a été donnée de vivre ce jour-là, et que, sans nul doute, bien d'autres personnes ont pu faire : le Seigneur offre à chacun Son Amour et Sa tendresse et chacun peut se sentir regardé et appelé par son nom. C'était plutôt un retournement - "*στρεφω*" en grec - tel que l'Évangile nous en rapporte parfois, comme celui de Marie-Madeleine dans le jardin de la Résurrection ! Bouleversée et retournée, elle veut "*saisir celui que son cœur aime*" (Ct, 3, 4). Bouleversée et retournée, je voudrais à mon tour ne plus quitter Celui qui vient de me parler au cœur. Marie-Madeleine Le voit, et Le prend d'abord pour le jardinier ; aujourd'hui nos yeux de chair Le voient sur cette image. Et voilà que 2.000 ans sont abolis pour nous révéler le Visage humain de Jésus de Nazareth, notre Sauveur, "*le plus beau des enfants des hommes*". Quelle grâce, et quelle joie !

Cependant, au-delà de l'étonnant "*portrait photographique*", c'est bien l'icône du Dieu infini, "*Son Père et notre Père*" (Jn, 20, 17), qui est dévoilée. Lorsque le psalmiste implore : "*C'est Ta Face Seigneur que je cherche, ne détourne pas de*

moi Ta Face..." (Ps 27, 8-9), ou encore : "*Montre-moi Ton Visage et je serai sauvé!*" (Ps 80, 8), voilà exactement ce qu'il nous est donné de contempler sur le linceul de Turin : la Face du Seigneur qui nous sauve !

Mais il y a mieux encore : "*Ce que nous avons vu... du Verbe de Vie, nous vous l'annonçons*". Devant le tabernacle, ces mots de la première épître de saint Jean (I Jn, 1-3) me reviennent en mémoire : au-delà de cette force sortie de Lui pour imprégner le Suaire d'une trace prodigieuse, c'est le mystère même du Verbe de Vie qui s'offre à notre contemplation.

C'est le sens que prennent alors ma méditation et ma prière sous ce dôme abritant aussi des reliques de Saint Jean-Baptiste. Jésus est là, présent sans doute dans l'image du Suaire, mais plus encore dans l'Eucharistie, où, par le ministère de ses prêtres, Il renouvelle chaque jour le don de Lui-même au Père, et "*reste avec nous jusqu'à la fin du monde!*" (Mat, 28, 20). Cela n'est-il pas plus prodigieux encore ? Le mystère de la Croix, célébré dans chaque Eucharistie, est désormais à portée de notre adoration. Et le regard de Jésus, que nous avons croisé sur le Saint Suaire, peut être contemplé chaque jour et en tout lieu, dans la blancheur de la Sainte Hostie. Ce regard se porte sur chacun et s'élargit vers tout Son peuple.

L'aimer, c'est partir pour rester avec Lui, en accomplissant Sa mission. Comme à Marie-Madeleine, lorsqu'elle Le reconnaît, "*Rabbouni!*", Il dit encore : "*Ne Me retiens pas... Va trouver Mes frères, et dis-leur...*" (Jn, 20, 17). C'est là notre tâche : Le rendre proche de tout homme aimé et sauvé.

Le linceul exposé à Turin est bien celui du Christ ! Il nous dit la puissance de Sa Résurrection, qui pénètre le monde chaque fois que nous Le laissons agir à travers nous, pour soulager, guérir, libérer et vivifier...

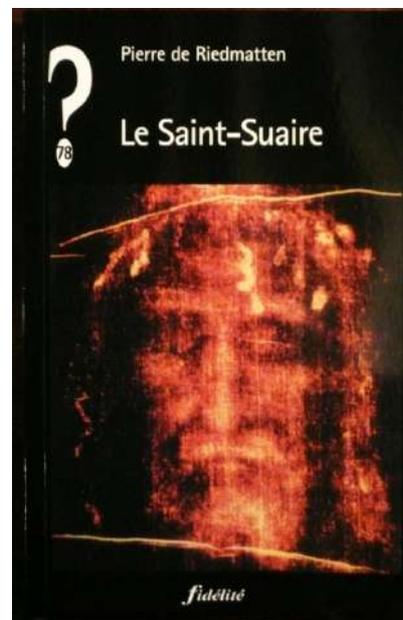
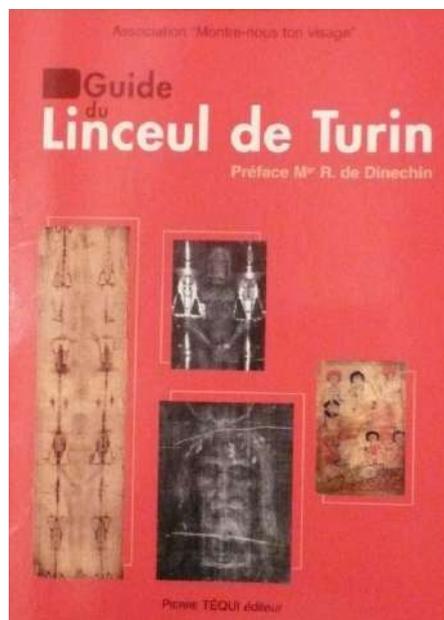
Par ses plaies, Il nous invite à toucher la misère humaine, la chair souffrante de tous les drames humains, pour rendre compte de notre Espérance et manifester Sa tendresse.

Je ne puis m'empêcher de conclure ce témoignage sans évoquer ce que vivent actuellement nos frères chrétiens du Moyen Orient. "*Ils lavent leur robes dans le Sang de l'Agneau immolé*" (Ap, 7, 14). Prosternés, éperdus de détresse, ils ne peuvent que lever les yeux vers Celui qu'ils refusent de renier, Celui qui s'est mis d'avance de leur côté en portant leurs blessures, Celui qui Seul apporte la certitude que la souffrance et la mort ne peuvent avoir le dernier mot. Pour ceux qui meurent, demandons l'Espérance et la Joie de la Rencontre, et pour leurs bourreaux le pardon, car "*ils ne savent pas ce qu'ils font!*" (Lc, 23, 34).

Je crois que le message du Linceul de Turin est celui qu'a si bien exprimé le pape Benoît XVI en 2010 : "*Le Saint Suaire est une icône écrite avec le sang...chaque trace de sang parle d'amour et de vie...c'est comme une source qui murmure dans le silence : j'ai versé telle goutte de sang pour toi*". Ce que le Linceul nous donne à voir ne cesse de nous dire : Que serai-je sans Sa Présence ? Qui suis-je sans Son Regard ? C'est cette Présence et ce Regard qui nous accompagnent auprès des peuples, pour dire la Vérité de Dieu sur l'homme : "*les vrais regards d'amour sont ceux qui nous espèrent !*" (Mère Térésa).

Odile de Loynes

Nos publications



Impact du Linceul auprès des jeunes

par Pierre-Yves Guillaume

Professeur de lettres dans un collège catholique de la région parisienne, P.-Y. Guillaume fait découvrir le Linceul aux élèves de onze à quinze ans, notamment dans le cadre de la catéchèse ; il présente ici cette expérience parfois bouleversante.

N'étant pas un savant, mais aimant le Linceul de Turin, je consacre tous les ans plusieurs heures à une présentation de cet objet mystérieux, pour donner *le meilleur* à mes élèves, lesquels viennent d'horizons divers et sont parfois dépourvus de toute pratique religieuse, ou issus d'autres confessions (juifs, musulmans...). Outre les séances de catéchèse, il m'est arrivé d'amener le sujet dans une classe de grec, en évoquant les lettres d'André Marion¹. Et mes fonctions de professeur principal me permettent aussi d'*accompagner* mes élèves de façon plus personnelle.

A chaque fois, je suis très surpris de leur intérêt passionné pour cette relique !

A l'approche de Pâques, j'aborde la question, en l'évoquant d'abord discrètement pour savoir si certains élèves connaissent déjà le Saint Suaire, en vue d'une future séance de deux heures sur ce thème. En général deux ou trois enfants en ont déjà entendu parler, et les autres, surpris, posent des questions... Assez vite, je sens monter la curiosité.

Pendant la première heure, je présente les principaux problèmes scientifiques soulevés par le tissu et l'image. Je suis toujours ému au moment de montrer, à ceux qui ne l'ont jamais vu, le Visage du Christ du Linceul ! L'affaire du carbone 14 est l'occasion de parler de l'expérience du père J. B. Rinaudo, qui impressionne toujours... Et chaque fois, dans toutes les classes, c'est la même chose : silence total, visages concentrés. Et ceux qui étaient habituellement difficiles et agités, les voici soudain devenus étonnamment attentifs. On pourrait leur en parler pendant des heures, visiblement. Un grand respect, jamais d'ironie ni même d'indifférence.

Après les explications et les photos, toujours durant cette première heure, je leur montre un film, comme le DVD du Chemin Neuf, qui fait bien

¹ cf. MNTV n° 32.

apparaître l'essentiel sur le plan scientifique, et qui ouvre à la méditation. Là encore, un silence *religieux* et un grand intérêt sont palpables. Pendant l'heure suivante, nous échangeons : les élèves posent des questions et expriment leurs réactions... Et j'ai des commentaires souvent étonnants et profonds.

Voici, par exemple, quelques anecdotes :

- Il y a une quinzaine d'années, dans un collège parisien, j'avais des élèves de cinquième, fort peu christianisés et à l'égard desquels il me semblait parfois devoir me livrer à une première évangélisation. Il fallait vraiment tout reprendre depuis le début ! Et je me souviens de la réaction de certains élèves, qui découvraient pour la première fois le Visage de l'Homme du Linceul ; je les vois encore, groupés autour de mon bureau, avec leurs yeux étonnés... Et en particulier, j'entends encore le ton de voix admiratif de l'un d'eux, s'exclamant : "*Qu'il est beau !*" J'avoue avoir été très surpris, car ce n'est pas ce que j'aurais imaginé qu'on puisse dire, en voyant pour la première fois ce Visage tuméfié et sanglant. Mais il m'a paru aussitôt évident que cet enfant avait raison, et que ce Visage avait quelque chose d'extrêmement noble et de très beau. J'avoue que jusqu'à ce moment-là, je n'en avais pas pris clairement conscience... et c'est la réaction d'un enfant qui me l'a révélé ! Cela a modifié ma propre vision du Linceul.
- Plus récemment, dans une classe de quatrième, sont présents deux musulmans de treize ans, dont je ne peux qu'apprécier le sérieux avec lequel ils écoutent ce qui se dit pendant l'heure de catéchèse. Sans aucun doute, la question religieuse les intéresse, plus même que certains jeunes catholiques, déjà blasés ou sceptiques. Ces enfants de l'Islam ont un sens évident du sacré. A la fin de la vidéo du Chemin Neuf - beau moment de méditation devant le Visage du Christ, avec les paroles du serviteur souffrant (Isaïe 53), et, en fond sonore, un chant paisible et émouvant - je me retourne vers les élèves, pour attirer leur attention sur un détail de l'image... et quelle n'est pas ma surprise de découvrir, parmi tous ces visages d'enfants concentrés sur le film, celui de l'un de mes deux jeunes musulmans, les yeux tout remplis de larmes ! Cette vision n'a duré que quelques secondes, j'ai regardé ailleurs aussitôt. Mais j'en fus ému moi-même...
- Tout récemment, dans une classe de quatrième, à laquelle j'avais présenté la veille le Linceul, et distribué, à ceux qui le voulaient, une

petite photo du négatif du Visage, nous reparlons de cette séance précédente. L'un des élèves, hyperactif, agité, très intelligent mais difficile, a toujours du mal à rester immobile et silencieux, parle tout seul et gêne tout le monde. Or, depuis qu'il est question du Linceul de Turin, le voilà métamorphosé : très attentif, il écoute avec la plus parfaite attention, je ne le reconnais plus ! Et comme j'évoque la noblesse du Visage du Linceul, il sort la photo de son classeur et me lance, la voix frémissante : "*Monsieur, moi aussi je trouve cette image extraordinaire, je n'arrête pas de la regarder : on voit bien qu'Il est plus puissant que nous !*"

- Je pourrais citer aussi un élève de cinquième en 2010, l'année de la dernière ostension ; il avait fait en famille le pèlerinage à Turin, comme sa mère me l'avait dit. Cette année, je le croise dans un couloir, devenu grand adolescent, élève de Terminale. Nous discutons un peu, nous rappelant le passé. J'évoque le voyage familial à Turin... Et là, le garçon m'annonce le décès de son papa, survenu il y a quelques mois. "*Mais je ne suis pas triste, ajoute-t-il, le regard planté dans le mien et le visage éclairé d'un sourire rayonnant, vous savez, notre famille a reçu beaucoup de grâces*" ! Entendre cela d'un jeune homme de seize ans, aujourd'hui, j'ai trouvé que c'était à compter parmi les grâces du Linceul.
- Je finirai par un élève de cinquième, m'annonçant, les yeux brillants, à la fin d'une séance : "*Monsieur, je vais consacrer ma vie à étudier le Suaire de Turin*" !

Pour des adolescents du XXI^{ème} siècle, immergés dans un monde où règnent l'Image et la Science, le Linceul est donc un merveilleux outil d'évangélisation, qui les met doucement devant les plus vertigineux mystères du christianisme !

Pierre-Yves Guillaume

Témoignage

Expositions du Linceul à travers le monde



par Chantal Garde et Béatrice Guespereau

Au cours de plusieurs voyages à l'étranger, Chantal Garde (présidente de la Fraternité de la Sainte Face) et plusieurs membres de MNTV (dont Béatrice Guespereau, vice-présidente) ont expliqué et fait contempler le Linceul à ceux qui ne pourront jamais aller à Turin voir l'original.

Le Linceul touche les cœurs

Tout a commencé en 1997, à l'occasion du Centenaire de la mort de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face. Dans la Basilique de Lisieux, une grande mosaïque, dans la voûte au-dessus de l'autel, représente Jésus, en Bon Pasteur, les bras et le cœur grands ouverts, disant "*Venez à Moi, vous tous qui souffrez*" (fig. 1).

Après avoir installé dans la crypte une exposition sur le Linceul, demandée par le Père Zambelli, recteur de la basilique, la Fraternité de la Sainte Face y a reçu de nombreux visiteurs et pèlerins, pendant plusieurs années.

Il nous paraît évident que sainte Thérèse a pris alors, dans sa mission pour la Nouvelle Évangélisation, ce *Signe* incomparable qu'est le Linceul de Turin (voir le Visage en page 4 de couverture). Nous savons que son soutien nous conduit et ne nous manquera jamais.

Rappelons les paroles prophétiques de Thérèse :

"Je voudrais être missionnaire... Malgré ma petitesse, je voudrais éclairer les âmes. J'ai la vocation d'être apôtre. Je voudrais parcourir la Terre, annoncer l'Évangile dans les cinq parties du monde et jusque dans les îles les plus reculées".

Thérèse n'a pas connu de son vivant la Sainte Face du Linceul de Turin qui ne révéla ses secrets qu'en mai 1898 (quelques mois après sa mort), grâce à la photographie de Secondo Pia¹. Elle n'a pu se référer qu'à la Sainte Face qu'elle vénérât depuis l'âge de 12 ans, et qu'elle voyait dans la Chapelle du Carmel de Lisieux. Le culte de cette Sainte Face s'était alors

¹ Sa sœur Céline (Sœur Geneviève de la Sainte Face) s'inspira du négatif de la photo du Visage faite par Secondo Pia, pour réaliser, en 1904, un tableau de la Sainte Face, qui remporta le prix de l'exposition d'art religieux en 1909.

largement répandu, grâce à M. Dupont, le saint homme de Tours². Thérèse disait : "Oh, que cette Sainte Face là m'a fait du bien dans ma vie !" (Voir par ailleurs la méditation de Mgr de Dinechin, p. 112).

De nombreuses expositions itinérantes, copies de celle de Lisieux, ont été ensuite exposées en France et dans plus d'une vingtaine de pays. Plusieurs membres de MNTV et de la Fraternité de la Sainte Face les ont parfois accompagnées dans les voyages présentés ci-après, qui ont toujours été sources de multiples témoignages des grâces reçues.

1 - Ile Maurice

En 1999, deux premières expositions, préparées en collaboration avec le Frère Marcel Chapeleau³, sont installées dans l'Ile. Près de 60.000 visiteurs la découvrent (dont 3.000 jeunes de toutes religions) ; et beaucoup viennent écouter l'enseignement du Frère Chapeleau.

A la demande de Mgr Piat, ces expositions se font en lien avec le Sanctuaire d'adoration "*Le Montmartre*", où les religieuses participent à l'accueil des nombreux visiteurs. Inaugurées par des personnalités civiles et religieuses, ces expositions bénéficient d'un grand appui médiatique.

2 - Ile de la Réunion

En l'an 2000, Mgr Aubry fait installer une exposition par le Père Glénac (et le Frère Chapeleau). Elle est vue par 30.000 visiteurs. "*Le Linceul de Turin peut nous aider à méditer le Mystère pascal*", dit alors Mgr Aubry.

3 - Australie

L'exposition ci-dessus vient ensuite à Melbourne, où des milliers de visiteurs viennent la voir ; puis à Sydney (5.000 visiteurs) ; puis dans d'autres villes d'Australie... Au total, pour les sept premières expositions, il y a eu près de 120.000 visiteurs !

4 - Russie

La Fraternité de la Sainte Face avait rencontré Sœur Tamara⁴ à Lisieux en 2001, et lui avait alors offert une exposition pour la Russie, où les reliques de sainte Thérèse étaient venues juste avant.

² cf. MNTV n° 47.

³ religieux montfortain de Saint Gabriel, spécialiste du Linceul.

⁴ Vierge consacrée, missionnaire en Russie depuis 25 ans, Sœur Tamara a organisé et suivi la pérégrination des reliques de Sainte Thérèse ; voir son livre "*Comment Thérèse visita la Russie et le*

Le 30 novembre 2002, cette exposition est inaugurée en l'église Saint Louis des Français de Moscou, par l'Archevêque de Moscou et le Père Dumoulin, vice-recteur du séminaire de St Pétersbourg. Les conférenciers, catholiques et orthodoxes, représentant les deux poumons de l'Église, interviennent dans une église pleine ; sur la figure 2, on reconnaît, autour de l'archevêque : Sœur Tamara, Chantal Garde, Béatrice Guespereau et Aldo Guerreschi⁵ (venu spécialement de Turin). Cinq prêtres concélébrent devant la grande photo du Linceul.

Notre groupe visite ensuite la Laure de St-Serge, au nord de Moscou (fig. 3).

Touchée par ces manifestations, une scientifique ouvre, en mars 2003, les portes de la fameuse Université Kaliningrad de Moscou, ainsi que celles de la Maison des scientifiques, "*pour que cette exposition soit vue par tous les incroyants !... Nous n'avons rien trouvé de mieux, dira-t-elle, que de nous retrouver dans les murs de la très célèbre Université scientifique construite par Staline, et d'y exposer le Linceul le jour même du 50^{ème} anniversaire de sa mort ! Et ce fut un succès*". 700 à 800 étudiants, très intéressés, y assistent à une journée de conférences : "*Il y a 80 ans que l'on nous dit que Dieu n'existe pas, dira ensuite le Recteur de l'Université, et vous, en deux heures, vous nous prouvez le contraire...*".

L'Exposition part ensuite (toujours en mars 2003) vers la Chapelle du Séminaire de St-Pétersbourg, où 400 personnes assistent à une journée de conférences, en présence du secrétaire du Métropolitain Kyril : "*Les grâces affluent déjà et ne cesseront de descendre sur tous ceux qui s'approcheront du mystère du Saint Linceul*", dira-t-il.

Une exposition itinérante se déplace toujours actuellement en Russie et au Kazakhstan.

Le Saint-Suaire touche les cœurs bien au-delà de ce que l'on pourrait imaginer !

5 - Brésil

En mars 2007, Chantal Garde est invitée à Arcoverde (région semi-désertique, à 250 km à l'Est de Recife) pour des enseignements sur le Linceul, autour d'une exposition envoyée de France et installée dans la

Kazakhstan " - Ed. du Carmel - 2014. Sœur Tamara est maintenant rattachée au diocèse de Fréjus - Toulon.

⁵ spécialiste des photos du Linceul, ancien directeur des Studios Scavone à Turin ; membre de MNTV.

Maison de Retraites Spirituelles de "*La Sainte Famille*" (fig. 4) ; cette Maison a été fondée par le Père Airton, qui a une grande dévotion pour la Sainte Face⁶.

Une dizaine de jeunes, de 15 à 20 ans, ont exceptionnellement l'autorisation de venir de la prison d'Arcoverde pour écouter l'enseignement et voir l'exposition. "*C'est le plus beau jour de ma vie*", dira l'un d'eux.

6 - Canada

En juin 2008, la Fraternité de la Sainte Face réserve un stand au Congrès Eucharistique International de Québec, pour présenter le Linceul (conférences et exposition). Dans les mois précédents, Dominique Guérin, membre de la Fraternité et demeurant au Canada, répondait aux demandes de conférences et d'expositions dans ce pays.

Si beaucoup de personnes connaissent le Visage de l'Homme du Linceul, peu d'entre elles connaissent l'image du corps entier. Après chaque explication, vient un temps de prière... temps de grâces.

En mars 2009, nouvelle mission au Canada, avec Béatrice Guespereau et Jacques Bara (membre de MNTV), pour répondre aux nombreuses demandes recueillies pendant le congrès :

- à Montréal, exposition et conférences, d'abord au "*Sanctuaire du Saint Sacrement*", confié aux Fraternités Monastiques de Jérusalem ; puis à l'église copte orthodoxe de *la Vierge Marie* (fig. 5) ;
- à Québec, plusieurs conférences sont faites dans les paroisses, ainsi qu'à l'Université Laval (à la demande d'un professeur en microbiologie) ;
- à Toronto, plus de 1.200 élèves des Lycées et Collèges, ainsi que des professeurs de Culture Religieuse de l'Ecole du Sacré-Cœur montrent un grand intérêt pour le Linceul. Pendant ce séjour, une émission télévisée nous est demandée par la Fondation Catholique "*Sel et Lumière*", homologue de KTO.

Deux mois plus tard (mai 2009), retour à Toronto avec Aldo Guerreschi, pour une exposition et des conférences, suivies par 1.700 personnes à l'université (fig. 6).

⁶ Ayant passé plusieurs années avec les pauvres, le Père Airton a également créé la Fondation "*Terre*", qui a permis de remplacer les cabanes par de petites maisons en dur, et d'améliorer la vie locale en ouvrant de nombreux lieux de vie.

7 - Cameroun

En mars 2013, un voyage de trois semaines est effectué, avec Chantal Garde, Béatrice Guespereau et Jacques Bara, à l'invitation d'une jeune camerounaise (Geneviève), venue spécialement de France ; elle avait été touchée par le Linceul au cours d'une conférence au Foyer de Charité de Tressaint (Côtes d'Armor). *"Il faut absolument que vous veniez au Cameroun, où il y a beaucoup de personnes croyantes qui seront touchées et convaincues comme je l'ai été que le Linceul est bien celui du Christ"*, dit-elle.

Un accueil chaleureux nous est réservé à l'aérodrome de Yaoundé, par l'Abbé Marie Makani, délégué de l'Archevêque, et Mgr Severin Obama, vicaire général, qui accompagnera le groupe tout au long de sa mission. Le député Benjamin Sonké et sa femme Barbara, qui ont été les principaux organisateurs de ce voyage, hébergent le groupe dans leur grande maison et le protègent dans les déplacements. Avec eux, chaque jour, la *"Caravane du Saint Suaire"* se met en route pour répondre à la longue liste des rendez-vous dans les paroisses, où se renouvelle chaque fois la très belle cérémonie de l'accueil du Linceul, porté par le curé jusqu'au chœur, avec solennité et respect⁷. Après les offices, accompagnés de chants polyphoniques d'une grande beauté, les participants s'approchent pour vénérer le Linceul avec une grande ferveur.

A Bertoua (250 km à l'Est de Yaoundé), un millier de personnes viennent écouter les conférences et voir l'exposition dans la Cathédrale, tenue par les Frères de Saint Jean ; plusieurs groupes d'une centaine d'enfants se succèdent ensuite, avec leurs catéchistes, pour une adoration du Saint Sacrement devant le Linceul, avec beaucoup de recueillement (fig. 7) ; et près de 700 jeunes viennent écouter des conférences à l'École Saint Jean-Baptiste (fig. 8).

De retour à Yaoundé, environ 5.000 jeunes reçoivent le message du Linceul dans la Cathédrale Notre Dame des Victoires.

Un peu plus tard, des reliques de Sainte Thérèse, confiées à notre groupe par le Carmel de Lisieux, sont offertes à Mgr Obama. Thérèse continuera ainsi sa Mission : *"Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre"*.

Un dernier enseignement devant une copie du Linceul est fait juste avant la messe d'adieux, dans l'église, comble, du Christ-Roi de Yaoundé.

⁷ bien qu'il s'agisse d'une copie.

Dans sa dernière homélie, Mgr Obama met à l'honneur l'Association carmélitaine de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face. Un magnifique Crucifix, au-dessus de l'autel, avec un Jésus aux traits africains et portant une couronne royale, semble dire à chacun, comme à Ste Marguerite-Marie : "*Mon Cœur est si passionné d'Amour pour les hommes et pour toi en particulier...*".

Que la Face Adorable de Jésus continue à faire son œuvre.

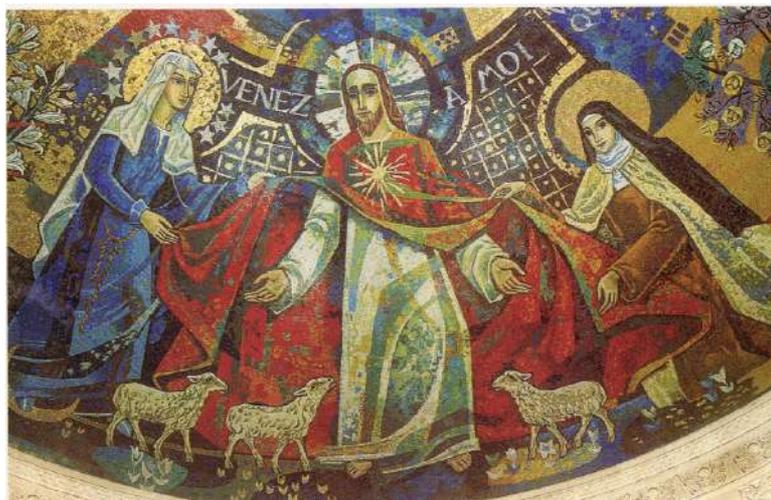


Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 8



Fig. 7

Le voile s'ouvre sur l'Invisible

*par Mgr Renauld de Dinechin*¹

Durant mon adolescence, j'ai eu la chance d'un premier contact avec le Saint Suaire lorsque mes parents m'ont emmené visiter l'une des premières expositions de l'association "*Montre nous ton Visage*". J'en ai été marqué en profondeur. Ce fut une étape de la construction de ma relation au Christ, à un âge où les sollicitations de l'existence en brouillent souvent la trame. Je crois à la valeur catéchétique du Linceul de Turin quand une bonne catéchèse le déchiffre.

A travers les travaux scientifiques et les témoignages de ce Forum, les différents intervenants ont, en fait, chacun à sa manière, rendu raison de notre quête de l'Invisible.

Maintenant, je me laisse conduire par Thérèse de l'Enfant Jésus qui, le jour de sa profession², ajoute à son nom "*et de la Sainte Face*". Que nous apporte sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face dans ce domaine ?

Quand elle fut gravement malade, Mère Agnès de Jésus³ fit mettre devant le lit de Thérèse la reproduction de la Sainte Face qui était dans la chapelle du Carmel⁴. On est le 5 août 1897, veille de la fête de la Transfiguration, on se prépare à contempler le visage glorieux du Christ. On est donc presque un an avant la célèbre photo de Secondo Pia. Thérèse pose son regard sur l'image et commente : "*Que Notre Seigneur a bien fait de baisser les yeux pour nous donner Son portrait, puisque les yeux sont le miroir de l'âme. Si nous avions deviné Son âme, nous en serions mortes de joie ! Oh, que cette Sainte Face m'a fait du bien dans ma vie ! Pendant que je composais mon cantique, "Vivre d'amour", elle m'a aidée à le faire avec une grande facilité. J'ai écrit de mémoire pendant mon silence du soir les quinze couplets que j'avais composés, sans brouillon, dans la journée. Ce jour-là, en allant au réfectoire, je venais de composer la strophe : Vivre d'amour,*

¹ évêque auxiliaire de Paris, au moment du Forum.

² en janvier 1889.

³ Pauline Martin, sœur de Thérèse, qui est alors prieure du couvent des Carmélites de Lisieux.

⁴ Elle y est toujours visible. Son oncle Guérin en avait fait placer une (demandée à M. Dupont, le saint homme de Tours) dans la cathédrale St-Pierre de Lisieux, où Thérèse la voyait déjà dans son enfance. Voir MNTV n° 47.

c'est essayer Ta Face, c'est obtenir des pécheurs le pardon. Je l'ai répétée, en passant, avec beaucoup d'amour. En la regardant, j'ai pleuré d'amour⁵ ". Le lendemain (6 août), elle précise : "J'ai guetté toute la nuit, ... je n'ai pas cessé de regarder la Sainte Face ".

Voilà quel est, pour le combat de Thérèse, la force de ce Visage aux yeux clos qui la fascinent.

Dans sa contemplation, Thérèse se réfère au poème d'Isaïe sur le serviteur souffrant (Is, 53) qui a fait tout le fond de sa piété et de sa dévotion à la Sainte Face : *"Il n'avait ni beauté ni éclat pour attirer nos regards, ni apparence qui nous eût séduits ; objet de mépris, abandonné des hommes, homme de douleur, comme quelqu'un devant qui on se voile la face "*. Thérèse aurait voulu, elle aussi, *"être sans beauté, inconnue de toute créature "*.

Dès sa jeunesse, Isaïe était également possédé par la vision de l'Invisible : *"... Je vis le Seigneur assis sur un trône grandiose et surélevé... et je m'écriai : Malheur à moi, je suis perdu ! Car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures : et mes yeux ont vu le Roi, le Seigneur de l'univers⁶ "*.

Les apôtres eux-mêmes, après avoir vécu trois ans avec Jésus, sont restés habités, après l'Ascension, non seulement par son Esprit, mais aussi par son Visage. Cependant, un petit évènement nous montre qu'ils ne comprenaient pas l'enjeu véritable du visage du Christ. Au moment de sa Passion, Philippe lui pose une question : *"Montre-nous le Père, cela nous suffit "*, et Jésus répond : *"Nous sommes ensemble depuis si longtemps, et tu ne me connais pas. Qui m'a vu a vu le Père⁷ "*. Plus tard, Jean, habité par cette Présence, témoignera de la puissance de ce Visage : *"Ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché du Verbe de vie – car la Vie s'est manifestée, nous l'avons vue, et nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui s'est manifestée à nous – ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons à vous aussi, pour que vous aussi vous soyez en communion avec nous⁸ "*. Bienheureux ainsi sont tous ceux qui ont ressenti en eux cette présence physique du Christ !

⁵ cf. "Derniers entretiens ", n° 7 - 5 août 1897 - Ed. Totum.

⁶ Is, 6, 5, "Vocation d'Isaïe ".

⁷ Jn, 14, 8-9.

⁸ 1 Jn, 1-3.

Les recherches historiques et scientifiques sur le Saint Suaire de Turin, les témoignages, les expositions, notamment toutes les actions de l'association MNTV, comme ce Forum, doivent avoir pour objectif de rendre présent l'évènement de la Résurrection, qui sauve le monde. Le Saint Suaire n'est pas seulement un objet, c'est un évènement. Vous avez mission de le manifester. Pour le pape Benoit XVI, la vie du Christ tout entière est un évènement qui suscite une rencontre : "*à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un évènement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive*⁹". Ainsi en est-il du Saint Suaire : il surgit comme un évènement qui atteint notre regard, nourrit notre émotion, séduit notre esprit, mobilise notre intelligence et alimente l'énergie intérieure du croyant.

Certains sont frustrés et déçus de ce que l'Eglise n'appose pas un label d'authenticité sur la sainte relique. C'est en fait cohérent avec la logique de la foi : "*la foi est la garantie de ce qu'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas*¹⁰". Il faut se contenter des questionnements actuels sur l'authenticité de ce linge mystérieux. Poursuivons notre quête de l'Invisible, en continuant d'aller vers la Vérité par un acte de foi. A Thomas, le Christ a dit : "*Parce que tu as vu tu as cru ; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu*¹¹". Merci aux chercheurs qui, par leur travail, nous amènent vers la Lumière : "*Celui qui fait la Vérité, vient vers la Lumière*¹²". St Jean de la Croix affirmait : "*La foi est le seul moyen pour l'union de l'âme avec Dieu*¹³".

Mgr Renauld de Dinechin

⁹ cf. "*Deus Caritas est*", n° 1 - 15 décembre 2005 ; texte cité dans *Verbum Domini*, n° 11.

¹⁰ He, 11, 1.

¹¹ Jn, 20, 29.

¹² Jn, 3, 21.

¹³ cf. "*Montée au Carmel*" - Liv. 2, ch. 8

Table ronde

Beaucoup de questions ont été posées, en milieu de journée. Les réponses des intervenants sont présentées ici, avec parfois des compléments par rapport aux réponses orales.

1 - La date de la mort du Christ est-elle compatible avec, sur les yeux du supplicié, des pièces de monnaie des années 30-32 ?

Réponse du Président de MNTV :

Au VI^{ème} siècle, le moine Denys le Petit s'est trompé d'au moins 4 ans sur la mort d'Hérode par rapport à la fondation de Rome ; Jésus de Nazareth serait donc né au plus tard en 4 ou 5 av. J. C. et serait mort en avril 29 ou 30¹. Selon certains historiens, le 14 Nisan indiqué dans les évangiles n'est tombé un vendredi que pour les années 27, 30 et 33 (de notre calendrier) ; la date la plus probable de la crucifixion serait donc le 14 Nisan de l'an 30, pendant la 16^{ème} (ou la 17^{ème}) année du règne de Tibère (voir MNTV n° 44).

2 - Comment inhumait-on les juifs au temps du Christ ?

Réponse du Président de MNTV :

En Palestine, l'ensevelissement faisait appel à de nombreux rites hérités du passé biblique², parfois longs à mettre en œuvre : aromates, encens, et parfums³ ; pièces pour fermer les yeux (voir ci-dessus). Un an après la mort, les ossements étaient récupérés, le reste étant brûlé (voir les exposés sur les "Fondamentaux" et sur les lettres autour du Visage, pp. 5 et 31).

3 - L'enclouage des pieds se faisait-il avec un ou deux clous ?

Réponses des Drs. Giraud et Jaume :

Pour le Dr. Barbet⁴, il n'y aurait eu qu'un seul clou. En première analyse anatomique, cela paraît pourtant très difficile, mais le Dr. Mérat a trouvé un espace assez solide (dit espace de Mérat), sans qu'il soit nécessaire d'embrocher une artère. Et cela reste conforme au texte du psalmiste⁵, car il n'y a pas de cassure des os. Toutefois, le bourreau devait forcer la

¹ cf. notamment "*Nouvelle Introduction à la Bible*" - Wilfrid Harrington - Ed. Seuil - 1970.

² cf. "*Croyances, rites et coutumes chez les Juifs au moment de la mort*" - P. Bender - 1895.

³ Selon Marzia Boi, chercheuse à l'Université des Baléares (laboratoire de botanique de Majorque), la Bible cite environ 130 espèces de plantes et plus de 500 huiles, parfums et plantes médicinales - cf. MNTV n° 50.

⁴ cf. "*La Passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien*" - Médiaspaul - 14^{ème} édition en 2003.

⁵ cf. Psaume 34, 21.

position des deux pieds l'un sur l'autre, dans cette situation humiliante, et obtenir une sorte de participation passive, voire de *consentement* du condamné⁶.

La pièce de bois que l'on représente souvent sous les pieds du Crucifié (le *suppedaneum*) n'existait pas ; elle a été imaginée par les artistes ; chez les byzantins, elle est présentée inclinée, sans doute en voyant sur le Linceul les deux pieds légèrement décalés et les jambes fléchies, d'où leur interprétation d'un pied atrophié (voir l'exposé sur les "Fondamentaux", p. 5).

4 - Comment affirmer que Jésus a été encloué dans les poignets ?

Réponses des Drs. Giraud et Jaume :

L'image du Linceul montre sans ambiguïté un enclouage dans le carpe du poignet (espace de Destot), comme l'avait déjà observé le Dr. Barbet. Cette position est cohérente avec le poids du crucifié (75 à 80 kg) qui n'aurait pas pu être supporté par un enclouage dans la paume de la main. En outre, comme pour l'enclouage des pieds (dans l'espace de Mérat), la tache de sang associée confirme qu'il n'y a pas eu de rupture des deux artères passant au centre de la main (le sang aurait giclé), ce qui aurait par ailleurs entraîné la mort rapide du condamné.

5 - Pourquoi y-aurait-il deux types de traces de sang sur le Linceul⁷ ?

Réponses de Thierry Castex et du Dr. Jaume :

Les informations présentes sur le Linceul sont plus complexes qu'on ne pourrait le penser.

C'est notamment le cas pour le sang et l'image du sang : les taches de sang (ce qu'on appelle "*l'image sanguine* ") sont normales, elles traversent le tissu et contiennent bien les composants du sang humain (hémoglobine, bilirubine, porphyrine...). Par contre, le traitement d'image montre aussi, sur le négatif, des images des taches de sang, presque invisibles à l'œil nu, qui appartiennent donc à l'image dite "*corporelle* ". Comme il a déjà été dit, cette *empreinte*, qui s'apparente à un négatif, a été produite au tombeau bien après la dépose du corps sur le tissu, car elle n'existe pas sous les taches de sang.

Ainsi, les taches de sang elles-mêmes sont cohérentes avec l'enveloppement du tissu autour du Visage lors de la dépose du corps ;

⁶ cf. MNTV n° 36.

⁷ question suscitée par la réponse du Dr. Jaume à la question n° 4.

mais leurs *images* sont parfois décalées par rapport aux taches elles-mêmes, par exemple au niveau des tempes : *l'image corporelle* ne se superpose donc pas exactement à *l'image sanguine*.

Ce décalage pourrait s'expliquer par une projection orthogonale de particules venant du corps, vers le tissu plus ou moins tendu au moment de ce phénomène inexplicable scientifiquement.

De même, il n'y a pas de cheveux dans le Linceul, mais on voit l'image des cheveux. Dans l'avenir, on pourrait donc peut-être trouver aussi des images codées d'autres éléments : un corps est constitué de substances différentes, voire étrangères, comme la flore intestinale qui peut peser jusqu'à 1,5 kg.

6 - Les trous en L sur le Linceul peuvent-ils provenir de deux fibules ?

Réponse du Président de MNTV :

Il y a sur le Linceul quatre séries de quatre trous en L : deux sur la face ventrale et deux sur la face dorsale, de part et d'autre des hanches. Elles sont parfaitement symétriques et correspondent très exactement à un pliage du tissu une fois en long, puis une fois en large (au niveau de la tête). Or, à Constantinople, le Linceul était dit "*tetradiplon*" (quatre fois plié). Les surfaces de plus en plus faibles de ces quatre séries de quatre trous sont parfaitement cohérentes avec une projection involontaire, provenant d'une bougie ou d'un encensoir, qui a traversé les quatre couches de tissu en s'atténuant progressivement.

S'il y avait eu deux fibules⁸ pour maintenir un tissu absorbant dans le Linceul replié au niveau du fessier, il n'y aurait aucun trou sur la face ventrale. Et, sur la face dorsale, on devrait trouver, de chaque côté des reins, six trous correspondant aux deux fois trois épaisseurs traversées ; ces trous seraient alors uniques sur chaque couche, parfaitement identiques et de bien plus faible diamètre (de la taille d'une aiguille).

En outre, il n'y a aucune trace d'objet métallique à cet endroit, alors que les pièces de monnaie ont laissé leurs traces (dues au rayonnement des particules venant du corps).

⁸ agrafes, généralement en métal, qui servaient à attacher les extrémités d'un vêtement.

7 - Le pli sous le fessier remet-il en cause la taille de l'Homme du Linceul ?

Réponses du Président de MNTV et de Thierry Castex :

La taille de 1,78 m a été déterminée par Antoine Legrand, Paul Vignon et le Dr. Barbet, en examinant la face ventrale et en tenant compte des courbes du tissu⁹ ; cette taille n'est pas incompatible avec celle de squelettes du I^{er} siècle, trouvés dans les fouilles de Jérusalem. La face dorsale pourrait faire penser à une taille de l'ordre de 1,90 m, mais, comme il a déjà été précisé, la distance entre les hanches et les pieds est anatomiquement anormale sur le tissu ; le traitement d'image a montré qu'en supprimant la zone sans image due au pli sous le fessier, on retrouve une distance normale hanches/pieds et une taille d'environ 1,80 +/- 0,05 m.

8 - Pourquoi la bande supérieure, de 7 cm, est-elle en seul morceau ?

Réponses de Béatrice Guespereau et du Dr. Jaume :

Il n'était pas forcément nécessaire de couper cette bande en 3 morceaux pour lier le corps, au niveau des pieds, de la taille et du cou. Ainsi, on n'utilise souvent qu'une seule corde pour *ferler* la grand'voile d'un bateau. Le Dr. John Jackson a d'ailleurs montré qu'un tel enveloppement par une bande continue était possible pour *serrer* le Linceul.

Mais peut-être aussi cette bande n'a-t-elle pas été coupée en raison de l'urgence, car le sabbat approchait (le corps n'a même pas pu être lavé). La procédure d'ensevelissement devait se poursuivre après le sabbat, et le corps était encore loin du stade de décomposition qui nécessite de resserrer définitivement le linge en plusieurs endroits autour du corps.

9 - Pendant la quatrième croisade, les Bourguignons étaient-ils casernés aux Blachernes ?

Réponse d'Antoine Macquet :

Cette présence est attestée par plusieurs documents historiques, tels que les récits et chroniques écrits à l'époque de la croisade.

10 - Les recherches sur les pollens ont-elles avancé ?

Réponse du Président de MNTV :

Une nouvelle théorie a été présentée en 2010 au congrès de Valence, par Mme Marzia Boi¹⁰. Mais certaines de ses hypothèses sont en

⁹ cf. "Le Linceul de Turin" - A. Legrand - Ed. Desclée de Brouwer - 1980.

¹⁰ cf. MNTV n° 50.

contradiction avec les textes évangéliques (pendant la Passion, le Christ n'a pas été honoré comme un roi, mais bafoué). Par ailleurs, certaines critiques sur les travaux de Max Frei devraient conduire à un réexamen très attentif de ce dossier volumineux et complexe (voir l'exposé sur les "Fondamentaux", p. 5). Une partie des premières critiques est peut-être venue de la méconnaissance, par certains spécialistes, des pollens originaires des environs de la Mer Morte.

11 - A-t-on fait un test ADN ?

Réponse du Président de MNTV :

Le professeur Tyron (Texas) a fait un test officieux avant 1994, qui ne reposait pas sur des fils de provenance incontestable¹¹. Pour Jacques Bara¹², l'ADN peut se conserver sur du matériau biologique qui a été protégé pendant très longtemps (moelle osseuse...), mais pas sur un tissu exposé à l'air et aux rayons U.V. En outre, un prélèvement fiable sur le Linceul semble impossible, en raison des trop nombreuses pollutions¹³. L'analyse faite à l'Université de Gênes, sur des fibrilles restant des prélèvements de 1978, a d'ailleurs montré "*une contamination importante par d'autres ADN*".

Pour mémoire, certains milieux ésotériques ont parlé de cloner le Christ pour avoir un génome d'extra-terrestre...!¹⁴

12 - Le négatif de n'importe quelle photo a-t-il la tridimensionnalité ?

Réponse d'Aldo Guerreschi¹⁵ :

Les négatifs (comme les positifs) de toutes les photos ordinaires sont seulement bidimensionnels. C'est notre cerveau qui est habitué à reconstituer un pseudo-relief (notamment grâce aux ombres), à partir du positif d'une photo ordinaire. La stéréoscopie permet de reconstituer le relief, mais il faut deux photos prises sous des angles légèrement différents. L'image du Linceul reste donc unique au monde, car elle contient la troisième dimension dans les fibres mêmes du tissu.

¹¹ cf. "101 questions sur le Saint Suaire" - P. Baima Bollone - Ed. Saint Augustin - 2001.

¹² membre de MNTV, docteur ès sciences et directeur de recherches honoraire au CNRS.

¹³ cf. MNTV n° 39.

¹⁴ cf. MNTV n° 34, article du Père J. B. Rinaudo, à propos d'un livre sur ce sujet.

¹⁵ spécialiste des photographies du Linceul, à Turin. Voir sa conférence à l'AG de 2013 - cf. MNTV n° 48.

13 - Pourquoi la nouvelle datation du Professeur Fanti donne-t-elle une fourchette globale à 95% de confiance, alors que les résultats partiels ne se recouvrent pas ?

L'auditeur rappelle par ailleurs que c'est l'absence de recouvrement des plages obtenues par les trois laboratoires qui a mis un doute majeur sur le test au C14 de 1988, appliqué sur trois petits morceaux provenant du même échantillon (écart de 104 ans entre Oxford et Zürich/Tucson, voir l'exposé de P. de Riedmatten, p. 50).

Réponses de Patrice Majou et du Dr. Jaume :

L'absence de recouvrement des plages peut effectivement surprendre. Mais, pour le test au C14 de 1988, les trois laboratoires ont utilisé exactement la même méthode et des appareils semblables. Tandis que les méthodes utilisées par le Professeur Fanti sont très différentes et partiellement sensibles à l'environnement extérieur, sans doute pas de la même manière pour les essais de traction mécanique et pour la spectrométrie (sensible à la fluorescence en Raman) ; ce qui pourrait justifier l'écart obtenu.

En médecine, on procède également à des examens de natures très différentes (méthodes, appareils), et c'est leur corrélation qui permet d'établir le diagnostic final.

S'il convient de rester encore prudent sur cette nouvelle datation (le Professeur Fanti en est lui-même conscient), il faut actuellement en retenir qu'elle est très éloignée du Moyen Age et beaucoup plus cohérente avec l'ensemble des autres études scientifiques et historiques. L'avenir permettra sans doute d'affiner les premiers résultats obtenus.

14 - Y-a-t-il eu des recherches sur la Tunique d'Argenteuil ? Sur le suaire d'Oviedo ? Et sur le voile de Manoppello ?

Réponses du Président de MNTV :

- La tunique, supposée "*sans couture*", cadeau de l'impératrice Irène à Charlemagne, est arrivée en France vers 803 et a été déposée alors au monastère d'Argenteuil. A partir de 2003, le sous-préfet d'Argenteuil a fait procéder à deux études : l'une sur le plan textile, ayant montré que rien ne s'opposait à une possible fabrication de ce tissu (en laine de mouton) au tournant de notre ère, sans exclure une fabrication plus tardive et dans d'autres lieux que le Proche-Orient ; l'autre, ayant daté ce tissu entre 530 et 650 ap. J. C., par un test au C14. Un autre test au

C14, fait plus tard à Zürich, a conclu à une possible fabrication entre 670 et 785 ap. J. C¹⁶.

- Pour le suaire d'Oviedo, il y a eu des travaux scientifiques importants, présentés à MNTV par l'historien anglais Mark Guscini¹⁷. Mais les tests au C14, effectués par deux laboratoires indépendants (Tucson en 1990 - Toronto en 1991), auraient indiqué des dates allant du VII^{ème} au IX^{ème} siècle ; toutefois, ces datations seraient peut-être à reprendre.
- Par ailleurs, la détermination du groupe sanguin AB sur les trois reliques (Turin, Argenteuil et Oviedo) ne peut pas être confirmée pour l'instant, car les fibres végétales vieilles génèrent des antigènes de groupe AB¹⁸. Toutefois, le miracle eucharistique de Buenos Aires, en 1996 (à l'époque de l'évêque Bergoglio, futur pape) pourrait confirmer le groupe AB, si un rapport scientifique incontestable peut être obtenu. Pour mémoire, l'analyse récente du muscle cardiaque de Lanciano (très ancien miracle eucharistique) a aussi déterminé le groupe AB, qui est moins rare au Moyen Orient que dans le reste du monde.
- Le voile de Manoppello (24 x 17 cm) ne comporte qu'un visage, différent de celui du Linceul (bouche ouverte et dents apparentes, yeux ouverts) ; il est en byssus (soie de mer), tissu très léger sur lequel on peut peindre (difficilement). A ce jour, aucune étude scientifique rigoureuse n'a été menée¹⁹.

15 - Le Linceul peut-il être un moyen d'évangélisation des non chrétiens ?

Réponses du Président de MNTV et de Béatrice Guespéreau :

Cette évangélisation commence, parfois discrètement comme en Autriche avec des auditeurs musulmans, selon le témoignage de Mme Gertrud Wally²⁰. Mais aussi en France, par exemple dans le cadre plus officiel de la culture religieuse obligatoire dans les lycées : les jeunes déchristianisés écoutent avec un intérêt manifeste, et cette image peut

¹⁶ cf. MNTV n° 33 et 35.

¹⁷ cf. MNTV n° 45.

¹⁸ cf. MNTV n° 33 et 34.

¹⁹ cf. MNTV n° 35.

²⁰ cf. MNTV n° 50.

les toucher très profondément (voir l'exposé de Pierre-Yves Guillaume, p. 102).

16 - Quel sens donner au Linceul pour notre époque ?

Réponse de Béatrice Guespereau :

Notre culture platonicienne nous a amené à séparer le corps et l'âme, en ignorant le corps, voire en le méprisant. Devant le Linceul, qui montre un corps, non pas repoussant ni affolant, mais majestueux et rempli de paix, nous comprenons mieux la phrase "*et le Verbe s'est fait chair*"²¹. Ainsi, la pensée actuelle de l'Eglise évolue vers le respect du corps, sacré, et même vers une théologie du corps.

²¹ cf. Jn, 1, 14.

Table des matières

Editorial : Un nouveau Forum, pour qui ? pour quoi ? <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 1
Les fondamentaux du Linceul <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 5
Hypothèses de transfert du Linceul en France <i>par Antoine Macquet</i>	Page 16
Nouvelle hypothèse de transfert du linceul en France <i>par Laurent Bouzoud</i>	Page 20
Ecritures autour du Visage <i>par Jean Dartigues</i>	Page 31
Apport des nouvelles images en 3D <i>par Thierry Castex</i>	Page 38
Reconstitutions en 3D du Visage <i>par Patrice Majou</i>	Page 44
Le test au C14 de 1988 <i>par Pierre de Riedmatten</i>	Page 50
Nouvelle datation du tissu <i>par Patrice Majou</i>	Page 57
L'étude du tissu <i>par Olivier Cabart</i>	Page 64
La réalité humaine de la Passion <i>par le Dr François Giraud</i>	Page 70

Analyse anatomique de l'Image <i>par le Dr Jacques Jaume</i>	Page 79
Le Linceul nous fait signe, comme il a fait signe à L'Evangeliste Jean <i>par le Père Martin Pochon</i>	Page 85
Le Linceul vu par les orthodoxes <i>par le Père Jean-François Gautier</i>	Page 95
Pèlerinage à Turin <i>par Odile de Loynes</i>	Page 98
Impact du Linceul auprès des jeunes <i>par Pierre-Yves Guillaume</i>	Page 102
Expositions du Linceul à travers le monde <i>par Chantal Garde et Béatrice Guespereau</i>	Page 105
Le voile s'ouvre sur l'Invisible <i>par Mgr de Dinechin</i>	Page 112
Table ronde du Forum.....	Page 115
Table des matières.....	Page 123
Bulletin d'abonnement.....	Page 125

MONTRE-NOUS TON VISAGE

Connaissance et contemplation du Linceul

MNTV 212, rue de Vaugirard – 75015 PARIS

contactmntv@gmail.com

www.suaire-turin.fr



FORMULAIRE d'ADHÉSION et d'ABONNEMENT

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> OUI, je souhaite adhérer à l'Association | 16 € |
| <input type="checkbox"/> Je peux ainsi bénéficier d'un abonnement
à la revue (deux <i>Cahiers</i> par an) au tarif préférentiel¹ | 14 € |
| <input type="checkbox"/> Je préfère un abonnement seul | 18 € |
| <input type="checkbox"/> Je verse un don à l'Association |€ |
| TOTAL (<i>je joins un chèque à l'ordre de MNTV</i>) | ...€ |

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél :

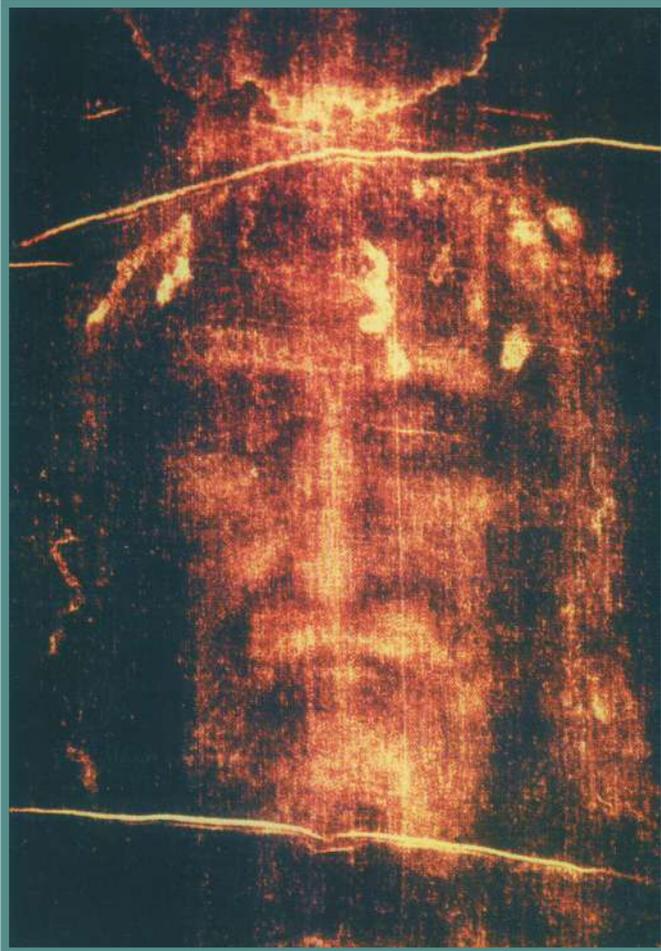
Courriel :@.....

☞ Faites-nous part de vos remarques et suggestions ☜

¹ Les prêtres, religieuses et religieux bénéficient automatiquement du tarif préférentiel

Exposition permanente au Sanctuaire de Beauraing (Belgique)





ASSOCIATION
“Montre-nous Ton Visage”
212, rue de Vaugirard 75015 PARIS

Date de parution de ce numéro : décembre 2014

www.suaire-turin.fr
contactmntv@gmail.com

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e